

Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	08	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	09
EDUCATION	08	ADMINISTRATION	18	DEFENSE	01
ECONOMIE	04	RURAL	03	GOVERNANCE PUBLIQUE	02

N° 2834

20 Juin 2023

20 June 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	011/DM/CTRA/SG/ST/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°011/DM/CTRA/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°011/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2023 DU15/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT AVEC LA CONSTRUCTION D'UN FORGAE EQUIPE DE PMH A TOUROUA CENTRE, COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

2	Reference	13/AONO/CPB/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 13/AONO/CPB/CIPM/2023 DU 14/06/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN STADE MULTI-SPORT A L'ECOLE PUBLIQUE DE BANDJOUN CENTRE, DANS LACOMMUNE DE PETE-BANDJOUN DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	07-07-2023

3	Reference	016/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°016/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM IMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/SNI/CIPM/23 POUR LE SUIVI ET L'EXPLOITATION DU POSTE DE CONTROLE DE SECURITE (PCS) DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	010/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°010 /DM/CTRA/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°010/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2023 DU15/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES POTEUX ELECTRIQUES EN BETON AVEC ACCESSOIRES POUR REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE DE BOUDANG, COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	ADDITIF N°005/ADD/L12/SP/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°005/ADD/L12/SP/2023 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AAON/PU/L121CDP11112023 DU 12 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE EN TERRE R1023 AKONANGUI —EBENGON I-ONGOZOCK D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 27 KM DANS LA COMMUNE DE KYE-OSSI, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	000014/AONO/MINEPAT/CISPM/2023 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000014/AONO/MINEPAT/CISPM/2023 DU 20 JUIN 2023, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION EN BETON BITUMINEUX D'UN TRONCON DE ROUTE DE ROUTE AU QUARTIER MENDONG AU LIEU-DIT CARREFOUR DEUX IMMEUBLES ABEGA.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	18-07-2023

7

Reference	009/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire
Titre/objet	DECISION N°009/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM IMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/SNI/CIPM/23 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE DETECTION INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

8

Reference	013/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°013/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM IMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/SNI/CIPM/23 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

9

Reference	017/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 017/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 19 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES MARCHES PASSES PAR LES ENTREPRISES PUBLIQUES AU COURS DES EXERCICES 2019, 2020 ET 2021 FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

10

Reference	001/D/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/RAF/SPM/2023 Lire
Titre/objet	DECISION 001/D/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/RAF/SPM/2023 DU 07/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU LOT 2 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°001/DAOI/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UCP/CSPM/CCCM-AI/RAF/2022 DU 14 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX (A) DE REHABILITATION DE 1.122 HA ET D'AMENAGEMENT DE 3.065 HA DE PERIMETRES HYDRO-AGRIQUES SOUS IRRIGATION EN RIVE DROITE, Y COMPRIS LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DIGUE LE LONG DE LA BENOUE (15,7 KM) (LOT N°1) ET (B) D'AMENAGEMENT DE 2.944 HA DE PERIMETRES HYDRO-AGRIQUES SOUS IRRIGATION SOUS-PRESSION ET GRAVITAIRE EN RIVE GAUCHE, Y COMPRIS LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DIGUE LE LONG DE LA BENOUE (18,1KM) (LOT N°2)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

11

Reference	015/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire
Titre/objet	DECISION N°015/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM IMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/SNI/CIPM/23 POUR LE SUIVI ET L'EXPLOITATION DU POSTE DE CONTROLE DE SECURITE (PCS) DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	ADDITIF N°005/ADD/L12/SP/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°005/ADD/L12/SP/2023 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AAON/PU/L121CDP11112023 DU 12 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE EN TERRE R1023 AKONANGUI —EBENGON I-ONGOZOCK D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 27 KM DANS LA COMMUNE DE KYE-OSSI, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

13

Reference	ADDITIF N°01 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°01 A LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/MIRAP/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DEVANT ASSURER LE GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS ET LE CONTROLE DE LA CIRCULATION DES USAGERS A L'IMMEUBLE SIEGE, AU DOMICILE DE L'ADMINISTRATEUR ET DANS LES MAGASINS TEMOINS DE VENTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

14

Reference	007/C/SIGAMP/C/LDO/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE RADIOPORTANT ADDITIF AUX AVIS DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE: N°001/ADCNO/C/CLDO/CIPM/2023
Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
Date de cloture	N/A

15

Reference	N°023/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 19 JUIN 2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°023/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 19 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 06 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) PORCHERIE, D'UN POULAILLER ET D'UN (01) MAGASIN A L'UNIVERSITE DE MAROUA (LOT1) ET DE CONSTRUCTION D'UN (01) POULAILLER A L'IRAD (DE GUIRING) (LOT2) A MAROUA.
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

16

Reference	010/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/SNI/CIPM/23 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE DETECTION INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

17

Reference	01/LDC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM Lire
Titre/objet	LETTRE DE DEMANDE DE COTATION N°01/LDC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/2023 DU 19 JUIN 2023 POUR L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES COMPLÉMENTAIRES DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)
Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
Date de cloture	21-07-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	005/AONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 DU 15/06/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	10-07-2023

19

Reference	N° 014 /C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 014 /C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 013/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 03/05/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT DES MARCHÉS PASSÉS PAR LES MINISTÈRES, LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADMINISTRATIFS ET LES PROJETS/PROGRAMMES AU COURS DES EXERCICES 2019,2020 ET 2021.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

20

Reference	N° 012 /C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 012 /C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 013 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 14/03/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DIAGNOSTIC DU PROCESSUS DE MATURATION ET LA RÉVISION DU GUIDE DE MATURATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT PUBLIC.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

21

Reference	00075/E/2 DU 14 JUIN 2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE 00075/E/2 DU 14 JUIN 2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET (SMI) N°00035/E/2/SMI/MINH DU/PDVIR/CCP/RPM/RGS/ARGES/2023 DU 20 FEVRIER 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EXTERNE CHARGE DE L'AUDIT DE LA MISE EN ŒUVRE DES ASPECTS HYGIENE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT (HSE) AU SEIN DES CHANTIERS DES TRAVAUX STRUCTURANTS DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES DANS LES VILLES DE DOUALA ET YAOUNDE NOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR).FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE PART HORS TVAMÉTHODE DE SÉLECTION COMPARAISON DES CV
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

22

Reference	01/D/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/RAF/SPM/2023 Lire
Titre/objet	DECISION JJOF! N N T /D/M1NEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/RAF/SPM/2023 DU 0 Y 2023PORTANT ATRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU LOT 2 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT NO001/DAOI/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UCP/CSPM/CCCM-AI/RAF/2022 DU 14 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX (A) DEREHABILITATION DE 1.122 HA ET D'AMENAGEMENT DE 3.065 HA DE PERIMETRES HYDRO-AGRICILES SOUS IRRIGATION EN RIVEDROITE, Y COMPRIS LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DIGUE LE LONG DE LA BENOUE (15,7 KM) (LOT NOI) ET (B)D'AMENAGEMENT DE 2.944 HA DE PERIMETRES HYDRO-AGRICILES SOUS IRRIGATION SOUS-PRESSION ET GRAVITAIRE ENRIVE GAUCHE, Y COMPRIS LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DIGUE LE LONG DE LA BENOUE (18,1 KM) (LOT NO2)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference	N° 359/23/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG Lire
Titre/objet	DECISION N° 359/23/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU16 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE (01) LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

24

Reference	012/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire
Titre/objet	DECISION N°012/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIMIMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/SNI/CIPM/23 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

25

Reference	04/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBEC Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 04/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 12 /AONO/C-NJIMOM/SG/CIPM-AI/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE-VILLE DE NJIMOM DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

26

Reference	03/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBEC Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 03/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°11/AONO/C-NJIMOM/CIPM-TBEC/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DU CMPJ DE AU LIEU DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

27

Reference	48/ASMI/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/APM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERETN°48/ASMI/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/APM/2023 DU 09 JUIN 2023POUR LE DIAGNOSTIC ET L'ÉVALUATION DU RÉSEAU, L'INSTALLATION ET LE PARAMÉTRAGE DU LOGICIEL TOM2PRO SUR LES NOUVEAUX POSTES DE TRAVAIL DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	12-07-2023

28

Reference	02BIS/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBEC Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 02BIS/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/DC/C.NJM/CIPM-AG/2023 DU 23/05/2023, RELATIVE A L'EQUIQUIPEMENT DU CMPJ (LOTI) ET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES (IOT2), DE LA COMMUNE DE AU LIEU DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	06/2023/AD/CBANA/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°(06/2023/AD/CBANA/CIPM/2023 DU RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-BNA/CIPM/2023 DU POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE BANA, DES CSI DE BADOUMLA ET BATCHA DANS LA COMMUNE DE BANA D'UNE PART
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

30

Reference	004 DU 19 JUIN 2023 Lire
Titre/objet	APPEL A CANDIDATURES N°004 DU 19 JUIN 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN.E RESPONSABLE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) DATE : 19 JUIN 2023FINANCEMENT : IDA : 69870-CM
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	07-07-2023

31

Reference	00037/DC/MINEPIA/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00037/DC/MINEPIA/CIPM/2023 DU 19 JUIN 2023EN VUE DE L'ACQUISITION DES RUCHES EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2023.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	04-07-2023

32

Reference	N°74/23/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°74/23/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 03/AONO/MINESEC/CIPM/2023 DU 27 JANVIER 2023
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

33

Reference	018/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPMM/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°018/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPMM/2022 DU 04/07/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°013/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SPM/2022 DU 25/05/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ABRITANT L'UNITE DE COORDINATION DU PROLAC.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

34

Reference	016/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 016/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 13 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATIONS N° 015/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE GPS ET DE SYSTÈME DE SÉCURITÉ SUR LE MATÉRIEL ROULANT DU PEPSFINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference	07/AONO/M-C-BASCHEO/SG/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/M-C-BASCHEO/SG/CIPM/2023 DU 16/06/2023 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BASCHEO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	13-07-2023

36

Reference	006/AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM/2023 DU ____/____/____ POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI ET DE CONTROLE DES TRAVAUX DE POUR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LE TRONCON CARREFOUR CETICEKOUENDJI (INTER N22) - OSSOBIKOBO - ANGONFEME - AKONGO - DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTEKOUDESSANDA (LIMITE MVENGUE) DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP,
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	26-06-2023

37

Reference	08/AONR/M-C-BASCHEO/SG/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°08/AONR/M-C-BASCHEO/CIPM/2023 DU 16/06/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BASCHEO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
Nature de prestation	Prestation Intellectuelle
Date de cloture	13-07-2023

38

Reference	004/AONO/C-MAY-HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-MAY-HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 DU 15/06/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE(CEAC) BARNDAKE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	10-07-2023

39

Reference	002/DC/C.BHA/SG/CIPM-AG/2023 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C.BHA/SG/CIPM-AG/2023 DU 15/06/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL SPECIFIQUE AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DEBOURHA DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYOTSANAGA, REGION DE L'EXTREME NORD.
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	11-07-2023

40

Reference	N°016/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°016/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 15 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°006/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 05/04/2023 POUR LE DEPLOIEMENT DE L'APPLICATION DE SISBIP : INTERCONNEXION DES SERVICES CENTRAUX ET DELEGATIONS REGIONALES DU MINEPAT FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference	N° 013 /C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 013 /C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 013 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 03/05/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT DES MARCHÉS PASSÉS PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉE AU COURS DES EXERCICES 2019,2020 ET 2021FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

42	Reference	N° 015 /C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 015 /C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 010 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 28/04/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS POUR LA FORMATION DES ACTEURS A L'UTILISATION DU SYSTEME INTEGRE DE GESTION ET MULTIPLATEFORME DES MARCHES PUBLICS (PRIDESOFT)FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

43	Reference	00188/E/2/D/MINH DU/PDVIR/RPM/ARPM/05-2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°00188/E/2/D/MINH DU/PDVIR/RPM/ARPM/05-2023 DU 14 JUIN 2023PORTANT ATTRIBUTION SUIVANT LA SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°00035/E/2/SMI/MINH DU/PDVIR/CCP/RPM/RGS/ARGES/2023 DU 20 FEVRIER 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN INDIVIDUEL EXTERNE CHARGE DE L'AUDIT DE LA MISE EN ŒUVRE DES ASPECTS HYGIENE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT (HSE) AU SEIN DES CHANTIERS DES TRAVAUX STRUCTURANTS DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES DANS LES VILLES DE DOUALA ET YAOUNDE FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

44	Reference	00189/E/2/D/MINH DU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPMU/06-2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°00189/E/2/D/MINH DU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPMU/06-2023 DU 14 JUIN 2023DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'ASMI N°00055/SMI/MINH DU/PDVIR/CCP/RDMU/ RPM/ARPM/2022 DU 29 AOÛT 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT D'UN OUTIL DE PROGRAMMATION ET DE GESTION DU PATRIMOINE DE LA VOIRIE ET DES RÉSEAUX DIVERS (VRD) DE LA VILLE DE DOUALA.FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

45	Reference	1378-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°1378-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT INTERNATIONAL N° 04/AMII/ADC/2023 DU 14/03/2023 POUR LE CONTRÔLE QUALITÉ DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (PROJET RAP-AID).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	15/DM/C/PTA/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°15/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/DAONO/C PTA/CIPM/2023 DU 26/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DEREHABILITATION DE CERTAINES CHEFFERIES DANS LA COMMUNE DE PITO A DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE LOT N°1 : RECONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET D'UNE CASE A LA CHEFFERIE DE PENE ; LOT 2 : FINITION DE LA CLOTURE ET D'UNE CASE A LA CHEFFERIE DE GUEBAKE;
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

47	Reference	03/ADC/CPB/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION N° 003/ADC/CPB/CIPM/2023 DU 14 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN DE PETE-BANDJOUN, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-07-2023

48	Reference	024/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 du 20 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 024/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 20 JUIN 2023 SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS) INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES, GÉOTECHNIQUES, ET ENVIRONNEMENTALES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES CAMPS DE LOGEMENTS D'ASTREINTE DANS SEPT LOCALITÉS DU CAMEROUN FINANCEMENTS : CRÉDIT IDA 61-40 CM NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P151155
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-07-2023

49	Reference	001/DC/C-SOA/BMP/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C-SOA/BMP/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023, POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DESTINEES AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-07-2023

50	Reference	03/LDC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM Lire
	Titre/objet	LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°03/LDC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/2023 DU 19 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU ET AUTRES ÉQUIPEMENTS À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET VIVA-BENOUE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	25-07-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

51	Reference	02/DC/CIPM/C.TGA /2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°02 /DC/CIPM/C.TGA/2023 DU 13 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) DANS LA COMMUNE DE TONGA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	11-07-2023

52	Reference	02/DC/C-BFG/SG/CIPM-AG/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 02/DC/C-BFG/SG/CIPM-AG/2023 DU 09/06/2023POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFANG
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-07-2023

53	Reference	01/DC/C-BFG/SG/CIPM-AG/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/C-BFG/SG/CIPM-AG/2023POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MEDICAL DES 081 DE BASSAP ET BAKONDJI DANS LA COMMUNE DE BAFANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFANG
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-07-2023

54	Reference	01/DC/CIPM/CJGA/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CIPM/CJGA/2023 DU 12 MAI 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA FERME AVICOLE DE TONGA (VETKOH)FINANCEMENT : BIP MINEPIA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	16-06-2023

55	Reference	N° 01/DC/CAY1er/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CAY1ER/CIPM/2023 DU 14/06/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-07-2023

56	Reference	021/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SSE/SPM/23 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°021/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SSE/SPM/2023 DU 19 JUIN 2023 SERVICES DE CONSULTANT POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DE SUIVI-EVALUATION, PLANIFICATION, RAPPORTAGE ET ARCHIVAGE DU PROJET.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-07-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

57

Reference	ADDITIF N°002/AD/LT/CR/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°002/AD/LT/CR/CIPM/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°09 /AONO/CR-LT/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DOUKOKOL-SONG?LOULOU(R0316), ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE-LONGUEUR 4KM DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

58

Reference	ADDITIF N°03/AONO/CIPM/CAD1er/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°03/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 24/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN FOURNITURES DIVERSES DE LA MAIRIE DE DOUALA 1ERADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1ER – FINANCEMENT : BUDGET CAD 1ER – BIP MINEPIA EXERCICE : 2023 LE MAIRE DE DOUALA 1ER, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES SUS-INDIQUÉ DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

59

Reference	022/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SPM/2023 Lire
Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°022/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SPM/2023 DU 19 JUIN 2023 POUR LES SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BÂTIMENTS DU RÉSEAU DE CENTRES DE GESTION ET D'ECONOMIE RURALE (CGER) À LAGDO ET À GAROUA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	19-07-2023

60

Reference	025/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 du 20 JUIN 2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 025/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 20 JUIN 2023SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UN BUREAU POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES, GÉOTECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTALES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES COMPLÈTES SUR DES TERRAINS RÉDUITS DANS DEUX SITES DANS LES LOCALITÉS DE NKOLBISSONG À YAOUNDÉ FINANCEMENTS : CRÉDIT IDA 61-40 CMNUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P151155
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	05-07-2023

61

Reference	023/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SPM/2023 Lire
Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°023/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SPM/2023 DU 19 JUIN 2023 POUR LES SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION CENTRE D'INNOVATION TECHNOLOGIQUE (CIT) À LAGDO
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	20-07-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

62	Reference	023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 023 RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION D'UNE CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE, DES SERVICES, DE LA DEMANDE, DES INFRASTRUCTURES ET INVESTISSEMENTS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AU CAMEROUN FINANCEMENT : IDA 69870-CM CETTE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT FAIT SUITE À L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS DE CE PROJET PUBLIÉ DANS LE JOURNAL DES MARCHÉS (JDM) LE 14 MARS 2023, DANS LE CAMEROON TRIBUNE DU 17 MARS 2023 ET DANS LE SYSTÈME DE PASSATION DES MARCHÉS DE LA BANQUE MONDIALE (STEP) LE 20 MARS 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-07-2023

63	Reference	003/AONR/ONCC/CIPM/2023 DU 20/06/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/ONCC/CIPM/2023 DU 20/06/2023 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES AUTOMOBILE ET MULTIRIQUES DES LOCAUX DE L'ONCC FINANCEMENT: BUDGET DE L'ONCC DES EXERCICES 2023 ET 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-07-2023

64	Reference	002/LDC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SP Lire
	Titre/objet	LETTRE DE DEMANDE DE COTATION N°002/LDC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/2023 DU 19 JUIN 2023 POUR L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES COMPLÉMENTAIRES DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	24-07-2023

65	Reference	049/ASMI/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/SPMS1/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°049/ASMI/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/SPMS1/2023 DU 12 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL EN GESTION DES CONTRATS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-07-2023

66	Reference	N°001/ASMI/AER/DG/DEPT/SDEP/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/ASMI/AER/DG/DEPT/SDEP/2023 DU 14 JUIN 2023 POUR LA PRÉQUALIFICATION DES CONSULTANTS SPÉCIALISÉS EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ D'UN PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE DÉCENTRALISÉE INTERCOMMUNALE À PARTIR DES PETITES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUE ET LEURS RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ASSOCIÉS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-07-2023

67	Reference	009/AONO/PU/L12/CDPM/2023 DU 12/05/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/PU/L12/CDPM/2023 DU 12/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE EN TERRE R1023 AKONANGUIEBENGON I-ONGOZOCK D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 27 KM DANS LA COMMUNE DE KYE OSSI, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-06-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

68

Reference	063/23/UJII/IRIC/D/SEPRO/USEM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DES ÉTUDES POUR LA TRANSFORMATION DU TERRAIN DE SPORT EN GYMNASSE AVEC SALLE DES FÊTES AU-DESSUS À L'IRIC.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

69

Reference	007/AONO/SG/C.BHA/CIP/VI-TBEC/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 007/AONO/SG/C.BHA/CIPM-TBEC/2023 DU 15/06/2023 ENPROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIOND'UNE BOUCHERIE A GAMBOURA DANS LA COMMUNE DE BOURHA,DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	11-07-2023

70

Reference	002/DP/CUD/PDVIR/UTL/CIPM/CCCM-SPI/2023 DU 11/05 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP) N°002/DP/CUD/PDVIR/UTL/CIPM/CCCM-SPI/2023 DU 11 MAI 2023 ETUDE SUR LA GESTION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES BOUES DE VIDANGE (STBV) DE NGOMBE A DOUALA, A CONSTRUIRE DANS LE CADRE DU PDVIRAGENCE D'EXÉCUTION UNITÉ TECHNIQUE DE LIAISON (UTL) DE DOUALAMAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE : LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALAMINISTÈRE DE TUTELLE DU PROJET : LE MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAINPAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR)NUMÉRO DU PROJET P156210FINANCEMENT : PART HORS TAXES : BANQUE MONDIALE (BM) CRÉDIT IDA NO 6132-CMPART TVA : FONDS DE CONTREPARTIE (EXERCICES 2023 ET SUIVANTS)ÉMIS LE : 24 MAI 2023
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-06-2023

71

Reference	07/AONO/C-BFG/SG/CIPM-TBEC/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 07/AONO/C-BFG/SG/CIP/VI-TBEC/2023 DU 09/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE PISCICULTURE HORS SOL ÀBAFANG DANS LA COMMUNE DE BAFANG
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	18-07-2023

72

Reference	004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR MISSION CATHOLIQUE DE SOA-SOUS-PREFECTURE-CARREFOUR ANDON AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE MBENDE (4 KM) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	14-07-2023

73

Reference	030/D13-140/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 du 13/06/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 030/D13-140/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 13/06/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES SPECTROPHOTOMETRES DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRE DE 4ÈME ET 5ÈME CATEGORIE EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINSANTE, EXERCICE 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	18-07-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

74

Reference	032/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 du 12/06/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 032/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 12/06/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS D'IMAGERIE DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DE LA REGION L'EXTRÊME-NORD EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINSANTE, EXERCICE 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	18-07-2023

75

Reference	096/E/2/AMI/MINH DU/06-2023 DU 14 06 2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 096/E/2/AMI/MINH DU/06-2023 DU 14 06 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA CELLULE CENTRALE DE SUIVI DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES »
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	14-07-2023

COMMUNE DE TOUROUA

DECISION MUNICIPALE N°011/DM/CTRA/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°011/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2023 DUI5/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT AVEC LA CONSTRUCTION D'UN FORGAE EQUIPE DE PMH A TOUROUA CENTRE, COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMEHSIE DE TOUROUA, MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi n°2022/020 du 17 Décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu, l'Arrêté N°000109/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Touroua, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution de lois des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

DECIDE :

Article 1er: La Lettre Commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit:

N°	OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	Travaux d'aménagement d'un espace vert avec la construction d'un forage équipé de PMH à Touroua centre	ABDOU ET FRERES SARL B.P:// YAOUNDE Tél : 696 61 79 23	9 966 443	90 JOURS

Article 2 : L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre Commande y afférente et le délai d'exécution court à compter de la notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

Article 3 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 13/AONO/CPB/CIPM/2023 DU 14/06/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN STADE MULTI-SPORT A L'ECOLE PUBLIQUE DE BANDJOUN CENTRE, DANS LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 16 007 03 641763 523515

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de Pete-Bandjoun Autorité Contractante procédure d'urgence pour le compte du Ministère des sport (MINSEP), un Appel d'Offres National ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un stade multisports à l'école publique de Bandjoun dans la commune de Pete-Bandjoun Département du Koung-Khi Région de l'ouest.

2. Consistance des prestations

- Installation ;
- Terrassement ;
- Déblai mis en remblais
- Nivellement et compactage
- Construction d'un mur de soutènement en maçonnerie de pierres avec poteaux incorporés
- Fourniture et pose des poteaux en tube galva lourd devant servir de goal pour football.
- Fourniture et pose des poteaux en tube galva lourd pour stade de Handball, Volleyball, et Basketball

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux, toutes taxes comprises à l'issue des études préalables s'élève à 25 000 000 (vingt-cinq millions) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en Lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public du Ministère des Sports et de l'Education Physique (BIP MINSEP) EXERCICE 2023

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215 de la Commune de PETE-BANDJOUN contact ; 691 80 56 53 / 679 54 52 03 dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215 de la Commune de PETE-BANDJOUN, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 40 000 (quarante mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de PETE-BANDJOUN.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie de PETE-BANDJOUN auprès de la Structure interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215, au plus tard le 07/07/2023 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° IOéH /AONO/CPB/CIPM/2023 du 14 JUIN 2023 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN STADE MULTISPORTS AL'ECOLE PUBLIQUE DE
BANDJOUN CENTRE, DANS LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN, DEPARTEMENT DU KOUNG- KHI, REGION
DEL'OUEST (PHASE 1)
EN PROCÉDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, d'un montant de : 500 000 (Cinq cent mille) francs CFA et valable pendant trente jours (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

VOIR PIECE JOINTE

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 07/07/2023 à 12 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de PETE-BANDJOUN dans la salle du Musée de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

1. Dossier administratif incomplet et non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
2. Absence de caution de soumission ;
3. Absence de déclaration de non abandon de Marché signée sur l'honneur ;
4. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
5. Note technique inférieure à 70% ;
6. Absence du certificat de Visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (méthodologique d'exécution, photos) ;
7. Figurer sur la liste des entreprises interdites de soumissionner à la commande publique
8. Absence de la capacité de financement d'un montant au moins égal à 50% du coût prévisionnel des travaux ;
9. Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

b. Critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Références ;
3. Personnel ;
4. Matériels ;
5. Plan de travail et méthodologie

15. Attribution

Le Maire de la Commune de PETE-BANDJOUN attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de PETE-BANDJOUN auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP contact : 691 80 56 53) ou au Service Technique de la Commune de PETE-BANDJOUN (contact 656 16 17 55).

BANDJOUN le 14 Juin 2023

Le MAIRE

MAPTUE FOTSO Nicky love

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

COMMUNIQUE N°016/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OI**IMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/SNI/CIPM/23 POUR LE SUIVI ET L'EXPLOITATION DU POSTE DE CONTROLE DE SECURITE (PCS) DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :

Par Décision N°015/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM du **03 AVRIL 2023** , la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°005/DC/SNI/CIPM/23 pour le suivi et l'exploitation du Poste de Contrôle de Sécurité (PCS) de l'Immeuble Siège de la SNI est attribuée ainsi qu'il suit

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Suivi et l'exploitation du Poste de Contrôle de Sécurité (PCS) de l'Immeuble Siège de la SNI	FREEDOM NEWTECH B.P : 20 151 Yaoundé	32 971 709 FCFA	24 mois

L'entreprise adjudicatrice est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 802, 8^{ème} étage de l'immeuble SNI pour les signatures de la lettre-commande.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer sous quinzaine leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI, porte 131, 1^{er} étage de l'immeuble siège de la SNI, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 3 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

COMMUNE DE TOUROUA

DECISION MUNICIPALE N°010 /DM/CTRA/SG/ST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°010/AONO/CTRA/SG/ST/CIPM/2023 DU15/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES POTEAUX ELECTRIQUES EN BETON AVEC ACCESSOIRES POUR REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE DE BOUDANG, COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TOUROUA, MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi n°2022/020 du 17 Décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu, l'Arrêté N°000109/A/MrNDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Touroua, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution de lois des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

DECIDE

Article 1er : La Lettre Commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit

N°	OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	ADJUDICATAIRE	MONTANTS TTC (en FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	Travaux de fourniture et pose des poteaux électriques en béton avec accessoires pour la réhabilitation de la ligne électrique de Boudang	ETS AMS B P: // GAROUA Tél : 696 61 79 23	49 908 941	120 JOURS

Article 2 : L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre Commande y afférente et le délai d'exécution court à compter de la notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

Article 3 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

TOUROUA le 16 Juin 2023

Le MAIRE

MAMADOU SANDA

PREFET VALLEE DU NTEM

ADDITIF N°005/ADD/L12/SP/2023 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AAON/PU/L121CDP11112023 DU 12 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE EN TERRE R1023 AKONANGUI —EBENGON I-ONGOZOCK D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 27 KM DANS LA COMMUNE DE KYE-OSSI, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture d'Ambam, au plus tard le 08/06/2023 à 15 Heures, heure locale, et devra porter la mention APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AON/PU/L 12/CDPM/1R023 DU 12/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE EN TERRE R 1023 AKONANGUI-EIENGON I-ONGOZOCK D'UNE LONGUEUR DE 27 KM, DANS LA COMMUNE DE KYE OSSI ; DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD. • A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT •
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture d'Ambam, au plus tard le 20/06/2023 à 15 Heures, heure locale, et devra porter la mention

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres aura lieu le 08/06/2023 à 14 Heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de passation des Marchés sis à la salle de conférences de la Préfecture d'Ambam. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant connaissance de l'offre.
	Lire plutôt L'ouverture des offres aura lieu le 20/06/2023 à 14 Heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de passation des Marchés sis à la salle de conférences de la Préfecture d'Ambam. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant connaissance de l'offre.

AMBAM le 5 Juin 2023

Le PRÉFET

BOUBA HAMAN

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000014/AONO/MINEPAT/CISPM/2023 DU 20 JUIN 2023, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION EN BETON BITUMINEUX D'UN TRONCON DE ROUTE DE ROUTE AU QUARTIER MENDONG AU LIEU-DIT CARREFOUR DEUX IMMEUBLES ABEGA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
94 05 110000 23511.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'offres national ouvert, en vue de l'exécution des travaux de réhabilitation en béton bitumineux d'un tronçon de route au quartier Mendong au lieudit carrefour deux Immeubles Abéga.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Installation de chantier ;
- Nettoyage et terrassement ;
- Chaussée ;
- Assainissement et drainage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel Toutes taxes comprises des travaux est de **Vingt Quatre Millions Neuf Cent Quarante Neuf Mille Huit Cent Trois (24 949 803) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les présents travaux sont regroupés en seul lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine des BTP. Les entreprises peuvent soumissionner seules ou se mettre ensemble dans le cadre d'un groupement solidaire.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, EXERCICES 2023, 2024 et 2025, Imputation : 94 05 110000 23511.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieurs d'Etudes DPI, porte 317, à l'immeuble AMACAM du MINEPAT à Yaoundé, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieurs d'Etudes DPI, porte 317, à l'immeuble AMACAM du MINEPAT à Yaoundé, dès publication du présent avis et contre le versement d'une somme de **Cinquante Milles (50 000) Francs CFA**, payable au Trésor Public au titre des frais d'achat du dossier où seront mentionnés les nom du soumissionnaires et numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieurs d'Etudes DPI, porte 317, à l'immeuble AMACAM du MINEPAT à Yaoundé, au plus tard **le 18 JUILLET à 14 heures, heure locale** revêtue de la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000014/AONO/MINEPAT/CISPM/2023 DU 20 JUIN 2023, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION EN BETON BITUMINEUX D'UN TRONCON DE ROUTE DE ROUTE AU QUARTIER MENDONG AU LIEU-DIT CARREFOUR DEUX IMMEUBLES ABEGA.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute Offre non produite en sept (07) exemplaires ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le ministère chargé des finances, d'une durée de validité de soixante (120) jours à compter de la date limite de dépôt des Offres et d'un montant de **Quatre Cent Cinquante Mille (450 000) Francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres et être en cours de validité.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en une phase **le 18 JUILLET 2023 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de réunion de ladite Commission, Porte C3, à l'annexe 1, Bâtiment de la Coopération avec le Monde Islamique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation**A- Critères éliminatoires**

- Non production dans un délai de 48h d'une pièce administrative jugée non-conforme ou absente ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de la déclaration signée sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre financière incomplète ;
- Le conducteur des travaux non inscrit à l'ONIGC ;
- Note Technique inférieure à 70%.

B- Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques sera faite suivant la notation binaire (oui/non) sur la base des points essentiels ci-dessous et conformément au RPAO:

- Références de l'entreprise 2 critères ;
- Matériel de chantier à mobiliser 11 critères ;
- Personnel 9 critères ;
- Méthodologie et planning d'exécution 6 critères.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre remplit les critères de qualifications techniques et financières requis au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieurs d'Etudes DPI, porte 317, à l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé.

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

DECISION N°009/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/SNI/CIPM/23 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE DETECTION INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI

VU le Décret n°85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement ;

VU le Décret n°2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement ;

VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;

VU le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;

VU la Demande de Cotation N°006/DC/SNI/CIPM/23 pour l'entretien et la maintenance des installations de détection incendie de l'Immeuble Siège de la SNI ;

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprises dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°006/DC/SNI/CIPM/23 pour l'entretien et la maintenance des installations de détection incendie de l'Immeuble Siège de la SNI. Il s'agit de :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Entretien et maintenance des installations de détection incendie de l'Immeuble Siège de la SNI	CFAO TECHNOLOGIES B.P. 1706 Yaoundé	22 000 000 FCFA	24 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

COMMUNIQUE N°013/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/SNI/CIPM/23 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TELEPHONQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :
Par Décision N°012/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM du **03 AVRIL 2023**, la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°004/DC/SNI/CIPM/23 pour l'entretien et la maintenance des installations électriques de l'Immeuble Siège de la SNI est attribuée ainsi qu'il suit :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Entretien et maintenance des installations téléphoniques de l'Immeuble Siège de la SNI	CFAO TECHNOLOGIES B.P. 1706 Yaoundé	28 000 000 FCFA	24 mois

L'entreprise adjudicatrice est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 802, 8^{ème} étage de l'immeuble SNI pour les signatures de la lettre-commande.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer sous quinzaine leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI, porte 131, 1^{er} étage de l'immeuble siège de la SNI, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 3 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE N° 017/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 19 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DES MARCHES PASSES PAR LES ENTREPRISES PUBLIQUES AU COURS DES EXERCICES 2019, 2020 ET 2021
FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Technique communique :

Les consultants ayant manifesté leur intérêt pour le recrutement d'un cabinet de consultants pour la réalisation de l'audit des marchés passés par les entreprises publiques au cours des exercices 2019, 2020 et 2021, sont informés que l'analyse des manifestations d'intérêts a abouti aux résultats ci-après :

Nom du consultant	Note	Rang	Conclusion	Observations
FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR et NAT ENGINEERING SOLUTIONS Tél : 699 89 40 69 BP : 5545 Yaoundé	93,5	1 ^{er}	Consultant qualifié	Le groupement à une bonne connaissance des procédures Banque Mondiale pour y avoir déjà effectué plusieurs missions. Les experts proposés sont pleinement qualifiés pour la mission au regard de leurs déclarations et pièces justificatives soutenues. Le groupement à une bonne compréhension de la méthodologie et dispose d'un matériel haut de gamme pour la mission.
MOORE STEHEN Tél : +237 699850594 BP : 3883 Yaoundé Email : moore@moore-ca.com / robert.nken@moore-ca.com	88,5	2 ^{ème}	Consultant qualifié	Le cabinet d'étude dispose de l'expérience pour la réalisation de la mission. La méthodologie proposée est clairement présentée de même que le calendrier d'exécution. L'équipe d'experts présentés à dans l'ensemble, la compétence pour réaliser la mission. Le cabinet n'a pas suffisamment apporté des observations sur la compréhension de la mission.
AUDITECH FOIRIER Tél : +237 420 434 / 699 727 862 / 676 930 983 BP : 35437 Yaoundé Email : info@auditec-foirier.com	84	4 ^{ème}	Consultant qualifié	Le cabinet dispose de l'expérience exigée pour la réalisation de la mission. L'équipe d'experts présentée a dans l'ensemble, la compétence et pour réaliser la mission. On note par ailleurs l'absence du calendrier de réalisation de la prestation.
GROUPEMENT CONVERGENCE AUDIT CONSEIL et AUREC AFRIQUE Tél ; 223 70 39 96 18/226 25372121 BP 1875 BAMAKO-MALI / 1481 Ouagadougou Email : convergences@convergences-audit.com / aurecbf@yahoo.fr	84	3 ^{ème}	Consultant qualifié	Le groupement a de solides références dans les missions d'audit à travers les projets bilatéraux et multilatéraux. Il dispose d'une équipe adéquate pour effectuer la mission. Par ailleurs, on note que le cabinet n'a pas proposé de chauffeur, un seul cadre d'appui proposé, absence de justif des experts en marchés.
GROUPEMENT GIC JTC BAC Tél : 223 92 02 20 20 / 62 02 20 20 Email : gic.etude@gmail.com	79,5	5 ^{ème}	Consultant qualifié	Le groupement est spécialisé dans l'audit financier et comptable et dispose d'une équipe forte pour effectuer la mission. Le Groupement n'a pas produit de justificatifs pour l'expert en marchés N°2

GROUPEMENT ICP MAC IPSP Tél : + 223 77 77 78 78 / 20 29 04 85 BP : 6029 Bamako Email : icpsarlmali@yahoo.com / info@icp-marchespblics.com	79	6ème	Consultant qualifié	Le cabinet d'étude dispose de l'expérience pour la réalisation de la mission et l'équipe d'experts proposés ont la compétence pour la réalisation de la prestation. Absence de méthodologie et calendrier de réalisation de la prestation.
OKALLA AHANDA& ASSOCIES Tél : +237 22 23 97 71 Fax : +237 22 23 97 55 BP : 4051 Email : oaaYDE@okalla-ahanda.com	75,5	7ème	Consultant qualifié	Le cabinet est spécialisé dans l'audit et financier des comptes ;le cabinet à une bonne réputation et dispose d'une équipe forte pour effectuer la mission. Le cabinet ne dispose pas de justificatifs pour le matériel de travail exigé. Par ailleurs, on note aussi l'absence des diplômes des experts exigés.
GROUPEMENT C&A CONSULTING-EDJO'O INGINIERIE Tél: +237 677761646 Email : kaltjob_edouard@yahoo.com BP : 7237	73	8ème	Consultant non qualifié	Le cabinet n'a pas d'expériences dans l'audit des marchés publics, le chef de mission proposé n'a pas d'expérience en tant que chef de mission ou chef d'équipe.
ARC AUDIT & CONSULTING Tél : +237 699 90 97 59 / 237 676 91 92 92 Email : arconseil@yahoo.fr BP : 6297 Yaoundé Cameroun	66,5	9ème	Consultant non qualifié	Le cabinet n'a pas d'expérience dans l'audit des marchés publics, les experts proposés n'ont pas fourni de pièces justificatives
ASAH ALPHA&CO Tél : +237 677238086/690471240 Email : info@asahalpha.com/asah_partners@yahoo.fr	66	10ème	Consultant non qualifié	Le cabinet d'étude n'a pas produit de chronogramme et par ailleurs on note l'absence de pièces justificatives des experts en marchés et de l'auditeur sénior 2.
MAZARS Tél : 237 233 44114/237675291253 BP : 3791 Yaoundé Email : fidele.mmandoa@mazars.cm	57,5	11ème	Consultant non qualifié	Le cabinet n'a pas produit un chronogramme pour la réalisation de la mission, et par ailleurs, on note l'absence de pièces justificatives des experts proposés.
CLS AUDIT CONSEIL Tél : +237 699 000 774 / 233 433 274 Email : contact@clsauditconseil.com BP : 5369 DoualaCameroun	53	12ème	Consultant non qualifié	Le cabinet n'a pas produit de pièces justificatives pour les experts en marchés et les auditeurs sénior. Par ailleurs, on note également l'absence d'un chronogramme pour l'exécution de la mission.
GROUPEMENT VISION RI et WIA EAST AFRICA Tél : +91-130-6444012 / +91-7027739813 Email : business@visionri.com	37,5	13ème	Consultant non qualifié	Le groupement est spécialisé dans l'audit financier et comptable mais n'a toutefois pas apporter de pièces justificatives pour les consultants et même des missions effectuées.

- Le score minimum requis est de **75/100** ;
- Conformément à la méthode de sélection retenue, le consultants qualifiés seront contactés pour la suite de la procédure ;
- Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juin 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

DECISION 001/D/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/RAF/SPM/2023 DU 07/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU LOT 2 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°001/DAOI/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UCP/CSPM/CCCM-AI/RAF/2022 DU 14 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX (A) DE REHABILITATION DE 1.122 HA ET D'AMENAGEMENT DE 3.065 HA DE PERIMETRES HYDRO-AGRICILES SOUS IRRIGATION EN RIVE DROITE, Y COMPRIS LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DIGUE LE LONG DE LA BENOUE (15,7 KM) (LOT N°1) ET (B) D'AMENAGEMENT DE 2.944 HA DE PERIMETRES HYDRO-AGRICILES SOUS IRRIGATION SOUS-PRESSION ET GRAVITAIRE EN RIVE GAUCHE, Y COMPRIS LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DIGUE LE LONG DE LA BENOUE (18,1KM) (LOT N°2)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE, Maître d'Ouvrage Délégué,

Vu la Constitution,
Vu la Loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n°2001/018 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n°2008/075 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2016 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Accord de financement entre la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA), Crédit N° 6770-CM pour la mise en oeuvre du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE) ;
Vu l'arrêté N°00000257/AMINMAP du 20 Octobre 2021 portant création de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de VIVA-BENOUE ;
Vu l'Arrêté N°0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur les performances de certains acteurs du Système des Marchés Publics ;
Vu la Lettre N°005023/L/MINEPAT/SG/DAJ/MNAS du 12 Novembre portant désignation du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet VIVA-BENOUE ;
Vu La Décision N°002/D/MINEPAT/SG/MEADEN/VIVA-BENOUE/UCP du 15 février 2022 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet VIVA-BENOUE ;
Vu la Circulaire N°00000006C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu l'Appel d'offres international ouvert N°001/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UCP/CSPM/CCCM-AI/RAF/2022 DU 14 Juillet 2022 pour l'exécution des travaux (a) de réhabilitation de 1.122 ha et d'aménagement de 3.065 ha de périmètres hydro-agricoles sous irrigation en rive droite, y compris les travaux de construction de la digue le long de la Bénoué (15,7 km) (Lot N°1) et (b) d'aménagement de 2.944 ha de périmètres hydro-agricoles sous irrigation sous pression et gravitaire en rive gauche, y compris les travaux de construction de la digue le long de la Bénoué (18,1 km) (Lot No2) - pour le Lot N°2 ;
Vu les offres des soumissionnaires ;
Vu le rapport d'analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières ;
Vu la lettre de proposition d'attribution N°0109/MINEPAT/MEADEN/IVA-BENOUE/CSPM/S du 19 Janvier 2023 du Président de la Commission Spéciale du Projet VIVA-BENOUE ;
Vu La lettre de proposition d'attribution N°024/L/MINMAP/3CM-AI/S du 03 février 2023, du Président de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Autres Infrastructures du MINMAP ;
Vu l'avis de non objection de l'IDA 22 mai 2023 du pour l'attribution du Lot N°2 ;
Vu la notification d'intention d'attribution du 23 Mai 2023 du Coordonnateur du Projet ;
Vu la notification d'attribution N°000175/UMINEMAP/MEADEN/VIVA-BENOUE/UCP/RAF/SPM/2023 du 07 juin 2023 du marché du lot N°2

DECIDE:



Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux du Lot N°2 relatif à l'Appel d'offres international ouvert N°001/DAOI/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UCP/CSPM/CCCM-AI/RAF/2022 du 14 Juillet 2022 pour l'exécution des travaux (a) de réhabilitation de 1.122 ha et d'aménagement de 3.065 ha de périmètres hydro-agricoles sous irrigation en rive droite, y compris les travaux de construction de la digue le long de la Bénoué (15,7 km) (Lot N°1) et (b) d'aménagement de 2.944 ha de périmètres hydro-agricoles sous irrigation sous-pression et gravitaire en rive gauche, y compris les travaux de construction de la digue le long de la Bénoué (18,1 km) (Lot N°2) - Lot N°2 :

N° Lot	Type d'intervention	Consistance des travaux	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC corrigé en chiffres (En FCFA)	Montant T
Lot N°2	Travaux d'aménagement hydro-agricoles	Aménagement de 2.944 ha de périmètres hydroagricoles, Construction de la digue le long de la Bénoué (18,1 km)	GROUPEMENT SINOHYDRO CORPORATION- STECOL CORPORATION LIMITED B.P. : 34 515 Yaoundé (Quartier Bastos), Yaoundé Tél. : (237) 674 65 20 80 <i>LAGDO le 7 Juin 2023</i> <i>Le COORDONNATEUR</i>	31 059 106 482	Trente un quatre-vi

MAHAMAT HABIBOU

Article 2 : Le Mandataire dudit Groupement est invité à se présenter à l'Unité de Gestion du Projet VIVA-BENOUE, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

DECISION N°015/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/SNI/CIPM/23 POUR LE SUIVI ET L'EXPLOITATION DU POSTE DE CONTROLE DE SECURITE (PCS) DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI

VU le Décret n°85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement ;
VU le Décret n°2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement ;
VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;
VU le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;
VU la Demande de Cotation N°005/DC/SNI/CIPM/23 pour le suivi et l'exploitation du Poste de Contrôle de Sécurité (PCS) de l'Immeuble Siège de la SNI ;

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°005/DC/SNI/CIPM/23 pour le suivi et l'exploitation du Poste de Contrôle de Sécurité (PCS) de l'Immeuble Siège de la SNI. Il s'agit de :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Suivi et l'exploitation du Poste de Contrôle de Sécurité (PCS) de l'Immeuble Siège de la SNI	FREEDOM NEWTECH B.P : 20 151 Yaoundé	32 971 709 FCFA	24 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

PREFET VALLEE DU NTEM

ADDITIF N°005/ADD/L12/SP/2023 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AAON/PU/L121CDP11112023 DU 12 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE EN TERRE R1023 AKONANGUI —EBENGON I-ONGOZOCK D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 27 KM DANS LA COMMUNE DE KYE-OSSI, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture d'Ambam, au plus tard le 08/06/2023 à 15 Heures, heure locale, et devra porter la mention APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/PU/L 12/CDPM/1R023 DU 12/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE EN TERRE R 1023 AKONANGUI-EIENGON I-ONGOZOCK D'UNE LONGUEUR DE 27 KM, DANS LA COMMUNE DE KYE OSSI ; DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD. • A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT •
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture d'Ambam, au plus tard le 20/06/2023 à 15 Heures, heure locale, et devra porter la mention

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres aura lieu le 08/06/2023 à 14 Heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de passation des Marchés sis à la salle de conférences de la Préfecture d'Ambam. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant connaissance de l'offre.
	Lire plutôt L'ouverture des offres aura lieu le 20/06/2023 à 14 Heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de passation des Marchés sis à la salle de conférences de la Préfecture d'Ambam. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant connaissance de l'offre.

AMBAM le 5 Juin 2023

Le PRÉFET

BOUBA HAMAN

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

ADDITIF N°01 A LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/MIRAP/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DEVANT ASSURER LE GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS ET LE CONTROLE DE LA CIRCULATION DES USAGERS A L'IMMEUBLE SIEGE, AU DOMICILE DE L'ADMINISTRATEUR ET DANS LES MAGASINS TEMOINS DE VENTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), 1er étage dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA payable au compte N°33598860001 94 (CAS-ARMP) domicilié dans toutes les agences BICEC. Les offres rédigées en français et/ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, insérées dans une enveloppe et déposées à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), 1er étage, au plus tard le 19 Juin 2023 à 13 heures précises, heure locale. En plus du nombre d'exemplaire requis par le RPAO, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe séparée, scellée et marquée comme telle pour servir d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention : « AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/MIRAP/CIPM/2023 DU EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DEVANT ASSURER LE GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS ET LE CONTROLE DE LA CIRCULATION DES USAGERS A L'IMMEUBLE SIEGE, AU DOMICILE DE L'ADMINISTRATEUR ET DANS LES MAGASINS TEMOINS DE VENTE DE LA MIRAP. » « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».
	Lire plutot Les offres rédigées en français et/ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, insérées dans une enveloppe et déposées à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), 1er étage, au plus tard le 23 Juin 2023 à 13 heures précises, heure locale. En plus du nombre d'exemplaire requis par le RPAO, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe séparée, scellée et marquée comme telle pour servir d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné
2	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire dont le montant est fixé à FCFA 388 500 (Trois cent quatre-vingt-huit mille cinq cent), délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréés et habilités par le Ministère en charge des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.

2 Cautionnement Provisoire**Lire plutot**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire dont le montant est fixé à FCFA 388 500 (Trois cent quatre-vingt-huit mille cinq cent), délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréés et habilités par le Ministère en charge des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis aura lieu le **19 Juin 2023** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la MIRAP. Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

Lire plutot

L'ouverture des plis aura lieu le **23 Juin 2023** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la MIRAP. Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

Article 2 : Le reste sans changement. /-

YAOUNDE le 19 Juin 2023

Le ADMINISTRATEUR

BAMZOK Ntol Cyprien

COMMUNE DE LAGDO

**COMMUNIQUE RADIOPORTANT ADDITIF AUX AVIS DE DEMANDE DE COTATION EN
PROCEDURE D'URGENCE: N°001/ADCNO/C/CLDO/CIPM/2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service Technique de la Commune de Lagdo au plus tard le 21 /06/2023 à 10h00 mn et devra porter la mention : DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CIPM/C/LDO/2023 DU 25 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DE 300 TABLES BANCS + 10 BUREAUX DIRECTEURS POUR LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE KATE, MAYO BOCKI, MADABA GOUNA, GOUNA I ET MADAGASCAR I DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service Technique de la Commune de Lagdo au plus tard le 27 /06/2023 DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CIPM/C/LDO/2023 DU 25 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DE 300 TABLES BANCS + 10 BUREAUX DIRECTEURS POUR LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE KATE, MAYO BOCKI, MADABA GOUNA, GOUNA I ET MADAGASCAR I DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu à la salle des conférences du BEM de la Commune de Lagdo le 21/06/2023 à 11H00mn. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée,
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu à la salle des conférences du BEM de la Commune de Lagdo le 27/06/2023 à 11H00mn. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée,

LAGDO le 19 Juin 2023

Le MAIRE

HAROUNA DAMATAL PAPAHI TO

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N°023/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 19 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°010/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 06 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE (01) PORCHERIE, D'UN POULAILLER ET D'UN (01) MAGASIN A L'UNIVERSITE DE
MAROUA (LOT1) ET DE CONSTRUCTION D'UN (01) POULAILLER A L'IRAD (DE GUIRING) (LOT2) A
MAROUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

Nom du Projet :	Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad
Numéro du Crédit :	IDA 6643 – CM
Description du Marché :	Travaux de construction d'une (01) porcherie, d'un poulailler et d'un (01) magasin à l'université de Maroua (lot1) et de construction d'un (01) poulailler a l'IRAD (de Guiring) (lot2) à Maroua.

Lot 1 : Travaux de construction d'une (01) porcherie, d'un poulailler et d'un (01) magasin à l'Université de Maroua

Délai d'exécution : cent vingt (120) jours

SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM

Ste FIRST TECHNOLOGY SARL

ADRESSE

**Tel : 691 395 876/ +145 899 1679, Courriel :
fitechplus@yahoo.com,BP:7115 DOUALA**

MONTANT DE L'OFFRE LU
PUBLIQUEMENT

112 332 042 FCFA TTC

MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE

112 332 042 FCFA TTC

MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)

112 332 042 FCFA TTC

SOUSSIONNAIRE EVALUE

NOM	Sté MANSFIELD BUILDER SARL
ADRESSE	Tel : 673 99 35 56/ 691 72 29 98, Courriel : mansfieldbuilder@yahoo.com, B.P. : 185 Yaounde
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	115 505 493 FCFA
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	115 505 493 FCFA
MOTIF DU REJET	Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante

Lot 2 : Travaux construction d'un (01) poulailler a l'IRAD (de Guiring) (lot2) à Maroua

Délai d'exécution : cent vingt (120) jours

SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM	Ste FIRST TECHNOLOGY SARL
ADRESSE	Tel : 691 395 876/ +145 899 1679, Courriel : fitechplus@yahoo.com,BP:7115 DOUALA
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	31 788 982 FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	31 788 982 FCFA TTC
MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)	31 788 982 FCFA TTC

SOUSSIONNAIRE EVALUE	
NOM	Sté MANSFIELD BUILDER SARL
ADRESSE	Tel : 673 99 35 56/ 691 72 29 98, Courriel : mansfieldbuilder@yahoo.com, B.P. : 185 Yaounde
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	68 000 000 FCFA
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	68 000 000 FCFA ^{KOUSSERI le 19 Juin 2023}
MOTIF DU REJET	Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante Le COORDONNATEUR

Le présent communiqué, qui tient lieu de main levée de la garantie de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

ABICHO MAHAMAT

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

COMMUNIQUE N°010/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OI IMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/SNI/CIPM/23 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE DETECTION INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :

Par Décision N°009/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM du **03 AVRIL 2023**, la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°006/DC/SNI/CIPM/23 pour l'entretien et la maintenance des installations de détection incendie de l'Immeuble Siège de la SNI est attribuée ainsi qu'il suit :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Entretien et maintenance des installations de détection incendie de l'Immeuble Siège de la SNI	CFAO TECHNOLOGIES B.P. 1706 Yaoundé	22 000 000 FCFA	24 mois

L'entreprise adjudicatrice est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 802, 8^{ème} étage de l'immeuble SNI pour les signatures de la lettre-commande.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer sous quinzaine leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI, porte 131, 1^{er} étage de l'immeuble siège de la SNI, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 3 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**LETTRE DE DEMANDE DE COTATION N°01/LDC/MINEPAT/MEADEN/VIVA
BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/2023 DU 19 JUIN 2023 POUR L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET
DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES COMPLÉMENTAIRES DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET
(UGP)**

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE) dans la Région du Nord, et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre d'un **Marché d'Achat de fournitures de bureau et des Consommables informatiques complémentaires de l'Unité de Gestion du Projet (UGP)**.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit Projet de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « **l'Achat de fournitures de bureau et des Consommables informatiques complémentaires de l'Unité de Gestion du Projet (UGP)** ».

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

Elle est ouverte à égalité de conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine.**

6. Financement

Crédit IDA N° 6770 - CM

7. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations complémentaires ou retirer la Demande de Cotation (DC) auprès de l'Unité de Gestion du Projet, bureau annexe de l'UGP, **sis à la MEADEN, Garoua/Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire AMADOU BANISSE, B.P. : 1805 Garoua, Tél. : (+237) 696 000 694/696 872 370, Email : vivabenoue237@gmail.com** avec copie à ndejeanclaud@yahoo.fr et à dokarimovic@hotmail.com, de lundi à vendredi entre 09 heures 00 mn et 15 heures 00 mn, heure locale.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait de la Demande de Cotation ne se fait pas en ligne. Il se fait essentiellement à l'adresse ci-dessus indiquée par décharge dans le registre des offres.

9. Remises des offres

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **21 Juillet 2023 à 10 heures (heure locale)**. A cet effet, vous trouverez ci-joint le Bordereau Descriptif et Quantitatif des fournitures que je vous demanderais de bien vouloir chiffrer et me retourner en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles à l'adresse ci-dessous et contenant la mention :

« Demande de Cotations N°01/DC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/2023 du 19 Juin 2023 pour l'Achat de fournitures de bureau et des Consommables informatiques complémentaires de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) »

« A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »

10. Délai de Livraison

Les prestations se feront dans un délai de **trente (30) jours** dès Notification de l'Ordre de Service.

11. Cautionnement Provisoire

Le soumissionnaire doit produire une garantie de soumission d'un montant de **Cinq cent mille (500 000) F CFA**. Le délai de validité de la garantie est de **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la validité des offres. Cette garantie doit être délivrée par une institution prévue par la réglementation en vigueur et figurer dans l'enveloppe contenant les pièces administratives.

12. Recevabilité des Offres

Les exigences en matière de qualification sont :

Pièces Administratives :

Le dossier administratif comportera les pièces suivantes et datant de mois de trois (03) mois :

- a) L'Attestation d'Immatriculation fiscale à jour ;
- b) L'Attestation de Domiciliation Bancaire ;
- c) L'Attestation de Non Redevance timbrée ;
- d) L'Attestation de Non Faillite ;
- e) L'Attestation de Non Exclusion des marchés publics (ARMP) ;
- f) L'Attestation de soumission CNPS et spécifique à la présente soumission ;
- g) Le Plan de Localisation.

N.B.1 : La Garantie de soumission doit être contenue dans l'enveloppe des pièces administratives.

Toutes les pièces citées ci-dessus devront être certifiées conformes, signées par les autorités compétentes et datées de moins de trois (03) mois.

N.B.2 : En dehors de la caution de soumission, l'absence d'une pièce administrative n'est pas un critère éliminatoire au moment de l'évaluation. Mais, toutes ces pièces seront exigées au moment de la signature du Marché.

Exigences Techniques :

- La Lettre de Soumission doit être suivant le modèle ci-dessous ;
- Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- La Description Techniques des fournitures proposées ;
- Le Projet de Lettre de Marché, rempli, daté, signé et cacheté ;
- La présentation d'une liste de marchés similaires (au moins un (01) dans le domaine de la fourniture de bureau ou des Consommables informatiques ou tout autre domaine équivalent au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019, et 2018) ;
- Une Attestation de Capacité Financière d'au moins Dix millions (10 000 000) Francs CFA.

N.B. : Joindre les copies des 1^{ères} et dernières pages des contrats et procès-verbaux de réception y relatifs.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du Projet VIVA BENOUE, le **21 Juillet 2023 à 10 heures 30 mn précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la MEADEN.

14. Critères d'évaluation

La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) procèdera à l'ouverture et à l'évaluation des offres selon l'ordre ci-après :

a) L'examen de la recevabilité des pièces administratives. L'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces (datées de moins de trois (03) mois).

b) L'examen des exigences techniques.

c) Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

d) La vérification des opérations arithmétiques en multipliant le cas échéant, le prix unitaire par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché sur proposition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et **moins-disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valides pour une période de **soixante (60) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Le retrait de la Demande de Cotation ne se fait pas en ligne. Il se fait essentiellement à l'adresse ci-dessus indiquée par décharge dans le registre des offres.

Les prestations à fournir dans le cadre de la présente Demande de Cotations seront à livrer à Garoua, Bureau Annexe de l'UGP, sis à la Mission d'Études pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) –Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse, Tél.: (+237) 696 872 370, Email : vivabenoue237@gmail.com , avec copie à ndejeanclaude@yahoo.fr et dokarimo@gmail.com

GAROUA le 19 Juin 2023

Le COORDONNATEUR

MAHAMAT HABIBOU

COMMUNE DE BARNDAKE

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 DU 15/06/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

dans le cadre de l'exercice budgétaire 2023, le Maire de la Commune de Mayo Hournal lance pour le compte de sa Commune un Appel d' offres national ouvert pour les de travaux de construction de trois (03) Forages dans les localites de :

- CSI Ndaou
- CSI Malapé
- CSI Guibdjol

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif,notamment

- Etudes et installation du chantier ;
- Foration ;
- Equipement et développement. Essai de pompage et pompe ;
- Analyse physico-chimique et bactériologique, formation COGES et fourniture ;
- Construction de la superstructure ;
- Aspects sodo-environnementaux

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de Foration à l'issue des études préalables est de vingt-quatre millions (24 000 000) francs CFA pour les trois (03) forages soit huit (08) millions par forage.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) lot

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par les BIP MINDDEL, Exercice 20223 1 . Charge N° IY03661 Budget Head N° 5727 100 02 64 152952 34 12 821

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Hoiima dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 699 36 68 45

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Houma dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA, payable à la recette de la Commune de Mayo Houma.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Houma au plus tard le 10/07/2023 à 10 heures précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : **N° 005/AAONO/C-MAYO HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 DU 15/06/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le dalai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réabsanion des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit quatre cent quatre-vingt mille (480 000) Francs CFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAG et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en onginaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offires, ou ayant été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le 10/07/2023 à 11 heures

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera en trois (03) étapes :

1^{ere} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire

2^{eme} étape : Évaluation de l'offre technique des Offres administrativement conformes.

3^{eme} étape ; Vérification des Offres financières des entreprises dont les Offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des Offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :**14.1.1 Pièce administratives**

- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de l'original de caution de soumission
- Fausse déclaration OU pièce falsifiée

14.1.2 Offre technique Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;

- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%) soit 32 oui sur 45 possibles ;
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière incomplète ou non conforme ;

Non-conformité du modèle de soumission ;

Absence d'un prix unitaire quantifié ; Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;

Incohérence du sous détail des prix unitaires ;

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation! établie sur 45 critères essentiels jointe au DAG et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;
- Méthodologie des travaux sur 12 critères ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 6 critères ; Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 32 oui sur 45 possibles, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière

analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel. 222 273 278/222 273 289.

MAYO-HOURNA le 15 Juin 2023

Le MAIRE

AHMADOU ABOUBAKAR

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**COMMUNIQUE N° 014 /C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE
L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 013/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 03/05/2023
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT DES MARCHÉS
PASSÉS PAR LES MINISTÈRES, LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADMINISTRATIFS ET LES
PROJETS/PROGRAMMES AU COURS DES EXERCICES 2019,2020 ET 2021 FINANCEMENT : CRÉDIT IDA
N° 61 40-CM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Technique communique :

Les cabinets ayant manifesté leur intérêt pour le recrutement relatif à l'études en vue de la réalisation de l'audit des marchés passés par les ministères, les établissements publics administratifs et les projets/programmes au cours des exercices 2019,2020 et 2021, sont informées que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résultats ci-après :

Nom du cabinet	Note	Rang	Conclusion	Observations
Global international consulting Tel. : 233 92 02 20 20/62 02 20 20 Email : gic.etude@gmail.com	88	1 ^{er}	Cabinet qualifié	le cabinet possède une expérience de plusieurs dizaine d'années dans les audits de façon générale mais également dans les audits de marchés publics avec plus de 6 contrats a son actif dans plusieurs pays d'Afrique tels que le Cameroun le Burundi la Cote d'ivoire et le Niger, Le chef de mission présenté par le cabinet a plus de 10 années d'expérience en tant que chef de mission dans le domaine des audits
Auditec Foirier 699 727 862 /676 930 983	80	2 ^e	Cabinet qualifié	Le Cabinet a une bonne expérience en en audits de manière générale mais présente juste une expérience de quatre audits des marchés publics réalisées au sein des entreprises publiques, il a pu justifier ces expériences par des copies de contrats et attestations de services rendus.Le Chef de mission dispose d'une capacité prouvée en audit
MAZARS Tel. : 233 42 41 14 / 675 29 12 53	61	3 ^e	Cabinet non qualifié	Le cabinet a réalisé juste trois audits de marchés publics en 2021, le personnel clé du cabinet dispose de plus de 10 années d'expériences dans les audits. Cependant il n'a présenté aucune information en ce qui concerne son personnel d'appui et le matériel de travail.
Cabinet d'étude techniques et développement SARL Tel. : 243 01 36 93/ 677 601 15	50	4 ^e	Cabinet non qualifié	Le cabinet a fourni deux références dans l'audit des marchés public et maîtrise le système camerounais des marchés publics Les experts en marchés publics présentés par le cabinet ont été de nombreuses fois acteurs de la passation de marchés mais en tant que des observateurs individuels pour les commissions de passation de marchés notamment à la Mateur, a l'ART, ADC etc Cependant, Le cabinet n'a présenté aucun justificatif des diplômes et expériences de son personnel
ARC CONSULTING Tel. : 699 90 97 59/ 676 91 92 92	48	5 ^e	Cabinet non qualifié	Les experts en marche public du cabinet ont le diplôme requis pour la mission et ont également été agréé il y a plus de 7 ans par l'ARMP comme experts dans les marchés publics. Cependant il n'a pas d'expérience en matière d'audit des marchés publics

OKALLA AHAND et ASSOCIES Tel. : 233 42 78 87/233 42 83 15	38	6e	Cabinet non qualifié	Le cabinet a justifié deux missions réalisées dans le cadre des marches publics Chef de mission à réaliser en 2009 l'audit a posteriori des marches au sein de la ARMP Seulement il a présenté des éléments déclaratifs pour le personnel sans aucune pièce justificative le cabinet n'a fourni aucune information sur son personnel d'appui et aucune pièce justificative pour le matériel de travail
GROUPEMENT FISCAGEST- NAT ENGINNERING SOLUTION Tel. : 237 695 332 926/690 200 043 Email :contact@nathengineering.com	38	7eme	Cabinet non qualifie	Les auditeurs du cabinet ont plus de 7 années d'expérience dans les audits Grace aux différents contrats gagner dans les administrations le cabinet maîtrise le système camerounais de marches publics Mais en ce qui concerne audit des marches, il n'a aucun contrat dans l'audit des marches publics Aucun justificatif du personnel d'appui n'a été présenté
CLS AUDIT ET CONSEILS Tel. : 699 00 07 74 / 23342 10 15	31,5	8eme	Cabinet non qualifie	Le chef de mission a dirigé plusieurs audits L'expert 1 en marche public est un agrée en marche publics ; la pièce justificative a été fourni Seulement il ne possède aucune expérience en matière d'audit des marches publics L'expérience du second expert en marches publics est déclaratif et non justifie
DELOITTE Tel. : 237 233 42 55 59/233 43 64 36 infocameroun@deloitte.com	20	9eme	Cabinet non qualifie	Les éléments présentés par le cabinet en rapport avec ses expériences et avec le personnel sont déclaratifs sans aucune pièce justificative
Cabinet C.M. B Tel. : 677 77 11 98	17	10eme	Cabinet non qualifie	Le cabinet ne dispose d'aucun justificatif d'expérience dans l'audit des marches Aucun personnel d'appui n'a été présenté

Conformément à la méthode de sélection retenue, le cabinet classer 1^{er} est invité à prendre attache avec le Service des Marchés du PEPS pour la suite de la procédure.
Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Juin 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE N° 012 /C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 013 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 14/03/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DIAGNOSTIC DU PROCESSUS DE MATURATION ET LA RÉVISION DU GUIDE DE MATURATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT PUBLIC FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Technique communique :

Les entreprises ayant manifesté leur intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'études pour le recrutement d'un consultant pour le diagnostic du processus de maturation et la révision du guide de maturation des projets d'investissement public, sont informées que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résultats ci-après :

Nom du cabinet	Note/100	Rang	Conclusion	Observations
PRESCRIPTOR Tel : (237) 677 96 91 58/677 2264 69 Email: www.prescriptor consulting.com	98	1 ^{er}	Cabinet qualifié	Le Cabinet a une bonne expérience en management des organisations. Le chef de mission a plus de cinq (05) années d'expérience dans le management des projets / programmes financés par les partenaires Techniques et Financiers ; Le cabinet a une expérience en montage et gestion des projets ; De plus, L'équipe du cabinet a la compétence requise pour la mission ; La méthodologie et le plan de travail du Cabinet ont été bien élaborés.

FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR Tel : (237) 699 89 40 69 BP :5545 Yaoundé	96	2e	Cabinet qualifié	Le cabinet a une expérience avérée en Montage et Gestion des Projets et a accompagné certaines structures dans la conception des guides d'élaboration et d'évaluation des études relatives aux projets de développement socioéconomiques locaux. La méthodologie et le plan de travail du Cabinet ont été bien élaborés Cependant, L'Expert en montage et gestion des projets n'a pas toutes les compétences requises.
DEVELOPMENT SOLUTIONS INSTITUTE (DSI) Tel : + 1 418 914 5444/+ 1 418 914 7444 Email: pkusumastuti@dsinstitute.org	63	3e	Cabinet non qualifié	Le cabinet a une expérience en montage et gestion des projets, Le chef de mission a un doctorat en économie du développement, commerce international, économétrie. Toutefois, Le Cabinet n'a pas élaboré d'approche méthodologique, ni de plan de travail ; il n'a pas d'expérience en Management des organisations et L'expert en montage et gestion des projets n'a pas rédigé assez de guides ou des manuels similaires.
MAZARS CAMEROUN Tel : (237) 691 54 28 22 Email: yann.nouamo@mazars.cm	60	4e	Cabinet non qualifié	Le cabinet a une expérience en montage et gestion des projets ainsi qu'une expérience en Management des organisations, Le Chef de mission a le diplôme requis pour la mission. Néanmoins Le Cabinet n'a pas élaboré d'approche méthodologique, ni de plan de travail, Le chef de mission n'a pas mentionné avoir eu à utiliser l'outil informatique ainsi que l'expert en Management des organisations et il n'a pas élaboré d'approche méthodologique, ni de plan de travail.

● Le score minimum requis est de 70/100 ;

- Conformément à la méthode de sélection retenue, le cabinet classé premier est invité à prendre attache avec le Service des Marchés du PEPS pour la suite de la procédure ;
- L'autre cabinet qualifié reste en attente au cas où la négociation avec le cabinet classé premier n'aboutit pas ;

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Juin 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE 00075/E/2 DU 14 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA
SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET (SMI)
N°00035/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/RGS/ARGES/2023 DU 20 FEVRIER 2023 EN VUE DU
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EXTERNE CHARGE DE L'AUDIT DE LA MISE EN
ŒUVRE DES ASPECTS HYGIENE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT (HSE) AU SEIN DES CHANTIERS DES
TRAVAUX STRUCTURANTS DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET
RESILIENTES DANS LES VILLES DE DOUALA ET YAOUNDE NOM DU PROJET : PROJET DE
DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) FINANCEMENT : BANQUE
MONDIALE PART HORS TVAMÉTHODE DE SÉLECTION COMPARAISON DES CV**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) communique :

Le Consultant : DJANAL Bernard, Tel : 237 699 83 17 22 / 676 86 92 05 ; Email : bdjanal@gmail.com, est attributaire du Contrat relatif à l'audit de la mise en œuvre des aspects Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) au sein des chantiers des travaux structurants du projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes dans les villes de Douala et Yaoundé.

Il est invité à prendre attache avec la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes, 4^{ème} étage sise immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé, B.P. 615, Yaoundé- Cameroun, Tél : (237) 242 02 97 34, E-mail : minhdu.pdvir@gmail.com, pour les modalités de signature du Contrat.

YAOUNDE le 14 Juin 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**DECISION JJOF/ N N T /D/M1NEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/RAF/SPM/2023 DU 0 Y 2023PORTANT
AHRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU LOT 2 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
NO001/DAOI/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UCP/CSPM/CCCM-AI/RAF/2022 DU 14 JUILLET 2022
POUR LES TRAVAUX (A) DEREHABILITATION DE 1.122 HA ET D'AMENAGEMENT DE 3.065 HA DE
PERIMETRES HYDRO-AGRICOLÉS SOUS IRRIGATION EN RIVEDROITE, Y COMPRIS LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA DIGUE LE LONG DE LA BENOUE (15,7 KM) (LOT NOI) ET (B)D'AMENAGEMENT
DE 2.944 HA DE PERIMETRES HYDRO-AGRICOLÉS SOUS IRRIGATION SOUS-PRESSION ET GRAVITAIRE
ENRIVE GAUCHE, Y COMPRIS LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DIGUE LE LONG DE LA
BENOUE (18,1 KM) (LOT NO2)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

Affichage Web

Le Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE, Maître d'Ouvrage Délégué,

[illegible]

la Constitution.

la Loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
le Décret n°2001/018 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des
Marchés Publics

(ARMP) :

le Décret n°1008/OTb du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics :

le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant

création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

le Décret n°2018/366 du 20 juin 2016 portant Code des Marchés Publics ;

L'Accord de financement entre la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA),
Crédit No 6770-CM

pour la mise en oeuvre du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BEOUE) :

l'arrêté N°00000257/AMINMAP du 20 Octobre 2021 portant création de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du

Projet de VIVA-BENOUE:

L'Arrêté N°0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur les

performances de certains acteurs du Système des Marchés Publics ;

la Lettre N°005023/L/MINEPAT/SG/DAJ/MNAS du 12 Novembre portant désignation du Président de la Commission

Spéciale de

Passation des Marchés du Projet VIVA-BENOUE ;

La Décision No002/D/MINEPAT/SG/MEADEN/VIVA-BENOUE/UCP du 15 février 2022 portant constatation de la Commission Spéciale de

Passation des Marchés auprès du Projet VIVA-BENOUE ;

la Circulaire N°00000006C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au

Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

l'Appel d'offres international ouvert No OOWAOI/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UCP/CSPM/CCCM-AI/RAF/2022 DU 14 Juillet 2022

pour l'exécution des travaux (a) de réhabilitation de 1.122 ha et d'aménagement de 3.065 ha de périmètres hydro-agricoles sous irrigation

en rive droite, y compris les travaux de construction delà digue le long de la Bénoué (15,7 km) (LotNo1) et(b) d'aménagement de 2.944

ha de périmètres hydro-agricoles sous irrigation sous-pression et gravitaire en rive gauche, y compris les travaux de construction de la digue

le long de la Bénoué (18,1 km) (Lot No2) - pour le Lot No2 ;

les offres des soumissionnaires ;

le rapport d'analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières ;

la lettre de proposition d'attribution N°0109/MINEPAT/MEADENA/IVA-BENOUE/CSPM/S du 19 Janvier 2023 du Président de la

Commission Spéciale du Projet VIVA-BENOUE ;

La lettre de proposition d'attribution No024/L/MINMAP/3CM-AI/S du 03 février 2023, du Président de la Commission Centrale de Contrôle

des Marchés des Autres Infrastructures du MINMAP ;

l'avis de non objection de l'IDA 22 mai 2023 du pour l'attribution du Lot No2 ;

Vu la notification d'intention d'attribution du 23 Mai 2023 du Coordonnateur du Projet ;

la notification d'attribution No 000175/UMINEMAP/MEADEN/VIVA-BENOUE/UCP/RAF/SPM/2023 du 07juin 2022

-t'

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux du Lot No1 relatif à l'Appel d'offres international

ouvert No 001/DAOI/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UCP/CSPM/CCCM-AI/RAF/2022 du 14 Juillet 2022 pour l'exécution des

travaux (a) de réhabilitation de 1.122 ha et d'aménagement de 3.065 ha de périmètres hydro-agricoles sous irrigation en rive droite,

y compris les travaux de construction de la digue le long de la Bénoué (15,7 km) (Lot No1) et (b) d'aménagement de 2.944 ha de

périmètres hydro-agricoles sous irrigation sous-pression et gravitaire en rive gauche, y compris les travaux de construction de la

digue le long de la Bénoué (18,1 km) (Lot No2) - Lot No2 :

MAHAMAT HABIBOU

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N° 359/23/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 16 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE (01) LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Madame le Ministre des Enseignements Secondaires**

- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités
- Vu La loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- La circulaire n°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
- Vu la proposition d'attribution N° 022/MINESEC/CIPM/2023 du 14 Juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1er : L'entreprise ci-après désignée, est attributaire d'une (01) Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres Ouvert N°03/AONO/MINESEC/CIPM/2023 du 27 Janvier 2023, pour l'équipement de l'atelier de Géomètre-Topographe du Lycée Technique de GAROUA-BOULAI de la manière suivante :

N° AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MON TANT TTC FCFA	DELAI (Jours)
03	Equipe ment de l'atelier de Géomètre-Topographe du Lycée Technique de GAROUA-BOULAI	SOCIETE ECODIS SARL	57-25-112-01-571 220-524411	36 401 063	90

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 16 Juin 2023

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

DECISION N°012/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/SNI/CIPM/23 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI

VU le Décret n°85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement ;
VU le Décret n°2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement ;
VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;
VU le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;
VU la Demande de Cotation N°004/DC/SNI/CIPM/23 pour l'entretien et la maintenance des installations téléphoniques de l'Immeuble Siège de la SNI ;

D E C I D E

Article 1^{er} : L'entreprises dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°004/DC/SNI/CIPM/23 pour l'entretien et la maintenance des installations téléphoniques de l'Immeuble Siège de la SNI. Il s'agit de :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Entretien et maintenance des installations téléphoniques de l'Immeuble Siège de la SNI	CFAO TECHNOLOGIES B.P. 1706 Yaoundé	28 000 000 FCFA	24 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

COMMUNE DE NJIMOM

**ADDITIF N° 04/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 12 /AONO/C-NJIMOM/SG/CIPM-AI/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ELECTRIFICATION DU
CENTRE-VILLE DE NJIMOM DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de Njimom, au plus tard le 15/06/2023 à 9h heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention suivante APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/AONO/C-NJIMOM/SG/CIPM-AI/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE-VILLE DE NJIMOM DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de Njimom, au plus tard le 21/06/2023 à 9h heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention suivante APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/AONO/C-NJIMOM/SG/CIPM-AI/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE-VILLE DE NJIMOM DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 15/06/2023 à 10 h, heure locale par la commission interne de passation des marchés publics de la commune de NJimom, dans la salle des actes de la Mairie. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 21/06/2023 à 10 h, heure locale par la commission interne de passation des marchés publics de la commune de NJimom, dans la salle des actes de la Mairie. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

NJIMOM le 15 Juin 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

COMMUNE DE NJIMOM

ADDITIF N° 03/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°11/AONO/C-NJIMOM/CIPM-TBEC/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DU CMPJ DE AU LIEU DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au bureau des marchés de Njimom , au plus tard le 15/06/2023 à 09 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°11/LC/C.NJI[V10M/CDPMPN-TBEC/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE LA
CONSTRUCTION DU CMPJ DE NJIMOM
((A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) >**

NB : Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par l'Autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention :
« RETRAIT » et ((OFFRE DE REMPLACEMENT)> ou « MODIFICATION »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au bureau des marchés de Njimom , au plus tard le 21/06/2023 à 09 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°11/LC/C.NJI[V10M/CDPMPN-TBEC/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE LA
CONSTRUCTION DU CMPJ DE NJIMOM
((A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) >**

NB : Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par l'Autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention :
« RETRAIT » et ((OFFRE DE REMPLACEMENT)> ou « MODIFICATION »

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 5/06/2023 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de NJIMOM siégeant à la salle des actes de la Mairie de Njimom.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 21/06/2023 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de NJIMOM siégeant à la salle des actes de la Mairie de Njimom.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

NJIMOM le 15 Juin 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°48/ASMI/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/APM/2023 DU 09 JUIN 2023 POUR LE DIAGNOSTIC ET L'ÉVALUATION DU RÉSEAU, L'INSTALLATION ET LE PARAMÉTRAGE DU LOGICIEL TOM2PRO SUR LES NOUVEAUX POSTES DE TRAVAIL DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement sous la forme d'un « prêt » en vue de financer le coût du Projet de Développement du Secteur des Transports. La Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint, l'agence d'exécution du Client se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés prévus au titre du Contrat de Consultants pour le Diagnostic et l'évaluation du réseau, l'installation et le paramétrage du logiciel TOM2PRO sur les nouveaux postes de travail devant être acquis dans le cadre du Projet.

2. Consistance des prestations

Les services de consultant (« Services ») consistent à :

- mettre à jour le réseau lié au système comptable. ;
- installer et à configurer les nouveaux postes ordinateurs dédiés au système de gestion comptable ;
- mettre à jour le système comptable pour une optimisation fonctionnelle.

Il est prévu que les prestations soient fournies et achevées pour une durée de trente (30) jours après notification de l'Ordre de Service de Démarrage.

3. Participation et origine

Le Ministre des Travaux Publics invite les Cabinets et Firms de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Disposer d'une Attestation de représentation ou de partenariat TechExpert délivrée par Tomate ;
- Avoir en son sein un TechExpert des logiciels édités par Tomate (Attestation de TechExpert) titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (Bac+5 au moins) en informatique, économie ou gestion ;
- justifier au moins deux (02) références similaires dans l'évaluation du réseau, l'installation et le paramétrage du logiciel TOM2PRO ;
- posséder une expérience avérée de plus de 10 ans, dans le paramétrage du système de gestion comptable.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14 à 3.20 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) – Passation des Marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) et Services de consultants juillet 2016, révisés en novembre 2017 », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres Cabinet pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur la Qualification des Consultants (QC), telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 9 heures à 16 heures.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français ou anglais, portant la mention « Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour le Diagnostic et l'évaluation du réseau, l'installation et le paramétrage du logiciel TOM2PRO sur les nouveaux postes de travail » doivent être déposées au plus tard le 12 JUILLET 2023 à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse ci-après :

La Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC)
située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre
Derrière l'Hôtel des Députés - Rue : Lac Municipal
Tél : (+237) 666 003 934 Email : csepr_badbm@yahoo.fr

YAOUNDE le 9 Juin 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE NJIMOM

ADDITIF N° 02BIS/A/AONO/R-OU/D-NOUN/C-NJM/CIPM-TBECAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/DC/C.NJM/CIPM-AG/2023 DU 23/05/2023, RELATIVE A L'EQUIPEMENT DU CMPJ (LOTI) ET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES (LOT2), DE LA COMMUNE DE AU LIEU DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau des Marchés de la Commune de Njimom au plus tard le 15/06/2023 à 10 heures, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C.NJM/CIPM-AG/2023 DU 23/05/2023, RELATIVE A L'EQUIPEMENT DU CMPJ (Loti) ET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES (lot2), DE LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"
	Lire plutôt Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau des Marchés de la Commune de Njimom au plus tard le 21/06/2023 à 10 heures, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C.NJM/CIPM-AG/2023 DU 23/05/2023, RELATIVE A L'EQUIPEMENT DU CMPJ (loti) ET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES (lot2), DE LA COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps, des offres techniques et financières qui aura lieu le 16/06/2023 à 10 heures. Dans la salle des délibérations de la Commune de Njimom, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.
	Lire plutôt L'ouverture des plis se fera en un temps, des offres techniques et financières qui aura lieu le 21/06/2023 à 10 heures. Dans la salle des délibérations de la Commune de Njimom, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

NJIMOM le 15 Juin 2023

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

COMMUNE DE BANA

**ADDITIF N°(6/2023/AD/CBANA/CIPM/2023 DU RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION
N°02/DC/C-BNA/CIPM/2023 DU POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE
BANA, DES CSI DE BADOUMLA ET BATCHA DANS LA COMMUNE DE BANA D'UNE PART**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Le 22/06/2023 à 11 heures à la Mairie de BANA
	Lire plutot Le 30/06/2023 à 11 heures à la Mairie de BANA

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Le 22/06/2023 à 12 heures dans la salle des actes de la mairie de BANA
	Lire plutot Le 30/06/2023 à 12 heures dans la salle des actes de la mairie de BANA

BANA le 19 Juin 2023

Le MAIRE

FANGA Jean Baptiste

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

**APPEL A CANDIDATURES N°004 DU 19 JUIN 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN.E RESPONSABLE
VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'ACCELERATION
DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) DATE : 19 JUIN 2023FINANCEMENT :
IDA : 69870-CM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a bénéficié d'un prêt de la Banque mondiale d'un montant de 100 millions USD pour mettre en œuvre le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC). Le PATNUC est placé sous la tutelle du MINPOSTEL et a pour objectif d'accroître l'inclusion numérique et l'utilisation de solutions agricoles numériques par des petits exploitants agricoles acteurs des chaînes de valeur agricoles cibles. Ainsi, le PATNUC incarne l'approche de la transformation numérique, ciblant un secteur hautement stratégique pour le Cameroun tout en proposant de réformer le cadre réglementaire du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ce projet, avec son investissement dans la connectivité et les compétences numériques, soutient des interventions qui tirent parti des innovations numériques pour stimuler la croissance agricole, afin de contribuer en fin de compte à l'amélioration de la qualité des moyens de subsistance en milieu rural.

Le PATNUC est structuré autour de 4 composantes : (i) Stratégie, politique publique et la réglementation numérique pour l'inclusion et la transformation numérique ; (ii) connectivité et inclusion numériques ; (iii) facilitation de l'implémentation des solutions numériques basées sur les données dans le secteur agricole ; et (iv) gestion du projet et l'engagement citoyen. Ainsi, le gouvernement à travers la SND30, ambitionne d'enclencher véritablement la transformation structurelle de l'économie camerounaise qui s'appuiera sur une modernisation du secteur agricole (agriculture, élevage, pêche et aquaculture) à travers l'amélioration de la productivité et la compétitivité des exploitations familiales agricoles et la promotion d'une dynamique d'industrialisation véritable. La modernisation du secteur agricole devra s'appuyer sur l'écosystème numérique en constante évolution dans le pays qui trace la voie de l'économie numérique.

Le PATNUC a l'intention de financer les prestations d'un.e Responsable Violences Basées sur le Genre (VBG).

Le présent appel à candidatures vise à recruter un Responsable Violences Basées sur le Genre (VBG) au sein de l'Unité de Gestion du PATNUC.

2. Objet

Placé(e) sous l'autorité du Coordonnateur National, le Responsable Violences Basées sur le Genre (VBG) veillera en étroite collaboration avec les équipes régionales, à la prise en compte des VBG dans la mise en œuvre de toutes les activités du Projet, sous la supervision technique du Responsable Environnemental.

3. Consistance des prestations

Les tâches inhérentes au Responsable en VBG concerne une évaluation des risques de VBG du projet afin qu'elle serve de base à toutes les activités suivantes :

- Contribuer à l'élaboration et au suivi des éléments relatifs aux VBG, dans le but d'améliorer et finaliser les documents de sauvegardes environnementales et sociales du Projet ;
- Mener le design et la mise en œuvre d'un mécanisme de gestion des plaintes contre la VBG (MGP-VBG) qui traitera les réclamations liées à l'exploitation/aux abus sexuels et au harcèlement dans le cadre du Projet en coordination avec le Mécanisme de Gestion des Plaintes du Projet. Rassurer d'une approche « centrée sur les survivants/victimes » des VBG pour faire en sorte que les personnes victimes reçoivent une assistance médicale, psychosociale et juridique conformes aux besoins de chacun, sous réserve du consentement de la victime tout en respectant leur droit à la confidentialité et sécurité (ceci comprendra un suivi régulier sur le terrain pour assurer le fonctionnement, les pistes d'entrées appropriées, et la qualité des services dans le système de référencement) ;
- Veiller à la prise en compte et à l'intégration des questions de genre et de VBG, dans les termes de référence de processus de conception, de la mise en œuvre et de suivi des produits délivrés par le PATNUC ;
- Contribuer à l'intégration des clauses spécifiques aux VBG, dans les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et/ou Dossier de Demande de Cotation (DC) ainsi que dans les contrats des prestataires (entreprises, missions de contrôle, etc.) ;
- Développer et mettre en place un plan de formation sur la VBG tout au long du Projet, pour tous les acteurs impliqués dans la chaîne de la mise en œuvre du Projet, notamment les populations à la base, les prestataires et autres sous-traitants, les sectoriels, etc. Ce plan devra inclure les autres partenaires utiles pour le système de référencement et le mécanisme de gestion des plaintes liés aux VBG tels que les écoles, les hôpitaux, les services de justice, etc.
- Mener une cartographie des services disponibles pour les survivants et autres personnes affectées par les VBG dans les zones où le projet intervient,

Superviser l'ensemble des prestataires sélectionnés pour mettre en œuvre les activités de prévention et de lutte contre les VBG, auprès des communautés riveraines et de tout autre acteur impliqué dans la mise en œuvre du PATNUC ;

- Veiller au respect des procédures en vigueur dans la réalisation des activités du projet et proposer des solutions adéquates dans le but d'améliorer les performances en matière de prévention et gestion des VBG ;
- Tenir à jour un tableau de suivi des activités qui résume les indicateurs, les informations liées à la gestion des contrats des différents prestataires et des acteurs sectoriels relatifs aux VBG et au Code de Conduite mis en vigueur ;
- Présenter un tableau récapitulatif des bonnes pratiques ou « succès stories » vécues suite à la mise en œuvre des activités du Projet ;
- Contribuer à la préparation des plans d'actions annuels sur les aspects VBG, ainsi qu'à la rédaction des rapports périodiques du projet (trimestriels, semestriels et annuels) et veiller à la prise en compte adéquate des aspects VBG
- Contribuer à la mise en place et la mise à jour d'une base de données sur le mécanisme de gestion des plaintes, notamment pour le suivi et le reporting des plaintes relatives aux VBG enregistrées par le Projet. Ceci doit être fait en respectant le protocole de confidentialité et selon le fonctionnement du mécanisme de gestion des Plaintes-violences basées sur le genre établi pour le projet ;
- Mettre en place le plan de suivi-évaluation des activités relatives à la prévention et la gestion des VBG, en collaboration avec le Responsable chargé des sauvegardes sociales, le Responsable chargé des sauvegardes environnementales et le Responsable Suivi-évaluation, assorti des indicateurs de résultats et leurs valeurs cibles.

4. Période d'exécution

Le contrat sera conclu pour une durée **un (01) an renouvelable** avec une période d'essai de 06 mois après la signature du contrat. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé, le contrat sera renouvelé après avis de non objection de la Banque mondiale pour un délai supplémentaire d'un an, sur la durée de mise en œuvre du Projet.

Le candidat retenu devrait être disponible immédiatement au lieu de travail à Yaoundé.

5. Participation et origine

Les qualifications et l'expérience requises pour ce poste sont les suivantes :

- Avoir au moins un diplôme de Bac +5 ou équivalent, en médecine humaine, en sciences sociales, en droit, Management des projets, ou toute autre discipline similaire
- Disposer d'au moins 08 années d'expérience professionnelle globale ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la supervision des activités de prévention et lutte contre les violences basées sur le genre ;
- Avoir une excellente connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivantes/victimes des VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et de lutte contre les violences basées sur le genre ;
- Disposer d'une bonne expérience des méthodes de collecte et d'analyse des données sur les VBG ;
- Avoir des capacités dans l'analyse situationnelle des problématiques liées aux violences basées sur le genre ;
- Avoir de bonnes connaissances des politiques de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale ;
- Avoir une bonne connaissance de la législation nationale en matière de VBG ;
- Excellente maîtrise de l'anglais ou du français et bonnes compétences en matière de rédaction de rapports ; la capacité à travailler dans les deux langues sera un atout supplémentaire ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet et Intranet, etc.) ;
- Avoir au moins 5 ans dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, la santé de la reproduction, serait un atout.

6. Financement

IDA : 69870-CM

7. Remises des offres

*Les manifestations doivent parvenir au plus tard le **juillet 07 à 15 heures***

- soit par courriel à : procurement@patnuc.cm.

- soit déposées sous pli fermé en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) à l'Unité de gestion du Projet, au 1^{er} étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL, situé entre la Poste centrale et ENEO centrale. Tél. : +237 222 232 628 portant la mention :

« RECRUTEMENT D'UN.E RESPONSABLE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU PATNUC »

8. Composition du dossier

La sélection se fera en 2 phases, selon les procédures en vigueur au PATNUC :

(i) Evaluation des dossiers de candidature ;

(ii) Entretien avec les candidats qualifiés.

NB : Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le candidat classé premier dans la liste finale. Les négociations portent essentiellement sur : les conditions techniques de mise en œuvre de la mission ainsi que les conditions de paiement.

ü Dossier de candidature

Les candidats au poste devront soumettre une offre de candidature comprenant les éléments ci-après :

- Une lettre de motivation manuscrite adressée au Coordonnateur du PATNUC ;
- Un curriculum vitae (CV) du candidat daté et signé de moins de trois (03) mois avec les adresses complètes du candidat (boite postale, téléphone, e-mail etc.) mettant en exergue les expériences similaires ;
- Les attestations certifiées ou attestations de service fait relatives aux déclarations ou expériences présentées dans le CV ;
- La copie certifiée conforme de l'original du diplôme exigé ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité (CNI).
- Présentation du dossier en cinq (05) exemplaires ; dont 01 original et 04 copies ou forme électronique facilement exploitable.

Le PATNUC se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

9. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Présentation du dossier : 5 points
- Qualifications principales : 20 points ;
- Expériences professionnelles : 65 points et
- Qualifications complémentaires : 10 points.

N.B. : La note minimale requise pour la phase des entretiens est de quatre-vingt (80) points sur cent (100).

Phase des entretiens

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Présentation et expression : 5 points
- Connaissance du PATNUC et des missions du attendu au poste : 50 points
- Compétences managériales, stratégiques et organisationnelles : 30 points
- Maîtrise des deux langues officielles : 15 points

Le système de pondération est le suivant :

- Etude du dossier : score sur 100 et score pondéré sur 75
- Entretien : score sur 100 et score pondéré sur 25

A l'issue de l'étude des dossiers de candidature et des entretiens effectués, seul(e) le/la candidat. e ayant obtenu.e la note combinée la plus élevée et classé premier sera retenu pour la suite de la procédure.

10. Renseignements Complémentaires

Les candidat.es intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires par courriel à procurement@patnuc.cm ou par téléphone aux numéros : +237 222 232 628

YAOUNDE le 19 Juin 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINFRED

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00037/DC/MINEPIA/CIPM/2023 DU 19 JUIN 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION DES RUCHES EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 31 053 03 330002 524419 954

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du développement de la filière apicole nationale, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour une demande de cotation en vue de l'acquisition des ruches en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations relatives à la consultation comprennent l'acquisition, le transport, la manutention et la fourniture de :
- Trois cent vingt six (326) ruches qui seront mis à la disposition des apiculteurs camerounais.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quinze millions (15 000 000) FCFA.

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toute Entreprise de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 57 31 053 03 330002 524419 954.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq (25 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, au plus tard **le 04 JUILLET 2023 à 13 heures** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N° 00037/DC/MINEPIA/CIPM/2023 DU 19 JUIN 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION DES RUCHES EN
PROCEDURE D'URGENCE.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 04 JUILLET 2023 _ à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet de la présente demande de cotation est de soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Les équipements, objet de la présente consultation, seront livrés au magasin du MINEPIA sis à la Délégation Régionale de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Centre à Yaoundé-Mvog Betsi.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et acquittée à la main par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du dossier de consultation, d'un montant de **trois cent mille (300 000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite initiale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ainsi que des offres techniques et financières aura lieu le

04 JUILLET 2023 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- dossier administratif incomplet ou pièce(s) non conforme(s) au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années ;
- absence d'un prix à un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
- non-conformité de 100% des caractéristiques techniques connues des ruches ;
- non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.

2 –Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
- accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- références de l'Entreprise ;
- prospectus en couleur conforme aux spécifications techniques de la DC ;
- proposition technique conforme aux spécifications techniques de la DC ;
- chronogramme et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

N.B : Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins cinq (05) « oui » sur sept (07) des critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administrative et technique seront conformes pour l'essentiel aux prescriptions du dossier de demande de consultation, et présentant l'offre financière évaluée la moins-distante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA sise à Mvog-Betsi / Yaoundé.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 19 Juin 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°74/23/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 03/AONO/MINESEC/CIPM/2023 DU 27 JANVIER 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

L'Entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres susmentionné, pour **l'équipement de l'atelier de Géomètre-Topographe du Lycée Technique de GAROUA-BOULAI**, de la manière suivante :

N°AO	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (Jours)
03	Equipement de l'atelier de Géomètre-Topographe du Lycée Technique de GAROUA-BOULAI	SOCIETE ECODIS SARL	57-25-112-01-571220-524411	36 401 063	90

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le **Service des Marchés Publics**, bâtiment "C" **porte 813**, pour l'établissement du projet du Marché correspondant.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au **Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés**, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de **mainlevée de caution de soumission**. /-

YAOUNDE le 16 Juin 2023

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N°018/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPMM/2022 DU 04/07/2022 PORTANT
PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS
N°013/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SPM/2022 DU 25/05/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES
SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ABRITANT L'UNITE DE COORDINATION DU PROLAC.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le **Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad** communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de la Demande de Cotations ci-dessus référencée se présentent comme suit :

Nom du Pays :	République du Cameroun
Nom du Projet :	Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad
Numéro du Crédit :	IDA 6643 - CM
Intitulé du Marché :	fourniture des services d'entretien des locaux abritant l'unité de coordination du PROLAC.
Délai d'exécution	douze (12) mois.

SOUMISSIONNAIRE RETENU

NOM	ETS MAHAMAT BARKA
ADRESSE	BP KOUSSERI TEL : 676454727
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	sept millions cinq cent mille (7 500 000) FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	sept millions cinq cent mille (7 500 000) FCFA TTC
MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)	<i>sept millions cinq cent mille (7 500 000) FCFA</i>

SOUMISSIONNAIRE EVALUE	
NOM	ETS LE ROI
ADRESSE	BP KOUSSERI TEL : 695 161 295
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	Huit millions treize mille six cent (8 013 600) FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	Huit millions treize mille six cent (8 013 600) FCFA TTC
MOTIF DU REJET	Offre financièrement deuxième.

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE N° 016/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 13 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATIONS N° 015/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE GPS ET DE SYSTÈME DE SÉCURITÉ SUR LE MATÉRIEL ROULANT DU PEPSFINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Technique communique :

Les Soumissionnaires ayant déposé leurs offres relative à la Demande de Cotations pour l'acquisition et l'installation de GPS et de système de sécurité sur le matériel roulant du PEPS, sont informés que l'ouverture et l'analyse des plis a abouti aux résultats ci-après :

ADJUDICATAIRE :

L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE GPS ET SYSTÈME DE SECURITE SUR MATERIEL ROULANT DU PEPS	Soumissionnaire retenu		
	Nom du soumissionnaire retenu	Prix offert par le soumissionnaire retenu hors TVA	Prix final du marché TTC
	ETS MAPON AFRICA Tél : (237) 699 56 69 82/ 670 50 5314 Email : trois_jsars@yahoo.fr	8 230 500FCFA HT	9 814 871 FCFA TTC
	Autre soumissionnaire évalué		
	Nom et adresse du soumissionnaire évalué	Prix offert par le soumissionnaire évalué hors TVA	Prix offert par le soumissionnaire évalué TTC
	ETS MEGATEC-NUMERIS SARL Tél : 651 64 08 64 / 690 88 20 22 BP : 20706 Yaoundé Email : support@mnsarl.com	9 220 000 FCFA HT	10 994 850FCFA TTC
	Soumissionnaires éliminés		
	Nom du soumissionnaire	Prix offert par le soumissionnaire hors TVA	Observations
	ETS 3J SARL Tél. : 675 90 95 04 Email .info@3jsarl.com BP : 12552 Douala	8 015 500 FCFA HT	Éliminé pour absence de caution de soumission
	STE SITT SARL Tél. : 694 57 13 84 Email .sittsarl9gmail.com BP : 3365 Douala	7 845 500 FCFA HT	Éliminé pour absence de caution de soumission



COMMUNE DE BASCHEO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/M-C-BASCHEO/SG/CIPM/2023 DU 16/06/2023 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BASCHEO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , NA
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du développement de ses infrastructures et l'amélioration des conditions de travail du personnel communal, le Maire de la Commune de Baschéo, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de l'hôtel de ville de la Commune de Baschéo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- INSTALLATION DU CHANTIER ET TRAVAUX PRELIMINAIRES ;
- LES TERRASSEMENTS: les TRAVAUX DE BETON ET BETON ARME;
- les TRAVAUX DE MAÇONNERIES ;
- ETANCHEITE ET ISOLATION;
- CHARPENTE ET COUVERTURE ET FAUX PLAFOND ;
- REVETEMENTS DURS ;
- PLOMBERIE; ELECTRICITE-CLIMATISATION ;
- MENUISERIE BOIS, METALLIQUE, ALU ET VITRERIE;
- MENUISERIE ALUMINIUM ET BOIS PEINTURE LES VRD-ASSAINISSEMENT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de trois cent cinquante-neuf millions trois cent deux mille cent quatre-vingt-neuf (359 302 189) francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique,

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAQ).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de BASCHEO. dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Commune de BASCHEO, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Baschéo.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront-déposées sous pli fermé contre récépissé dans les services de la Commune de BASCHEO, au plus tard le 13/07/2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention suivante **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 007/BASCHEO/SG/CIPM/2023 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BASCHEO DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD»**

« A N'OUVRIR_QU'EN_SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à sept millions cent quatre-vingt-six mille cinquante (7 186 050) francs CFA, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu 13/07/2023 à 11 heures, heure locale par la Commission Interne Marchés de la Commune de BASCHEO dans la salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ere étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2eme étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes,
- 3eme étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1 Principaux critères éliminatoires:

14.1.1 Pièces administratives.

Absence de la caution de soumission :

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Non-conformité ou Absence après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
 - Note technique inférieure au seuil minimal requis de (70%),
 - Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément aux dispositions de la Lettre circulaire N 005/L/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 du Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics instituant cette pièce comme critère éliminatoire.
- 14.1.3 Offre financière Offre incomplète ou non conforme (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif Absence ou incohérence d'un sous-détail des prix unitaires Non-conformité du modèle de soumission

14.2 Critères essentiels L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 59 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte tes critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 04 critères ;
- Expérience du Personnel de l'entreprise sur 42 critères ;
- disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 18 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 05 critères ;
- Références de l'entreprise sur 08 critères ;
- Acceptation des conditions du marché sur 02 critères ;

- Situation financière de l'Entreprise sur 04 critères. Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu (70%) soit 59 / 83 oui possible, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Baschéo.

BASHEO le 16 Juin 2023

Le MAIRE

SOUAIBOU

COMMUNE DE NGOMEDZAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM/2023 DU ____/____/____ POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI ET
DE CONTROLE DES TRAVAUX DE POUR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LE TRONCON
CARREFOUR CETICEKOUENDJI (INTER N22) - OSSOBIKOB - ANGONFEME - AKONGO -
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTEKOUDBESSANDA (LIMITE MVENGUE) DANS LA
COMMUNE DE NGOMEDZAP,**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la Commune de NGOMEDZAP porte publication d'un Appel d'Offres Ouvert, en vue du recrutement d'un Cabinet pour la Maîtrise d'œuvre de Suivi et de Contrôle de l'exécution Des Travaux De Traitement Des Points Critiques Sur Le Troncon Carrefour Cetic Ekouendji (Inter N22) - Ossobikobo - Angonfeme - Akongo - Ekoudbessanda (Limite Mvengue) Dans La Commune De Ngomedzap, Departement Du Nyong Et So'o, Region Du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux concernant l'itinéraire CARREFOUR CETIC EKOUEENDJI (INTER N22) - OSSOBIKOB - ANGONFEME - AKONGO - EKOUEBESSANDA (LIMITE MVENGUE) comprennent les opérations suivantes :

- SERIE 000 : Installation ;
- SERIE 100 : Nettoyage - Terrassements ;
- SERIE 300 : Assainissement - Drainage ;
- SERIE 400 : Ouvrages d'art ;
- SERIE 500 : Signalisation et Equipements de sécurité ; - SERIE 600 : Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total des prestations est de : **Dix Huit Millions (18.000.000) Francs CFA soit Six Millions (6.000.000) Francs CFA par Phase.**

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes et Cabinets de droit camerounais non exclus de la commande publique.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2023 et Suivant (Ligne Fonds routier).

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Secrétariat de la Commune de NGOMEDZAP, Tél. :

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de NGOMEDZAP Tél :, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non-remboursable de Vingt Cinq Mille **(25.000) Francs CFA** payable à la Recette municipale de NGOMEDZAP.
Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service Technique de la Mairie de NGOMEDZAP, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en Sept(07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la Mairie de NGOMEDZAP, au plus tard le **26 juin 2023 à 12 : 00**, heure locale, revêtue de la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°00

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de **neuf (09) mois pour la Phase 1, sept (7) mois pour la Phase 2 et cinq (05) mois pour la Phase 3**

Les présentes prestations sont regroupées en lot unique.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe du DAO, précisant le montant de **Trois Cent Soixante Mille (360.000) Francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le nonrespect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 26 juin 2023 à 13 : 00 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de NGOMEDZAP, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70% des points.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après le délai réglementaire à l'exception de la caution de soumission
- b) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- c) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Présence d'informations financières dans l'Offre technique ;
- e) Note technique inférieure à 70/100.
- f) Offre financière incomplète, absence des TDR

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite par points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- 1) Expérience du Bureau d'Etude 10 points
- 2) Personnel 40 points
- 3) Plan de travail et méthodologie 20 points
- 4) Moyens technique et matériels (logistique) 20 points

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été évaluée la mieux disante. La note Globale (NG) à attribuer au candidat sera calculée sur la base de la formule :

$NG = 70\%NT + 30\%NF$ où NT désigne la note technique et NF la note financière La note financière sera calculée de la manière suivante :

Note Financière (NF) = $(100 \times Fm/F)$

Où Fm désigne montant de l'Offre la moins disante et F le montant de l'Offre notée.

-

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les Cabinets et Bureaux d'Etudes Techniques intéressés peuvent s'adresser au Secrétariat du maire de NGOMEDZAP.

YAOUNDE le 9 Juin 2023

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épse OBAMA Mballa

COMMUNE DE BASCHEO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°08/AONR/M-C-BASCHEO/CIPM/2023 DU 16/06/2023
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BASCHEO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU
NORD**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , NA
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du développement de ses infrastructures et l'amélioration des conditions de travail du personnel communal, le Maire de la Commune de Baschéo, lance un Appel d'Offres National Restreint pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'hôtel de ville de la Commune de Baschéo, Département de la Bénoué, Région Nord

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux ;
- Mission 2 CCR : Contrôle de la Conformité des Réalisations ;
- Mission 3 AOR: Assistance aux Opérations de Réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de Vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats figurant sur la liste restreinte élaborée après AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/M-C BASCHEO/SG/CIPM/2023 DU LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES (ENTREPRISE) POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE (CONTROLE ET SURVEILLANCE) DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE BASCHEO

6. Financement

Les travaux, gbjt du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Baschéo, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Commune de BASCHEO, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Quarante mille (40 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de BASCHEO.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé dans les services de la Commune de Baschéo, au plus tard 13/07/2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention suivante AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N 008/AONR/M-C-BASCHEO/SG/ST/CIPVI/2023 Du 16/06/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCEPOUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BASCHEO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAG d'un montant égal à quatre cent mille six (400 000) francs CFA, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de soixante-dix (70) points sur cent (100). L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 13/07/2023 à 11 heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés (CiPM) de la Commune de Baschéo, sise dans les locaux de la Mairie de Baschéo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ere étape; Vérification, de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2eme étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3eme étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement

qualifiées et administrativement conformes.

- les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1 Principaux critères éliminatoires;

14.1.1 Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité ou Absence après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
 - Note technique inférieure au seuil minimal requis de (70/100),
 - Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément aux dispositions de la Lettre circulaire N 005/L/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 du Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics instituant cette pièce comme critère éliminatoire.
- ### 14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif)
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif
- Absence ou incohérence d'un sous-détail des prix unitaires
- Non-conformité du modèle de soumission

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est-le suivant :

- qualification et expérience du personnel.... 30 points-;

— moyens logistiques et matériels 20 points ;

capacité financière 10 points ;

- références justifiées des prestations similaires 20 points ;

compréhension de la mission et présentation de la méthodologie, du chronogramme et de l'organisation du travail 10 points :

- suggestions du consultant 05 points ;

présentation générale de l'offre 05 points. Le score technique (ST) minimum requis est 70 points /fOQ Al'issue de l'examen des offres administratives et [ecMiiiqueb, seules les-offres financières des soumissionnaires qui auront présenté un dossier administratif conformé et obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées. (Voir grille d'évaluation en annexe)

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Baschéo.

BASHEO le 16 Juin 2023

Le MAIRE

SOUAIBOU

COMMUNE DE BARNDAKE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-MAY-HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 DU 15/06/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE(CEAC) BARNDAKE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Mayo-Houma lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'Achèvement du Centre d'éducation et d'Action Communautaire(CEAC) de Bamdake, dans la Commune d'Arrondissement de Mayo-Houma, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires ;

Fondations ;

Maçonnerie-Élévation ;

Charpente et couverture ;

Menuiseries métalliques ;

Électricité; Plomberie sanitaire Vitrerie Peinture - VRD;

Signalisation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt Millions (20 000 000) CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un (01) lots.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) j MINADER de l'exercice 2023. Imputation Budgétaire : IY04215 Charge : 57 30 186 04 64 152952 33 13 921

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Mayo-Houma dès Publication de l'avis d'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Mayo-Houma, contre une somme non remboursable de trente Mille(30000) dès publication du présent Avis

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Mayo-Houma, au plus tard le 10 / 07/ 2023 à 10 heures précises. - Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-MAY-HOURNA/SG/ST/CIPM/2023 DU 15/06/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE(CEAC) BARNDAKE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

"À n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Quatre Cent Mille (400 000) Francs CFA en lot et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Organisme Financier, agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 2 du DAG, d'un montant de Quatre cent Mille (400 000) Francs CFA et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de l'original de la caution de soumission délivrée par un Organisme Financier, agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L 'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières qui aura lieu le 10 / 07/ 2023 à 11 heures au bureau de la Commission Intérieure de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Mayo-Houma.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera en trois (03) étapes :

1^{ere} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire

2^{eme} étape : Évaluation de l'offre technique des Offres administrativement conformes.

3^{eme} étape ; Vérification des Offres financières des entreprises dont les Offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des Offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1 Pièce administratives

- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de l'original de caution de soumission
- Fausse déclaration OU pièce falsifiée

14.1.2 Offre technique Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;

- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) soit 32 oui sur 45 possibles ;
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière incomplète ou non conforme ;

Non-conformité du modèle de soumission ;

Absence d'un prix unitaire quantifié ; Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;

Incohérence du sous détail des prix unitaires ;

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation! établie sur 45 critères essentiels jointe au DAG et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;
- Méthodologie des travaux sur 12 critères ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 6 critères ; Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 32 oui sur 45 possibles, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière

analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Mayo-Houma.

MAYO-HOURNA le 15 Juin 2023

Le MAIRE

AHMADOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE BOURHA

DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C.BHA/SG/CIPM-AG/2023 DU 15/06/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL SPECIFIQUE AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE BOURHA DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYOT SANAGA, REGION DE L'EXTREME NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public du MINJEC de l'exercice 2023, Le Maire de la Commune de Bourha (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de BOURHA, un avis de consultation pour l'équipement en matériels spécifiques au CPMJ dans la Commune de BOURHA dans le Département du Mayo-Tsanaga.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter regroupées en lot unique portent sur l'équipement en matériels spécifiques du CPMJ de BOURHA dans la Commune de BOURHA.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de Sept millions (7 000 000) de francs Cfa.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais spécialisées dans les travaux de confection et fourniture,

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par les ressources du MINJEC à travers le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, la Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'Appui au lancement des offres de la Commune de Bourha.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres dans les services de la Commune de Bourha. Dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Vingt mille francs (20 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Commune de Bourha (Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres dans les services de la Commune de Bourha), au plus tard le 11/07/2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

**DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C.BHA/SG/CIPM-AG/2023 DU 15/06/2023 POUR
L'EQUIPEMENT EN MATERIEL SPECIFIQUE AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION
DES JEUNES DE BOURHA DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYOT SANAGA,
REGION DE L'EXTREME NORD.**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par l'Autorité Contractante est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 du DC, d'un montant de Cent quarante mille (140 000) francs CFA, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 11/07/2023 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Bourha, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**14.1.1-Critères éliminatoires****14.1.1.1 -Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des projets.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bourha, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée administrativement recevable, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de la Demande de Cotation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de Quarante vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres.

BOURRHA le 15 Juin 2023

Le MAIRE

TCHIKOUA

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**COMMUNIQUE N°016/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 15 JUIN 223 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION
D'INTERET N°006/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 05/04/2023 POUR LE DEPLOIEMENT DE
L'APPLICATION DE SISBIP : INTERCONNEXION DES SERVICES CENTRAUX ET DELEGATIONS
REGIONALES DU MINEPAT FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Technique communique :

Les entreprises ayant manifesté leur intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'études en vue du déploiement de l'application de SISBIP : interconnexion des services centraux et délégations régionales du MINEPAT, sont informées que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résultats ci-après;

Nom du cabinet	Note/100	Rang	Conclusion	Observations
ETS FAZ Tel :(237) 699 33 77 57/675 14 75 16	77	1 ^{er}	Cabinet qualifié	Bonne expérience dans les domaines sollicités et un personnel qualifié
ETS MONT BLANC Tel :(237) 677 73 51 27	72.5	2 ^e	Cabinet qualifié	Le Cabinet a produit des références datant de 2019 ce qui lui confère 4 ans d'expériences dans les domaines sollicités ; Le cabinet n'a produit aucune pièce administrative justifiant de son existence juridique ; Il a produit un technicien spécialisé en génie électrique et informatique industrielle au lieu de de travaux de Télécommunications.
ETS ANGELS Tel :(237) 699 97 23 78	66	3 ^e	Cabinet non qualifié	Le cabinet a produit 2 références relatives à la fourniture et l'installation des logiciels sans précisions sur la nature sécuritaire ou de réseaux distant desdits logiciels ; Le cabinet a produit 2 références similaires au lieu de 3.

- Le score minimum requis est de 70/100 ;
- Conformément à la méthode de sélection retenue, le cabinet classé premier est invité à prendre attache avec le Service des Marchés du PEPS pour la suite de la procédure.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Juin 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE N° 013 /C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 013 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 03/05/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT DES MARCHÉS PASSÉS PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉE AU COURS DES EXERCICES 2019,2020 ET 2021 FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Technique communique :

Les entreprises ayant manifesté leur intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'études en vue de la réalisation de l'audit des marchés passés par les collectivités territoriales décentralisée au cours des exercices 2019,2020 et 2021, sont informées que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résultats ci-après :

Nom du cabinet	Note/100	Rang	Conclusion	Observations
GROUPEMENT SEC DIARRA & BEKENG Tel : +223 20 21 41 02 – 20 21 94 46 Email : www.diarrasec.com			Cabinet qualifié	Le Cabinet a une bonne expérience en audit des marchés publics et a une maîtrise du système camerounais des marchés publics. L'équipe de consultant a l'expérience requise pour les missions sollicitées. Le Chef de mission dispose d'une capacité éprouvée en audit des marchés, il a plus de dix (10) ans d'expérience et a conduit des missions en tant que chef d'équipe dans les missions d'audit des marchés publics.

GROUPEMENT GIC-JTC-BAC 2e Tel. : 233 92 02 20 20/62 02 20 20 Email :gicetude@gmail.com		Cabinet qualifié	Les experts du cabinet ont le diplôme requis pour la mission. Le Chef de mission a une très bonne connaissance en marchés publics et il a participé comme chef de mission à plus de trois missions en audit durant les sept dernières années. Cependant, Le cabinet n'a pas proposé de personnel d'appui, ni de la disponibilité du matériel de travail
OKALI AHANDA & ASSOCIES 3e Tel. : 233 42 83 15/699 80 31 73 Email : oaayaounde@gmail.com		Cabinet qualifié	Les experts du cabinet ont le diplôme requis pour la mission. Le chef de mission a une très bonne connaissance du système camerounais des marchés publics. D'autre part, Un des deux experts en marchés publics n'a pas déclaré d'expérience professionnelle comme acteur dans la passation des marchés au cours des dix (10) dernières années.
ICP 92 SARL 4e Tel. : 223 77 77 78 78/223 20 29 04 85 Email :icpsarlmali@yahoo.com		Cabinet qualifié	Les experts du cabinet ont le diplôme requis pour la mission. Les experts en audit ont une bonne expérience dans leur domaine de compétence. Par ailleurs, Le cabinet n'a pas la maîtrise du système camerounais des marchés publics. Il n'a pas justifié de la disponibilité du matériel de travail.

MAZARS CAMEROUN Tel. : 233 42 42 47 /237 33 42 91 70 Email :fidele.mmandoa@marars.cm	5e	Cabinet qualifié	L'équipe de consultants a l'expertise requise pour la mission ; Le cabinet n'a pas assez d'expérience dans l'audit des marchés ; et il n'a pas justifié de la disponibilité du matériel de travail.
ARG 77 ,5 AUDIT & CONSULTING Tel. : 699 90 97 59/676 91 92 92 Email :arconseils@yahoo.fr	6e	Cabinet qualifié	Les experts du cabinet ont le diplôme requis pour la mission. Le cabinet n'a pas assez d'expérience en audit des marchés publics ; Le cabinet ne confirme pas de la disponibilité du personnel d'appui.
GROUPEMENT FISCAGEST- NAT ENGINEERING SOLUTION Tel. : 237 695 332 926/690 200 043 Email :contact@nathengineering.com		Cabinet non qualifié	Les experts du cabinet ont le diplôme requis pour la mission Les experts en audit ont une bonne expérience dans leur domaine de compétence. Néanmoins, le cabinet n'a pas assez d'expérience en audit des marchés publics. Les experts en marchés publics n'ont pas rempli les conditions nécessaires pour avoir les qualifications et expériences requises.

G7P-CAMEROUN		Cabinet non qualifié	Les experts du cabinet ont le diplôme requis pour la mission. Les experts en audit ont une bonne expérience dans leur domaine de compétence. Cependant, Le cabinet n'a pas d'expérience en audit des marchés publics. Un des deux experts en marchés publics n'a pas déclaré d'expérience professionnelle comme acteur dans la passation des marchés au cours des dix (10) dernières années. Le chef d'équipe du cabinet n'a pas conduit de mission d'audit des marchés publics en tant que chef de mission.
Tel. : 699 96 37 00/67777 11 96 Email : g7professionnels@yahoo			
SAR & ASSOCIATES	57,5 9e	Cabinet non qualifié	Les experts du cabinet ont le diplôme requis pour la mission Le cabinet n'a pas d'expérience en audit des marchés publics. Le cabinet n'a pas assez d'expérience dans l'audit des marchés.
Tel. : 91-11-45639681 91-571-2411496 sarassociates@gmail.com			
DELOITTE	10e	Cabinet non qualifié	Le cabinet n'a pas assez d'expérience dans l'audit des marchés Le cabinet n'a pas justifié de la disponibilité du matériel de travail.
Tel. : 237 233 42 55 59/233 43 64 36 infocameroon@deloitte.com			
VISION RI			
Tel. : +91-130-6444012, +91-7027739813			

● Le score minimum requis est de 70/100 ;

- Conformément à la méthode de sélection retenue, les cabinets suivants sont invités à prendre attache avec le Service des Marchés du PEPS pour la suite de la procédure.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Juin 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE N° 015 /C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 010 /ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 28/04/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS POUR LA FORMATION DES ACTEURS A L'UTILISATION DU SYSTEME INTEGRE DE GESTION ET MULTIPLATEFORME DES MARCHES PUBLICS (PRIDESOFT) FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Technique communique :

Les entreprises ayant manifesté leur intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'études pour la formation des acteurs à l'utilisation du système intégré de gestion et multiplateforme des marchés publics (PRIDESOFT), sont informées que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résultats ci-après :

Nom du cabinet	Note/100	Rang	Conclusion	Observations
Groupement PSCO SARL & iServices SARL Tel :+237 694 75 73 62 Email:psiconso@psco-online.com	88	1 ^{er}	Cabinet qualifié	Le Cabinet a une bonne expérience en matière de formation Marchés Publics. L'équipe de consultants est constituée de tous les experts sollicités et ont une certification Pridesoft User. De plus, le chef de mission a plus de 05 ans d'expériences dans le domaine des marchés Publics. Bien plus, les experts 1,2 et 3 ont au moins deux années d'expérience dans le domaine des marchés Publics.
AMCHIDE CONSULTING INC Tel :(514) 835 5290 Email:administration@ammchide.com	56	2e	Cabinet non qualifié	Le chef de mission, les experts 1 et 2 ont 02 ans d'expériences dans le domaine des marchés Publics. Les experts 1 et 2 sont certifiés Pridesoft User. Cependant, l'équipe de consultants a présenté deux experts au lieu de trois.

Groupement WILLAN TECHNOLOGIES & PRINTEL Tel :+237 690 380 527/+1(614)468 1238 Email:sales@willantech.com	52	3e	Cabinet non qualifié	L'équipe de consultants est constituée de tous les experts sollicités. Néanmoins Le Chef de mission a 02 ans d'expérience dans le domaine des marchés Publics. Le chef de mission, l'expert 1 et 3 ne sont pas certifié Pridesoft User. L'expert 2 quant à lui n'est pas présent sur le fichier des certifiés.
---	----	----	----------------------------	--

- Le score minimum requis est de 70 / 100;
- Conformément à la méthode de sélection, le cabinet classé premier est invité à prendre attache avec le Service des Marchés du PEPS pour la suite de la procédure.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Juin 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**DECISION N°00188/E/2/D/MINHDU/PDVIR/RPM/ARPM/05-2023 DU 14 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION
SUIVANT LA SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°00035/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/RGS/ARGES/2023 DU 20 FEVRIER 2023 EN VUE DU
RECRUTEMENT D'UN INDIVIDUEL EXTERNE CHARGE DE L'AUDIT DE LA MISE EN ŒUVRE DES
ASPECTS HYGIENE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT (HSE) AU SEIN DES CHANTIERS DES TRAVAUX
STRUCTURANTS DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES DANS
LES VILLES DE DOUALA ET YAOUNDE FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu La constitution de la République du Cameroun ;
Vu L'accord de crédit N° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA);
Vu Le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu L'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;
Vu La décision N°00001/D/MINHDU/SG/PDVIR/RPM/ARPM DU 18 octobre 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PDVIR ;
Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu La loi de finance N°2022/020 du 27/12/2022, portant loi de finance pour la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
Vu La sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°00035/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/RGS/ARGES/2023 du 20 Février 2023 ;
Vu Le rapport d'analyse des manifestations d'intérêts signé du Comité Ad hoc du 17 Avril 2023 ;
Vu Le procès-verbal de négociations du contrat du 12 Mai 2023 ;
Vu Le procès-verbal de la CSPM-PDVIR du 31 Mai 2023.
DECIDE :
Article 1^{er}— Le consultant ci-après cité est retenu comme attributaire de la Sollicitation des Manifestations d'Intérêt (SMI) susmentionnée :

Consultant	Montants	Délai D'exécution
DJANAL Bernard Tél: + 237 699 83 17 22 /+237 676 86 92 05 bdjanal@gmail.com	15 000 000 FCFA HTVA, 17 887 500 FCFA TTC	60 Jours calendaires hormis les délais administratifs de validation des livrables

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N°00189/E/2/D/MINH DU/PDVIR/RDMU/RPM/ARDMU/06-2023 DU 14 JUIN 2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'ASMI N°00055/SMI/MINH DU/PDVIR/CCP/RDMU/ RPM/ARPM/2022 DU 29 AOUT 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT D'UN OUTIL DE PROGRAMMATION ET DE GESTION DU PATRIMOINE DE LA VOIRIE ET DES RÉSEAUX DIVERS (VRD) DE LA VILLE DE DOUALA. FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu La constitution de la République du Cameroun ;
Vu L'accord de crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA) ;
Vu Le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu La loi de finance N°2020 portant loi de finance pour la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu L'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;
Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu La circulaire N° 20/20/018/C/MINFI du 17/12/2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
Vu La décision N°00001/D/MINH DU/SG/PDVIR/RPM/ARPM du 18 octobre 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PDVIR ;
Vu L'ASMI N°00055/SMI/MINH DU/PDVIR/CCP/RDMU/ RPM/ARPM/2022 DU 29 AOUT 2022 ;
Vu Le rapport d'évaluation des candidatures du 25 janvier 2023 ;
DECIDE :

Article 1^{er} – L'ASMI N°00055/SMI/MINH DU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM/2022 DU 29 AOUT 2022 pour le recrutement d'un consultant (firme) chargé du développement d'un outil de programmation et de gestion du patrimoine de la voirie et des Réseaux Divers (VRD) de la ville de Douala est déclaré infructueux pour motif du nombre insuffisant de consultants possédant les qualifications pertinentes pouvant constituer une liste restreinte conformément à la clause 2.6 des directives de la Sélection et de l'Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (édition de janvier 2011, révisée en juillet 2014).

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 14 Juin 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN°1378-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT INTERNATIONAL N° 04/AMII/ADC/2023 DU 14/03/2023 POUR LE CONTRÔLE QUALITÉ DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (PROJET RAP-AID).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Au terme de l'analyse des offres de l'Appel à Manifestation d'Intérêt sus visé, les entreprises ci-après sont préqualifiées pour participer à l'Appel d'Offres International Restreint qui sera lancé ultérieurement. Il s'agit de :

N°	ENTREPRISES	MANDATAIRE	ADRESSES
1	BUREAU VERITAS	RAS	Zone Portuaire Sud/Route Base Navale BP : 830 Douala Tél : + 237 699 50 31 04
2	Groupe HILL INTERNATIONAL NV/INTEGC Maîtrise d'œuvre/EPCM	HILL INTERNATIONAL NV	Prof. W.H. keesomlaan 1, 1183 DJ Amstelveen, The Netherlands Tél : + 31 (0) 20 4287066 www.hillintl.com

YAOUNDE le 19 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°15/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/DAONO/C PTA/CIPM/2023 DU 26/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DEREHABILITATION DE CERTAINES CHEFFERIES DANS LA COMMUNE DE PITOA DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCELOT N°1 : RECONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET D'UNE CASE A LA CHEFFERIE DE PENE ;LOT 2 : FINITION DE LA CLOTURE ET D'UNE CASE A LA CHEFFERIE DE GUEBAKE;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'appel d'offres susmentionné ;

Vu la proposition d'attribution n°12/L/CIPM/PITOA signée en date du 15/06/2023, du président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa.

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er Les Lettres Commandes, objet du DAO N°13/AAONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 11/05/2023 pour Travaux de réhabilitation de certaines chefferies dans la Commune de Pitoa, département de la Bénoué région du Nord

Lot n° 1 ; Reconstruction de la clôture et de la case de la chefferie de Péné,

Lot n° 2 : Finition des travaux de la clôture et de la case de chefferie de Guébaké, Sont pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit:

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
01	Reconstruction de la clôture et de la case de la chefferie de Péné	ETS BEN IDRIS TELEPHONE/697 99 6686	Neuf millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent treize (9 995 513)	Trois (03) mois
02	Finition des travaux de la clôture et de la case de chefferie de Guébaké	ETS BEN IDRIS TELEPHONE/697 99 6686	Neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt douze (9 999 892)	Trois (03) mois

Article 2 : L'entreprise susvisée ne pourra exécuter lesdits marchés qu'après signature des documents contractuels y relatifs. Le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

PITOA le 19 Juin 2023

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

**AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION N° 003/ADC/CPB/CIPM/2023 DU 14 POUR LA FOURNITURE DU
PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN DE PETE-BANDJOUN, DEPARTEMENT DU
KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 15 10202 641763 464201

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de Pete-Bandjoun Autorité Contractante lance en procédure d'urgence pour le compte du MINEDUB, un Dossier de Consultation pour la fourniture du paquet minimum dans la commune de Pete-Bandjoun Département du Koung-Khi Région de l'ouest.

2. Consistance des prestations

voir pièce jointe

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération toutes taxes comprises à l'issue des études préalables est de seize millions cinq cent trente-six mille francs CFA (16 536 000) FCFA.

4. Allotissement

Les fournitures sont en lot unique : fourniture du paquet minimum.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des matériels et mobilier de bureau.

6. Financement

Les fournitures objet du présent Dossier de Consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDUB EXERCICE 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté entre 07h30 et 15h30 de lundi à vendredi auprès de la Structure Intégrée de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215 de la Commune de PÉTÉ-BANDJOUN; le contact : 691 80 56 53 / 679 5452 03 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215 de la Commune de PETE-BANDJOUN contact : 691 80 56 53 / 679 54 52 03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Pète-Bandjoun.

9. Remises des offres

L'offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante, à la Mairie de Pete-Bandjoun, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) porte 215, au plus tard le 07/07/2023 à 10 heures précises, heure locale, et devra porter la mention :

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 003/ADC/CPB/CIPM/2023 DU 14/06/2023 POUR LA FOURNITURE DU
PAQUET MINIMUM DE LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN, DÉPARTEMENT DU KOUNG KHI, REGION
DEL'OUEST.**

« An'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

02 mois

11. Cautionnement Provisoire

VOIR PIECE JOINTE

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières, aura lieu le 07/07/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de PETE-BANDJOUN. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Rabais rédigés au moyen de Stylos à bille
- Dossier non produit en sept (07) exemplaires
- Dossier administratif incomplet et non complété dans un délai de 48h
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée le moins-disant, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de PETE-BANDJOUN auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP contact : 691 80 56 53/679 54 52 03) ou au Service Technique de la Commune de PETE-BANDJOUN (contact 656 1617 55).

BAFANG le 14 Juin 2023

Le MAIRE

MAPTUE FOTSO Nicky love

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 024/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU
20 JUIN 2023SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE
NOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE
PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS :
ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES, GÉOTECHNIQUES, ET ENVIRONNEMENTALES EN VUE DE
LA CONSTRUCTION DES CAMPS DE LOGEMENTS D'ASTREINTE DANS SEPT LOCALITÉS DU
CAMEROUNFINANCEMENTS : CRÉDIT IDA 61-40 CMNUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P151155**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

En vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la dépense publique et du système statistique le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un crédit d'un montant de 31 millions de dollars US pour la réalisation du PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ET DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE.

Quatre principales composantes ont été retenues pour ce projet, à savoir : (i) la consolidation de la réforme des finances publiques dans deux Ministères clés pilotes à savoir la Santé et l'Éducation : il sera en outre question dans cette composante d'appuyer la mise en œuvre de la circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, de Septembre 2016, de préparer le troisième triennat du budget programme et de faciliter le déploiement du système intégré de gestion des ressources humaines et de la solde (SIGIPES II) ; (ii) l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public notamment à travers l'appui à la mise en place du fonds de maturation, l'appui au suivi du BIP (application de suivi du BIP et implémentation du suivi axé sur les résultats), l'identification et la mise en œuvre des actions à entreprendre pour réduire le niveau des Soldes Engagés non Décaissés en matière de financement extérieur ; (iii) l'appui à la réforme des marchés publics à travers l'introduction d'un système de rémunération axé sur les résultats pour les commissions de passation des marchés, le développement et le déploiement d'une application d'archivage, et le suivi des marchés publics (le e-tracking) ; (iv) le renforcement du système statistique à travers : la mise en place des infrastructures informatiques et de diffusion dans le nouveau bâtiment de L'INS, l'appui à la collecte des données pour évaluer les progrès dans la mise en œuvre des ODD, la collecte des données sur le commerce transfrontalier et l'appui au financement du 4^{ème} RGPH.

Des disparités criardes existent en ce qui concerne la présence effective des enseignants dans les écoles selon qu'on est en zone rurale ou urbaine. Les établissements scolaires des villes sont souvent sollicités, voire surchargés par les enseignants au détriment des écoles de campagne. La majorité d'enseignants préférant servir en zone urbaine ou l'on retrouve des commodités et des facilités de vie. Ceci ne permet pas d'être en droite ligne avec l'objectif de réduction de l'aléa dans l'affectation des enseignants qui se situe actuellement à 86%, très loin des normes requises. Cette inégale répartition spatiale des enseignants a des répercussions significatives sur les performances scolaires des élèves et sur le niveau de déperditions scolaires. Ce constat peu reluisant impacte négativement sur l'Objectif de Développement Durable Numéro 4, notamment la cible 4.1. qui vise l'achèvement primaire pour tous, c'est à dire à 100 % à l'horizon 2030. Il s'agit là d'un engagement mondial pris par tous les pays, dont le Cameroun. Pourtant les signaux sont encore au rouge dans certaines localités du pays, notamment dans les zones reculées ou d'accès difficile, et dans les régions frontalières où l'encadrement scolaire n'a toujours pas atteint un niveau acceptable. Hormis le manque criard des infrastructures scolaires, l'on y observe surtout un déficit d'enseignants dus au manque d'engouement chez ceux-ci à aller exercer dans ces localités dites enclavées.

Conscient de ce fait, et dans le souci de revenir sur la logique de l'école républicaine d'antan, le Gouvernement Camerounais a commencé à prendre des mesures particulières en vue de stabiliser ou de fidéliser les enseignants exerçant dans les zones enclavées. Ceci à travers l'octroi des primes spéciales et la construction des logements pour enseignant avec le concours de certains Partenaires Techniques et Financiers dont l'AFD, à travers les Appuis Budgétaires Sectoriels. Il s'agit bel et bien, d'une politique gouvernementale qui s'aligne non seulement sur la Stratégie Nationale de Développement 2030, mais également sur la Stratégie Sectorielle de l'Education et la Formation en cours de révision.

Pour continuer dans cette mouvance, le Ministère de l'Education de Base envisage intensifier la construction des logements d'astreinte dans les communes éloignées ou frontalières afin de fidéliser les enseignants qui y servent à leurs postes de travail, et par la même occasion, permettre à tous les enfants, y compris ceux des zones difficiles et/ou frontalières, de bénéficier du même encadrement scolaire. Au lieu de poursuivre la politique des logements individuels, il semble plus approprié de migrer vers l'habitat collectif. Ce choix s'explique par plusieurs raisons notamment le besoin de vie communautaire et de sécurité. Le souci ici étant d'implanter plusieurs logements d'astreinte dans un site situé au centre de nombreuses écoles environnantes, où les enseignants issus desdits établissements convergent pour trouver un abri.

Le présent TDR s'appesantit sur la description des activités de maturation qui constituent un préalable au démarrage effectif des travaux de construction des Camps pour les logements d'enseignants dans les Communes ci-après : (i) MAYO BALEO (REGION DE L'ADAMAOUA) ; (ii) MOLOUNDOU (REGION DE L'EST) ; (iii) DATCHEKA (REGION DE L'EXTREME NORD) ; (iv) SOULEDE ROUA (REGION DE L'EXTREME NORD) ; (v) POLI (REGION DU NORD) ; (vi) MINTOM (REGION DU SUD) ; (vii) OLAMZE (REGION DU SUD).

2. Objet

L'objectif des prestations est de réaliser des études environnementales, architecturales et techniques en vue de la construction des camps de logement d'enseignants dans les localités ci-après : (i) MAYO BALEO (REGION DE L'ADAMAOUA) ; (ii) MOLOUNDOU (REGION DE L'EST) ; (iii) DATCHEKA (REGION DE L'EXTREME NORD) ; (iv) SOULEDE ROUA (REGION DE L'EXTREME NORD) ; (v) POLI (REGION DU NORD) ; (vi) MINTOM (REGION DU SUD) ; (vii) OLAMZE (REGION DU SUD).

La finalité de la mission est de disposer de :

- Une étude d'Avant-Projet Sommaire (APS)
- Une étude d'Avant-Projet Détaillé (APD) ;
- Un dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

Programme de travaux et actions à mener dans les localités concernées, les projets seront réalisés sur des terrains de superficie de 5000 m².

Le programme des travaux prévoit :

- La construction de 30 logements de 76 m² chacun, chaque logement doit contenir 1 salon, 1 salle à manger, 2 chambres, 1 toilette interne, 1 véranda et 1 cuisine externe ;
- La construction d'un forage avec château ;
- L'installation d'un dispositif d'énergie solaire pour alimenter les logements et le forage.

La localisation des différents sites d'implantation et les autres précisions seront consignées dans le rapport d'études de faisabilité et d'Avant-Projet Sommaire réalisé par un Consultant. Ce rapport peut être consulté auprès des services techniques du Ministère de l'Education de Base.

Les niveaux de service à utiliser devront être ceux proposés par le Consultant ayant réalisé les études de faisabilité et validés par l'équipe de projet du Ministère de l'Education de Base et/ou des Services communaux agissant en qualité de Maître d'ouvrage ou d'Ingénieur du marché. A moins que les études d'APD ne fassent apparaître une impossibilité de réalisation dans des conditions raisonnables, ces niveaux de service ne devront pas être remis en cause.

3. Consistance des prestations

Les prestations prévues sont réparties en **une phase** comprenant diverses missions. Les missions sont relatives aux études d'Avant-Projet Sommaire, aux études d'Avant-Projet Détaillé et d'élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises. Elles sont :

1. APS (études d'avant-projet sommaire)

Les études d'avant-projet sommaire (APS) ont pour objet :

Pour les opérations de construction neuve de bâtiment :

- De préciser la composition générale en plan et en volume ;
- D'apprécier les volumes intérieurs et l'aspect extérieur de l'ouvrage ;
- De proposer les dispositions techniques pouvant être envisagées ;
- De préciser le calendrier de réalisation et, le cas échéant, le découpage en tranches fonctionnelles ;
- D'établir une estimation provisoire du coût prévisionnel des travaux.

Les différentes phases de la réalisation d'un projet de bâtiment

1.1. Faisabilité du projet architectural et autorisation

- La rencontre avec un architecte- Etudes d'esquisse – ESQ- Etudes d'avant-projet – AVP

- Avant-projet sommaire – APS
- Avant-projet définitif – APD
- Dossier de demande de Permis de Construire – DPC

1.2. Conception détaillée du bâtiment

Etudes de projet – PRO

1.3. Planification de la construction

Etudes et plans d'exécution – EXE

- Dossier de consultation des entreprises – DCE
- Plans d'exécution

1.4. Sélection des entreprises de la construction

Assistance aux contrats de travaux – ACT

Le chantier

Direction de l'exécution des travaux – DET

- La gestion du chantier

Ordonnancement, coordination et pilotage du chantier – OPC

1.5. Livraison du bâtiment au maître d'ouvrage



Assistance aux opérations de réception – AOR L'architecte présente les résultats de sa première étude de faisabilité du bâtiment souhaité et réalise une première esquisse en fonction des différents paramètres liés au terrain, aux options de la construction envisagée par le maître d'ouvrage et de ses contraintes financières. Cette esquisse initiale permet une première visualisation du projet inséré dans le site.

L'architecte précise aussi une première estimation du coût des différentes options qui répondent aux attentes du maître d'ouvrage, il peut éventuellement proposer plusieurs options qui mettent l'accent sur telle ou telle condition évoquée par le maître d'ouvrage : minimisation des coûts de construction, minimisation des coûts d'utilisation et d'entretien, maximisation de la longévité de la construction, insertion optimale dans l'environnement naturel ou urbain, qualité architecturale, etc...

A ce stade, rien n'engage le maître d'ouvrage plus avant.

2. Phase 1 : Etudes d'Avant-Projet Détaillée (APD) et confection des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE)

2.1. Mission n°0 : Etudes préliminaires de démarrage

Après la validation des études d'APS, la présente phase devra amener le Consultant à présenter au Client la manière dont il entend mener à bien l'étude qui lui est confiée. Cette phase devra également conduire à une appropriation par le Consultant de l'Avant-Projet Sommaire (APS) du projet à étudier, mis à sa disposition par le Client.

Le rapport d'études préliminaires de démarrage donnera des informations sur :

- La compréhension des objectifs de la mission ;
- L'organisation mise en place pour réaliser l'étude ;
- La méthodologie de mise en œuvre et le plan de travail (calendrier des activités et calendrier du personnel);
- L'analyse des résultats des études d'APS ;
- Les éventuelles difficultés identifiées et les mesures prises pour y palier ;
- Les informations à recueillir auprès du Maître d'Ouvrage.

2.2. Mission n° 1 : Avant-Projet Détaillé (APD)

Les études détaillées comprendront les activités ci-après :

Levés topographiques

Ils concernent, selon le cas :

- Le levé du et/ou des sites du projet, ainsi que de leur environnement immédiat générateur de problème (poteaux, talweg, berges de cours d'eau, zones d'habitation, etc.) ;
- Le levé détaillé des parties d'équipements devant faire l'objet d'intervention ;
- Le récolement des réseaux existants.

Les points relatifs à la polygonale de base, ainsi qu'aux éventuelles polygonales secondaires seront matérialisés par des bornes, solidement implantées et parfaitement identifiées en planimétrie et en nivellement. Le levé réalisé sera rattaché au réseau géodésique national du Cameroun.

Réseaux divers

Le Consultant établira tous les plans, études et devis correspondants aux différents réseaux en relation avec les concessionnaires (s'il s'avère que leurs installations sont affectées par le projet).

Le rapport d'Avant-Projet Détaillé

Le rapport d'Avant-Projet Détaillé permettra d'arrêter toutes les options techniques, financières et d'exploitation des ouvrages, aménagements et constructions, objets du sous projet. L'étude d'Avant-Projet Détaillé comportera les parties suivantes :

(i) Un mémoire à caractère à la fois descriptif, explicatif et justificatif composé de plusieurs chapitres consacrés respectivement :

- A l'indication de l'ensemble des données utilisées ;
- Aux données d'ordres climatique, hydrologique, géologique, géotechnique, topographique, etc.;
- A l'indication de l'ensemble des dispositions réglementaires et des servitudes ainsi que l'application qui en a été faite ;
- A la justification des types d'ouvrages, de structure de bâtiment, de chaussée et équipements de toutes natures préconisés en particulier par un exposé et une étude comparative des différents types ;
- A la description des ouvrages de toutes natures, et de leurs principaux éléments dans la mesure où elle est nécessaire à la compréhension des plans (y compris la justification du dimensionnement dans les cas simples ne nécessitant pas de notes de calculs) et en tout état de cause, pour expliquer les modes de construction et d'exploitation ;
- A l'indication des dates souhaitables et délais normaux d'exécution des travaux, compte tenu des procédures envisagées pour la passation des marchés des travaux ;
- A l'évaluation des dépenses afférentes et la précision qui y est attachée.

(ii) Un rapport des études géotechniques.

- (iii) Un rapport des études hydrologiques et hydrauliques.
- (iv) Un rapport photographique par ouvrage, permettant de présenter la situation de référence.
- (v) Une évaluation détaillée des dépenses afférentes à l'exécution des travaux, fondée sur des avants métrés et tenant compte des particularités des interventions programmées et de leurs divers éléments. Elle dégagera et justifiera les provisions pour déplacement des réseaux et pour prise en compte des mesures environnementales non prises en compte dans les travaux.
- (vi) Une proposition d'allotissement des travaux, y compris des éléments de justification. Ce découpage tiendra compte de la nature des travaux.
- (vii) Un planning général des travaux et le partage en tranches homogènes d'exécution.
- (viii) Les éléments relatifs à l'entretien et à la gestion des ouvrages. Pour chaque ouvrage, le rapport d'Avant-Projet Détaillé définira toutes les tâches d'entretien et de gestion nécessaires pour garantir durablement le niveau de service prévu. Il proposera également le mode de réalisation des travaux et des prestations ainsi définis, ainsi que les modalités de leur prise en charge ou de leur financement.
- (ix) Le rapport d'expropriation identification, localisation et évaluation des personnes affectées par le projet
- (x) Le Dossier de plans relatif aux travaux projetés, qui sera du niveau projet d'exécution et comportera les documents cités ci-dessous :

Aménagement des espaces et bâtiments :

- Plans d'ensemble (plans, coupes, sections, élévations, profils aux échelles appropriées) représentant les ouvrages dans leur site avec le report des données recueillies et permettant d'apprécier leur connaissance et de définir leur adaptation au terrain ;
- Plans de niveaux aux échelles appropriées (1/50^e ou 1/100^e) avec l'indication des surfaces offertes demandées par le programme ;
- Plans et schémas de principe des principaux équipements ;
- Plans de structures ;
- Plans des différents réseaux (eau, électricité, télécom, etc.) avec les raccordements au réseau public ;
- Plans de détails (1/20^e)

Voiries :

- Plan de situation (1/5000^e)
- Tracés en plan (1/2000^e, 1/1000^e ou 1/500^e selon le besoin) avec délimitation des emprises et matérialisation des riverains ;
- Géométrie des carrefours au croisement des principales voies (1/1000^e ou 1/500^e)
- Profils en long (1/2000^e – 1/200^e ou 1/1000^e – 1/100^e)
- Profils en travers types (1/200^e) et profils en travers courants selon une fréquence adaptée au tracé
- Plans relatifs à l'aménagement de voies pour piétons et transports non motorisés, des aires de stationnement (1/500^e, 1/200^e, 1/100^e ou 1/50^e selon le besoin)

3. Mission n°2 : Confection des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE)

Le Consultant établira, conformément aux directives du Maître d'Ouvrage, les pièces techniques des dossiers de consultation des entreprises de travaux. Le Maître d'Ouvrage exploitera les propositions d'allotissement faites par le Consultant dans la mission n°1, que celui-ci aura préalablement confirmées à l'issue des études d'APD.

Le Consultant aura à produire pour chaque DCE :

Un dossier n°01

- **Pièce 01** : les Cahiers des Spécifications Techniques (ST), ou CCTP
- **Pièce 02** : les cadres de devis quantitatif et estimatif (DQE)
- **Pièce 03** : le bordereau des prix unitaires(BPU), ainsi que
- **Pièce 04** : la liste du matériel et la liste du personnel clé nécessaires pour l'exécution des travaux.
- **Pièce 05** : la liste codifiée des plans

Les autres sections des DCE seront constituées de documents types fournis par l'équipe projet du MINEDUB .

Un dossier n°02

Un dossier complémentaire contiendra les pièces propres à faciliter aux candidats la compréhension du dossier. Ces pièces non mentionnées comme pièces constitutives du marché n'ont qu'un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Administration :

- **Pièce 06** : les plans de situation ;
- **Pièce 07** : les divers rapports ou notes de calculs inclus dans l'APD ;
- **Pièce 08** : l'avant métré détaillé

Un dossier n°03

Un dossier confidentiel sera remis uniquement au Maître d'Ouvrage :

- **Pièce 09** : le rapport de présentation du dossier ;
- **Pièce 10** : le planning prévisionnel avec l'indication de délai, du matériel et des moyens humains à fournir ;
- **Pièce 11** : l'estimation confidentielle des dépenses.

Le Consultant doit noter que tous les dessins, notes de calcul et rapports techniques indiqueront obligatoirement les hypothèses et les bases détaillées de dimensionnement utilisées, étant entendu que celles-ci devront avoir été agréées par le Maître d'Ouvrage.

L'attention du Consultant est attirée sur le fait que les choix techniques ainsi que les niveaux d'aménagements peuvent être revus à travers des mécanismes d'arbitrage de l'équipe projet du (MINEDUB et/ou Commune concernée).

4. Période d'exécution

La durée de la mission sera étalée sur une période de trois mois et demi.

5. Participation et origine

Le Cabinet d'Etudes mobilisera un personnel qualifié ayant une grande expérience dans le domaine spécifique du Bâtiment et des Travaux Publics. Il comprendra nécessairement :

- **01 chef de mission** : Architecte ou Ingénieur de génie civil inscrits aux ordres respectifs (BAC+5) bénéficiant d'une expérience minimale de 10 ans dans la conception architecturale des bâtiments et la coordination des opérations complexes de construction immobilière ;
- **01 Ingénieur de BTP** (BAC+3 minimum) bénéficiant d'une expérience minimale de 10 ans dans le domaine, avec un focus particulier sur les études techniques de bâtiments ;
- 01 Technicien Supérieur en électricité (BAC+2 au Minimum),
- 01 Technicien Supérieur en fluides et réseaux (BAC+2 au Minimum),
- **01 environnementaliste**, une expérience minimale de 5 ans.

La liste ci-dessus sera éventuellement complétée pour faire face aux exigences imprévues du projet.

6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous soit en personne sous plis fermé, soit par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard **quatorze (14) jours** après la date de publication de la manifestation d'intérêt (l'heure limite pour le dernier jour du dépôt des manifestations d'intérêt étant fixée à **15 heures 30 minutes**, heure locale) avec la mention : Manifestation d'Intérêt pour le

«Etudes architecturales, techniques, géotechniques, et environnementales en vue de la construction des camps de logements d'astreinte dans sept localités du Cameroun».

Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Email : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr.

7. Composition du dossier

Le Coordonnateur Technique du PEPS invite les cabinets de consultants ayant les qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations (références concernant l'exécution des contrats analogues et l'expérience dans des conditions semblables, copies des diplômes, copies de contrats analogues, etc.), Lettre de Motivation timbrée démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Chaque expérience devra être justifiée par : une copie de contrat (1ere page et page de signature) et attestation de service fait.

Le PEPS se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

8. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des firmes de Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale** », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020 (« **Règlement de Passation des Marchés** »), respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Aussi, une firme de Consultants sera sélectionnée selon la méthode « **Sélection fondée sur les qualifications du consultant** » (SQC) telle que décrite dans ledit Règlement de Passation des Marchés.

Les firmes de Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

9. Renseignements Complémentaires

Les firmes de consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse au niveau de la section « **DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET** » du présent appel à manifestation d'intérêt les jours ouvrables, aux heures suivantes : de 09 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales.

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

COMMUNE DE SOA

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C-SOA/BMP/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023, POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DESTINEES AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 15 102 02 641184 464201 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP MINEDUB pour l'Exercice 2023, le Maire de la Commune de Soa, Maitre d'Ouvrage lance un avis de consultation pour la livraison des fournitures pédagogiques et scolaires ou paquets minima destinées aux Ecoles Publiques de la Commune de Soa, dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Cout Prévisionnel

A Le coût prévisionnel de l'opération est de sept millions (7 000 000) Francs CFA TTC.

3. Allotissement

La fourniture est constituée d'un lot unique et la Lettre-commande sera attribuée après Demande de Cotation, au soumissionnaire ayant présenté l'offre répondant pour l'essentiel aux stipulations de la Demande de Cotation et évaluée la moins-disante.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture, pour un délai de livraison des prestations 30 jours.

La Demande de Cotation peut être retirée auprès de la Commune de Soa, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Soa de la somme de quinze mille (15 000) Francs CFA

5. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDUB de l'exercice 2023.

IMPUTATION : N° 57 15 102 02 641184 464201 426

6. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la commune de Soa, Maitre d'ouvrage au plus tard le 14 Juillet 2023 à 11 heures.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C-SOA/BMP/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023, POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DESTINEES AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE »

7. Delai de Livraison

Le delai de livraison est de un (01) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de cent quarante mille (140 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du contrat, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Ouverture des Plis

10.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa , en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 14 Juillet 2023, à 12 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des Actes de la Mairie de Soa

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

YAOUNDE le 15 Juin 2023

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°03/LDC/MINEPAT/MEADEN/VIVA
BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/2023 DU 19 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU
MOBILIER DE BUREAU ET AUTRES ÉQUIPEMENTS À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET VIVA-BENOUE**

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE) dans la Région du Nord, et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre d'un Marché d'Achat de fournitures de bureau et des Consommables informatiques complémentaires de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit Projet de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « **fourniture et l'installation du mobilier de bureau et autres équipements à l'Unité de Gestion du Projet VIVA-BENOUE** ».

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

Elle est ouverte à égalité de conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine.**

6. Financement

Crédit IDA N° 6770 - CM

7. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations complémentaires ou retirer la Demande de Cotation (DC) auprès de l'Unité de Gestion du Projet, bureau annexe de l'UGP, sis à la MEADEN, Garoua/Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire AMADOU BANISSE, B.P. : 1805 Garoua, Tél.: (+237) 696 872 370, Email : vivabenoue237@gmail.com avec copie à ndejeanclaud@yahoo.fr et à dokarimovic@hotmail.com, de lundi à vendredi entre 09 heures 00 mn et 15 heures 00 mn, heure locale.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait de la Demande de Cotation ne se fait pas en ligne. Il se fait essentiellement à l'adresse ci-dessus indiquée par décharge dans le registre des offres.

9. Remises des offres

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **25 Juillet 2023 à 10 heures (heure locale)**. A cet effet, vous trouverez ci-joint le Bordereau Descriptif et Quantitatif des fournitures que je vous demanderais de bien vouloir chiffrer et me retourner en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles à l'adresse ci-dessous et contenant la mention :

« Demande de Cotations N°000003/DC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/2023 du 19 Juin 2023 pour la fourniture et l'installation du mobilier de bureau et autres équipements à l'Unité de Gestion du Projet VIVA-BENOUE».

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les prestations se feront dans un délai de **trente (30) jours** dès Notification de l'Ordre de Service.

11. Cautionnement Provisoire

Le soumissionnaire doit produire une garantie de soumission d'un montant de **Huit cent mille (800 000) F CFA**. La période de garantie est de **quatre-vingt-dix (90) jours** supérieurs au délai de validité des offres. Cette garantie doit être délivrée par une institution prévue par la réglementation en vigueur et figurer dans l'enveloppe contenant les pièces administratives.

12. Recevabilité des Offres

Les exigences en matière de qualification sont :

Pièces Administratives :

Le dossier administratif comportera les pièces suivantes et datant de mois de trois (03) mois :

- a) L'Attestation d'Immatriculation fiscale à jour ;
- b) L'Attestation de Domiciliation Bancaire ;
- c) L'Attestation de Non Redevance timbrée;
- d) L'Attestation de Non Faillite ;
- e) L'Attestation de Non Exclusion des marchés publics (ARMP) ;
- f) L'Attestation de soumission CNPS et spécifique à la présente soumission ;
- g) Le Plan de Localisation.

N.B.1 : La Garantie de soumission doit être contenue dans l'enveloppe des pièces administratives.

Toutes les pièces citées ci-dessus devront être certifiées conformes, signées par les autorités compétentes et datées de moins de trois (03) mois.

N.B.2 : En dehors de la caution de soumission, l'absence d'une pièce administrative n'est pas un critère éliminatoire au moment de l'évaluation. Mais, toutes ces pièces seront exigées au moment de la signature du Marché.

Exigences Techniques :

- La Lettre de Soumission doit être suivant le modèle ci-dessous ;
- Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- La Description Techniques des fournitures proposées ;
- Le Projet de Lettre de Marché, rempli, daté, signé et cacheté ;
- La présentation d'une liste de marchés similaires (au moins un (01) dans le domaine du mobilier de bureau ou tout autre domaine équivalent au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019, et 2018) ;
- Une Attestation de Capacité Financière d'au moins Dix millions (10 000 000) Francs CFA.

N.B. : Joindre les copies des 1ères et dernières pages des contrats et procès-verbaux de réception y relatifs.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du Projet VIVA BENOUE, le **25 Juillet 2023 à 10 heures 30 mn précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la MEADEN.

14. Critères d'évaluation

La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) procèdera à l'ouverture et à l'évaluation des offres selon l'ordre ci-après :

a) L'examen de la recevabilité des pièces administratives. L'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces (datées de moins de trois (03) mois).

b) L'examen des exigences techniques.

c) Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

d) La vérification des opérations arithmétiques en multipliant le cas échéant, le prix unitaire par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché sur proposition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et **moins-disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valides pour une période de **soixante (60) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les prestations à fournir dans le cadre de la présente Demande de Cotations seront à livrer à Garoua, Bureau Annexe de l'UGP, sis à la Mission d'Études pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) –Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse, Tél.: (+237) 696 872 370, Email : vivabenoue237@gmail.com , avec copie à ndejeanclaude@yahoo.fr et dokarimo@gmail.com

GAROUA le 19 Juin 2023

Le COORDONNATEUR

MAHAMAT HABIBOU

COMMUNE DE TONGA

**AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°02 /DC/CIPM/C.TGA/2023 DU 13 JUIN 2023
POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MIMIMA) DANS
LA COMMUNE DE TONGA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Tonga, Auloriïé Contractante lance pour le compte de la Commune de Tonga une demande de cotation pour la réalisation de l'opération sus indiquée

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 9 000 000 (Neuf millions) FCFA

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises et Établissements de droit camerounais ayant une expérience minimum avérée.

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du service technique de la commune de Tonga contre présentation d'une quittance d'un montant de 25 000 (Vingt-cinq mille) Francs CFA payable à la recette Municipale de la commune de Tonga

5. Remises des offres

Les offres seront remises et déposées au service technique de la commune de Tonga au plus tard le 11 juillet 2023 à 10 heures sous enveloppe cachetée avec la mention :

**Consultation de la demande de cotation N°02/DC/ CIPM/C.TGA /2023 du 13 JUIN 2023 pour racquisition des
fournitures pédagogiques et scolaires (paquets minima) dans la commune de Tonga
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

6. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission est fixée à 180 000 (Cent quatre-vingt mille francs) FCFA

7. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 11 juillet 2023 à 11 heures dans la salle des actes de la commune de Tonga. Les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à l'ouverture des plis.

8. Attribution

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

TONGA le 16 Juin 2023

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE DE BAFANG

AVIS DE CONSULTATION N° 02/DC/C-BFG/SG/CIPM-AG/2023 DU 09/06/2023 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFANG

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bafang, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Education de Base, un avis de consultation pour procéder à «la Fourniture des matériels Pédagogiques et Scolaires dans les Ecoles Primaires Publiques de la Commune de Bafang», dans l'Arrondissement de Bafang

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché comprend :

La Fourniture des matériels pédagogiques et scolaires dans les écoles primaires publiques de la Commune de Bafang.

Les spécifications techniques de ladite prestation sont détaillées dans le cahier des clauses Techniques particulières inclus dans la présente Demande de Cotation.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de 8 000 000 (Huit millions) FCFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

Le dossier de consultation s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, Justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture du paquet minimum dans les écoles.

6. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par le Budget de Fonctionnement de l'Etat 2023 ;

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au niveau du Secrétariat de la Commune de Bafang aux heures ouvrables dès publication de l'Avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au niveau du Secrétariat de la Commune de Bafang contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable d'un montant de 15.000 (quinze mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de Bafang.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Bafang au plus tard le 18/07/2023 à 10H , heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

Consultation N° 02 /DC/C-BFG/SG/CDPM-AG/2023 DU 09/06/2023

**Pour « Fourniture Pédagogique et Scolaire dans les Ecoles Primaires Publiques de la Commune de Bafang»
«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la Livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est de trente (30) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de 160 000 francs CFA (cent soixante mille FCFA) délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances. La Validité de cette caution sera de quatre-vingt-dix (90) jours, pour compter de la date de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission, le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation, une fausse déclaration, une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

NB : Les Chèques, mêmes certifiés, peuvent être acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. Les offres seront dépouillées au plus tard le 18/07/2023 à 11H dans la salle des actes de la Mairie par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Bafang siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- Déclarations fausses ou mensongères ;
- Absence de caution ou de chèque certifié ;
- Note
- Offre non conforme.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le Droit d'annuler la procédure de demande de cotation et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision. Dans ce cas, les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours à compter de la date d'annulation du marché.

Passé ce délai, les offres seront détruites.

15. Attribution

L'Autorité Contractante (le Maire de la Commune de Bafang), attribuera (sur proposition de la commission interne de passation) le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel de la demande de cotation et qui dispose des capacités financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Bafang.

BAFANG le 13 Juin 2023

Le MAIRE

NJONKAM ANNE

COMMUNE DE BAFANG

**AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/C-BFG/SG/CIPM-AG/2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL
MEDICAL DES 081 DE BASSAP ET BAKONDJI DANS LA COMMUNE DE BAFANG, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE BAFANG**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BAFANG, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de la santé publique , un avis de consultation pour procéder à « Pour l'équipement en matériel médical des CSI de BASSAP et BAKONDJI»,dans l'Arrondissement de BAFANG.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché comprend :
Pour rééquipement en matériel médical des CSI de BASSAP et BAKONDJI dans la Commune de BAFANG.
Les spécifications techniques de ladite prestation sont détaillées dans le cahier des clauses Techniquesinclus dans la présente Demande de Cotation

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de 16 000 000 (Seize millions) FCFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

Le dossier de consultation s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture du matériel médical.

6. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par le Budget d'investissement Public 2023 ;

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au niveau du Secrétariat de la Commune de BAFANG aux heures ouvrables dès publication de l'Avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au niveau du Secrétariat de la Commune de BAFANG contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable d'un montant de 30.000 (Trente mille) francs CFA payable à ta Municipale de BAFANG.

9. Remises des offres

18/07/2023

10. Delai de Livraison

Soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

VOIR PIECE JOINTE

12. Recevabilité des Offres

VOIR PIECE JOINTE

13. Ouverture des Plis

18/07/2023

14. Critères d'évaluation

VOIR PIECE JOINTE

15. Attribution

L' Autorité Contractante, attribuera (sur proposition de la commission internes p tron) le marche au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel de la demande de cotation et qu, dispose des capacités financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont évaluée la moins disante en Incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

quatre-vingt-dix jours (90)

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de BAFANG.

BAFANG le 13 Juin 2023

Le MAIRE

NJONKAM ANNE

COMMUNE DE TONGA

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CIPM/CJGA/2023 DU 12 MAI 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DE
LA FERME AVICOLE DE TONGA (VETKOH) FINANCEMENT : BIP MINEPIA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de TONGA, Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation en vue de l'équipement de la Ferme avicole de Tonga (Vetkoh)

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste à la fourniture, le transport et l'installation sous l'entière responsabilité du cocontractant des équipements ci-après :

- RESSOURCE GENETIQUE

- POUSSIN CHAIR

- ALIMENTATION

- PREDEMARRAGE
- DEMARRAGE
- CROISSANCE
- FINITION

- MATERIEL D'ELEVAGE

- ABREUVOIR 1er AGE
- ABREUVOIR 2ème AGE
- ABREUVOIRS 3ème AGE
- MANGEOIRE 1er AGE
- MANGEOIRE 2ème AGE
- MANGEOIRE 3ème AGE
- AMPOULE INFRA ROUGE
- BOUTEILLE DE GAZ + DISPOSITIF
- CUBITAINER 1000 litres
- BASSINE
- SCEAU
- PORTE TOUT
- COPEAUX DE BOIS
- MATCHETTE
- BACHE LN PLASTIQUE
- KIT MATERIEL DE NETTOYAGE

EAU ET ENERGIE

- ABONNEMENT ENEO
- ILITATION DU FORRAGE
- INSTALLATION ELECTRIQUE
- REHABILITATION DU BATIMENT
- REFECTION DU PLANCHER
- DESTRUCTION DES MURS DE CLOISON INTERNE
- RENFORCEMENT DES GRILLAGES
- CONSTRUCTION D'UN PEDILUVE
- AMENAGEMENT DU MAGASIN
- AMENAGEMENT DU DORTOIR

- RESSOURCE HUMAINE

- SALAIRE DU PERSONNEL
- FRAIS DE TRANSPORT
- FRAIS DE COMMUNICATION "
- HONORAIRES D'VETERINAIRE
- » Equipements divers :
- BOITE A PHARMACIE
- TENUE DE TRAVAIL
- BOTTE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de 10 000 000 (dix millions) francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'équipement et de l'élevage

5. Financement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation est financée par le BIP MINEPIA 2023

6. Consultation du Dossier

La demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au service des marchés de la Commune de Tonga.

7. Acquisition du Dossier

La demande de cotation peut être obtenue aux heures ouvrables au service des marchés de la Commune de Tonga, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de 25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de TONGA

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Tonga, au plus tard le 11 Juillet 2025 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante:

**DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CIPM/C.TGA/2023 OU 12 mai 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA FERME
AVICOLE DE TONGA (Vetkoh)
"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet de la présente demande de cotation est fixé à deux (02) MOIS, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans les pièces 11 et 12 de la DC d'un montant de deux-cent mille (200 000) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de cotation sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 11 Juillet 2023 à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TONGA, dans la salle de réunion de la Mairie de TONGA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

1. dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
2. absence de caution de soumission ;
3. absence d'attestation de non abandon de Marché signée sur l'honneur ;
4. fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
5. note technique inférieure à 70% ;
6. avoir fait l'objet de résiliation pour défaillance lors de l'exécution d'un projet financé par le FEICOM (voir Pièce n°12) ;
7. omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels :

1. présentation générale de l'offre ;
2. conformité du matériel aux spécifications techniques de la Demande de Cotation ;
3. service après-vente ;
4. délai de livraison maximal de deux (02) mois

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 70% de « OUI » ne verra pas son offre financière examinée

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de TONGA.

TONGA le 16 Juin 2023

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE DE YAOUNDE I

DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CAY1ER/CIPM/2023 DU 14/06/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
 571510202 641186 464201 426

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune D'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} lance un avis de consultation pour les fournitures scolaires (paquet minimum) à la Commune D'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}. Les prestations à exécuter sont définies et décrites au point 7 du présent avis.

2. Consistance des prestations

Désignation	Description	unité	Quantité
OUTILS PEDAGOGIQUES			
cahier de préparation	Cahiers de 400 pages (A4)	cahier	1000
stylo à bille bleu	Stylo à bille bleu	Paquet de 50	150
stylo à bille rouge	Stylo à bille rouge	Paquet de 50	90
craie blanche	Boite de 100 bâtons robercolor ou équivalent	boite	1000
craie couleur	Boite de 100 bâtons robercolor ou équivalent	boite	900
registre d'appel journalier francophone	Registre mensuel et relevé de notes mensuelles de 140 noms	registre	300
registre d'appel anglophone	Attendance register of 140 names	registre	46
rames papier	Carton de 5 rames de papier A4	Carton de 5 rames	92
chemises cartonnées 170g	Paquet de 100 chemises 124X32cm	paquet	92
agrafeuse à changer	Métal 26/4	pièce	46
agrafes	26/4 paquet de 10 boites	paquet	46
effaceurs	Manche en bois	pièce	300
règles graduée de 30 cm	Règle plastique transparent 30 cm	règle	400

ballon de football	Ballon de football (cadet)	ballon	46
chronomètre	chronomètre	pièce	46
colle à papier	Colle transparente liquide 1 litre	Flacon 1 litre	92
corrector liquide stylo igle	Paquet de 12 stylos de ml	paquet	92
trombones attache lettre	Nickeles de 32 mm paquet de 1000	paquet	46
enveloppes A4 kaki	Paquet de 250 enveloppes	paquet	4
crayons ordinaires	Crayon HB	crayon	1000
taille crayon	Taille métallique 2 trous	Taille crayon	546
ardoise	Boite de 1 kg nationale	boite	100
drapeau plus grand	Drapeau tricolore	pièce	46
PHARMACIE			
bétadine 10%	Bétadine 10% dermique de 125 ml jaune	boite	92
Compresse stérile 40 x 40 LAURA	Boite de 10	boite	92
Coton hydrophile 500 g	Coton hydro 500 g	boite	92
sparadrap perforé	5 m X 18 cm	rouleau	92
eau oxygénée	Flacon de 1 litre	flacon	46
chlore	Chlore en poudre granulés	kg	46
HYGIENE ET SALUBRITE			
savon en morceaux	Savon en morceaux AZUR 700 g ou équivalent	morceau	380
papier hygiéniques SITA ou équivalent	Ballot de 48 rouleaux	ballot	46
seau maçon	Seau de 10 litres	Seau de 10 L	180
râteaux	Râteaux métalliques	pièce	46
machette	Machette métallique	pièce	46
pelle bêche	Pelle bêche	pièce	46
houe	Houe	pièce	46

3. Participation et origine

La présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine du commerce générale.

4. Financement

Les prestations, Objet de la présente consultation, seront financées par le budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Exercice 2023 (Crédits transférés à la Commune par le MINEDUB) pour un montant TTC de **18 000 000 (dix huit millions) FCFA**.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Bureau des marchés publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} sis à Etoudi au nouveau centre administratif, BP 4472 Yaoundé, Tel : 696 207132

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être obtenu au Bureau Des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, sis à Etoudi au Nouveau Centre Administratif, BP 4472 Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de paiement à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA**.

7. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (6) copies marquées comme tels et comprenant le bordereau Descriptif et Quantitatif chiffré, devront parvenir au Bureau des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, sis à ETOUDI au nouveau centre administratif, BP 4472 Yaoundé au plus tard **le 18/07/2023 à 13 heures 00**, et devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CAY1^{er}/CIPM/2023 DU 14/06/2023

POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er}, EN PROCEDURE D'URGENCE

« En procédure d'urgence ».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre déposée au-delà de cette date et heure sera purement et simplement rejetée.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **30 (trente) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est fixé à **360 000 (trois cent soixante mille) FCFA**. La durée de validité est de **90 jours** à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, et dès réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre, sous peine de rejet, toutes les pièces administratives requises, lesquelles devront être produites en originaux ou en copies certifiées conforme datant de moins de trois (3) mois à compter de la date d'ouverture des plis. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 18/07/2023 à 14 heures** dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier de la soumission dont ils ont la charge. Les offres devront, sous peine de rejet, être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48 (quarante-huit) heures après l'ouverture des plis
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- e) Non-respect des spécifications techniques

- a) La lettre de soumission timbrée (un timbre communal et fiscal) datée et signée ;
- b) Mauvaise présentation de la soumission (dossier non relié et/ou pièces non séparées par des intercalaires).
- c) Non-Respect du délai de livraison
- d) Absence de la capacité financière de 15 000 000 FCFA
- e) Absence des références du soumissionnaire

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante, remplissant les capacités techniques et administratives requises.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant le délai de **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Bureau des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 1^{er} à Etoudi sis au nouveau centre administratif.

ADDITIF A LA DEMANDE DE CONSULTATION

Le Maire, Maître d'ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure à la présente demande de cotation. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC).

YAOUNDE le 16 Juin 2023

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°021/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SSE/SPM/2023
DU 19 JUIN 2023 SERVICES DE CONSULTANT POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME INTÉGRÉ DE
GESTION DE SUIVI-EVALUATION, PLANIFICATION, RAPPORTAGE ET ARCHIVAGE DU PROJET.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour effectuer des paiements des « **Services de Consultant pour la mise en place d'un Système Intégré de Gestion de Suivi-Evaluation, Planification, Rapportage et Archivage du Projet** ».

2. Objet

Services de Consultant pour la mise en place d'un Système Intégré de Gestion de Suivi-Evaluation, Planification, Rapportage et Archivage du Projet

3. Consistance des prestations

L'étendue des services du consultant/firme, sans être exhaustif comprend les tâches suivantes :

1. Améliorer, consolider et numériser les fiches/formulaires de collecte de données ;
2. Analyser, de concevoir et développer toutes les fonctionnalités de suivi évaluation du projet en conformité aux besoins exprimés par les utilisateurs ;
3. Mettre en place un dispositif de collecte et remontée d'informations du terrain reposant sur l'Open Data Kit (ODK), avec une préférence pour Kobotoolbox ;
4. Produire et exporter les rapports paramétrables ;
5. Tester et valider l'outil avant son déploiement ;
6. Accompagner individuellement et collectivement les acteurs de S&E à la prise en main et l'administration (exclusivement pour le Responsable S&E) de l'application ;
7. Assurer la maintenance corrective de l'application 12 mois après son déploiement ;
8. Produire le rapport de formation, le syllabus, le manuel d'utilisateurs de l'application, les rapports (provisoire et final) de la prestation.

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse électronique suivante vivabenoue237@gmail.com avec copie à ndeieanclaud@yahoo.fr et à dokarimovic@hotmail.com.

4. Période d'exécution

N/A

5. Participation et origine

Le Coordonnateur du Projet VIVA-Bénoué invite les Consultants (Firmes/Cabinets ou Bureau d'Etudes techniques) éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des Services ci-dessus décrits. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services.

6. Financement**IDA N°PN 6770 - CM****7. Remises des offres**

Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent parvenir par courrier dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, **au plus tard le 18 Juillet 2023 à 15h00, heure locale (ou 14h00 GMT)**, et portant la mention suivante :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00021/AMI/MINEPAT/MEADEN/ VIVA-BENOUE/UGP/SPM/2023 du 19 Juin 2023 Pour les services d'un Consultant pour la mise en place d'un Système Intégré de Gestion de Suivi-Evaluation, Planification, Rapportage et Archivage du Projet »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Composition du dossier

De plus amples informations peuvent être obtenues du lundi au vendredi, de 9h00 à 15h00 heure locale à l'adresse ci-dessous.

9. Critères d'évaluation

Les critères de présélection sont les suivants : (i) **Activités principales et Expériences générales pertinentes du consultant** : être un Cabinet spécialisé dans le développement de logiciel compatible Web 2.0, dans les solutions Web Mapping et dans l'administration du processus de développement des logiciels (pratiques DevOps) (minimum 5 ans); (ii) **Expérience spécifique du consultant** : (a) Avoir réalisé au moins trois applications informatiques différentes dont : Web Mapping, Web/Mobile, Collecte de données en mode déconnecté, Consolidation des données,... (b) Avoir une bonne maîtrise de l'administration des bases de données ; (c) Avoir une bonne maîtrise de la gestion des projets en mode agile ; (d) Avoir une expérience dans le développement de progiciel avec des fonctionnalités de suivi évaluation des projets (iv) **avoir une maîtrise de l'ODK (Kobotoolbox) et des systèmes de suivi à distance.**

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16, et 3.17 des « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), disponible à l'adresse web suivante : www.worldbank.org/procurement » énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres entreprises pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'il est sélectionné.

10. Renseignements Complémentaires

L'adresse L'adresse de dépôt des manifestations est Monsieur le Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE, Bureau Annexe de l'UGP, sis à la Mission d'Études pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse, Tél. : (+237) 680492310 / 696872370.Email : vivabenoue237@gmail.com avec copie à ndejean

11. Evaluation et publication des resultats

Il est porté à la connaissance des Consultants que le Cabinet sera sélectionné selon la méthode de « **Sélection Fondée sur les Qualifications des Consultants (SQC)** », telle que définit dans le **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)** de la Banque Mondiale édition de Juillet 2016, revue en Janvier 2017, en Octobre 2017 et en Novembre 2020 sur la Section VII, paragraphes, 7.3 et la langue de travail est le français.

GAROUA le 19 Juin 2023

Le COORDONNATEUR

MAHAMAT HABIBOU

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

ADDITIF N°002/AD/LT/CR/CIPM/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°09 /AONO/CR-LT/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DOUKOKOL-SONG?LOULOU(R0316), ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE-LONGUEUR 4KM DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres sur une clé USB, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet,, et déposées au Conseil Régional du Littoral, sise au bâtiment principal de l'immeuble abritant ses services, le 20 JUIN 2023 à 11 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CR-LT/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DOUKOKOL-SONG-LOULOU (R0316), ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE - LONGUEUR 4Km DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres sur une clé USB, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet,, et déposées au Conseil Régional du Littoral, sise au bâtiment principal de l'immeuble abritant ses services, le 23 JUIN 2023 à 11 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CR-LT/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DOUKOKOL-SONG-LOULOU (R0316), ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE - LONGUEUR 4Km DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 20 JUIN 2023 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes du siège du Conseil Régional du Littoral. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix (Même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en capacité technique égale ou supérieure à 80 points sur 100.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 23 JUIN 2023 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes du siège du Conseil Régional du Littoral. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix (Même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en capacité technique égale ou supérieure à 80 points sur 100.

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot AU LIEU DE : RPAO(POINT 12) ● Quittance d'achat du DAO au montant de cent mille (100 000) CFA LIRE PLUTOT : RPAO(POINT 12) ● Quittance d'achat du DAO au montant de cinquante mille (50 000) CFA AU LIEU DE : Liste des références du B.E.T au cours des dix (10) dernières années des projets similaires de contrôle des travaux de construction, de réhabilitation, d'ouverture ou d'entretien des routes en terre d'un montant supérieur ou égale à Trente millions (30 000 000) de FCFA exécutés au cours des 10 dernières années). LIRE PLUTOT : Liste des références du B.E.T au cours des dix (10) dernières années des projets similaires de contrôle des travaux de construction, de réhabilitation, d'ouverture ou d'entretien des routes en terre d'un montant supérieur ou égale à Vingt millions (20 000 000) de FCFA exécutés au cours des 10 dernières années).

DOUALA le 19 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER (BONADJO)

ADDITIF N°03/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CIPM/CAD1ER/2023 DU 24/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN FOURNITURES DIVERSES DE LA MAIRIE DE DOUALA 1ER ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1ER – FINANCEMENT : BUDGET CAD 1ER – BIP MINEPIA EXERCICE : 2023 LE MAIRE DE DOUALA 1ER, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES SUS-INDIQUÉ DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès des Services Techniques, de la Planification et de l'Amenagement Urbain de la Mairie de Douala 1^{er} sis au siège de ladite Commune dans la Vallée de la Besseke, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de CINQUANTE MILLE (50 000 FCFA) payable à la RECETTE MUNICIPALE DE LA MAIRIE DE DLA 1^{er}
	Lire plutot Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès des Services Techniques, de la Planification et de l'Amenagement Urbain de la Mairie de Douala 1^{er} sis au siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de CINQUANTE MILLE (50 000 FCFA) payable à la RECETTE MUNICIPALE DE LA MAIRIE DE DLA 1^{er}
2	Remises des offres
	Au lieu de ... Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies ; Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant TROIS sous-plis (un pour le DOSSIER ADMINISTRATIF, UNE PROPOSITION TECHNIQUE et un pour l'OFFRE FINANCIERE). Les plis et sous-plis doivent être fermés et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement de la consultation. Le pli unique doit porter uniquement la mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CIPM/CAD1^{er}/2023 DU 24/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN FOURNITURES DIVERSES DE LA MAIRIE DE DOUALA 1^{er} ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1^{er} – EXERCICE BUDGETAIRE : 2023 « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1^{er} (CIPM/CAD1^{er}) sise au 2^e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96, E-mail : lavoisier76@yahoo.fr , au plus tard le Jeudi 15 juin 2023 à 12 heures.

2 Remises des offres

Lire plutôt

Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en **sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies** ;

Chaque offre doit être rédigée en **français ou en anglais**, et présentée en un pli unique contenant TROIS sous-plis (un pour le **DOSSIER ADMINISTRATIF**, **UNE PROPOSITION TECHNIQUE** et un pour l'**OFFRE FINANCIERE**). Les plis et sous-plis doivent être fermés et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement de la consultation. Le pli unique doit porter uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°012/AONO/CIPM/CAD1^{er}/2023 DU 24/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN FOURNITURES DIVERSES DE LA
MAIRIE DE DOUALA 1^{er}
ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE DOUALA 1^{er} – EXERCICE BUDGETAIRE : 2023
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96, E-mail : lavoisier76@yahoo.fr , au plus tard le **Jeudi 29 juin 2023 à 12 heures**.

3 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96 , E-mail : lavoisier76@yahoo.fr , le **Jeudi 15 juin 2023 à 13 heures** heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maitre d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD1er (CIPM/CAD1er) aussitôt après l'ouverture des offres.

Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1^{er}, avec copie dans les mêmes conditions au Maitre d'ouvrage.

Lire plutôt

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 1er (CIPM/CAD1er) sise au 2e étage, Porte 206 du CITY HALL, Immeuble siège de ladite Commune dans la vallée de la Besseke, BP : 3135 Douala Téléphone : 6 71 32 40 96 , E-mail : lavoisier76@yahoo.fr , le **Jeudi 29 juin 2023 à 13 heures** heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrée de chaque offre doit être remise au Maitre d'Ouvrage, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAD1er (CIPM/CAD1er) aussitôt après l'ouverture des offres.

Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du président de la CIPM/CAD 1^{er}, avec copie dans les mêmes conditions au Maitre d'ouvrage.

DOUALA le 14 Juin 2023

Le MAIRE

LENGUE MALAPA

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°022/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SPM/2023 DU
19 JUIN 2023 POUR LES SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA SURVEILLANCE ET LE
CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BÂTIMENTS DU RÉSEAU DE CENTRES DE
GESTION ET D'ECONOMIE RURALE (CGER) À LAGDO ET À GAROUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour effectuer des paiements des « **Services de Consultant Individuel pour la surveillance et le contrôle des travaux de construction de deux (02) bâtiments du réseau de Centres de Gestion et d'Economie Rurale (CGER) à Lagdo et à Garoua** ».

2. Objet

Services de Consultant Individuel pour la surveillance et le contrôle des travaux de construction de deux (02) bâtiments du réseau de Centres de Gestion et d'Economie Rurale (CGER) à Lagdo et à Garoua.

3. Consistance des prestations

Les tâches de la mission de Surveillance et de Contrôle des travaux de construction des deux (02) bâtiments du CGER respectivement à Lagdo et à Garoua III concernent uniquement la phase de réalisation. L'exécution de cette mission comprendra d'une manière générale toutes les tâches incombant à la Maîtrise d'œuvre pour le respect des normes et des spécifications techniques des travaux. Cette mission doit également apporter son assistance au Maître d'ouvrage en ce qui concerne la coordination générale de chaque opération de chantier, en particulier l'implantation du bâtiment, le suivi de la réalisation des différents corps d'état des travaux, ainsi que leur délai contractuel.

Au regard de ce qui précède, cette mission remplira entre autres tâches essentielles suivantes :

- le suivi administratif et financier du chantier ;
- le contrôle technique et le suivi de l'état d'avancement des travaux. Les tâches devant être effectuées à ce titre sont entre autres :

a) contrôle technique des plans d'exécution des bâtiments et de recollement des travaux ;

b) contrôle technique de l'exécution des fondations et de la réalisation des différents corps d'état des bâtiments ;

c) contrôle de l'implantation des bâtiments ;

d) suivi de l'état d'avancement des travaux.

- le contrôle de la qualité et de la conformité des matériaux de construction (béton, agrégats, remblais, ...) ainsi que les conditions de leur mise en œuvre. Les tâches ici, sans être exhaustives, concerneront entre autres :

a) en matière de la qualité et de la conformité des bétons ;

b) en matière de la qualité et de la conformité des agrégats ;

c) en matière de la qualité et de la conformité des terrassements.

- le contrôle de la mise en place et du fonctionnement du système Hygiène-Santé-Sécurité-Environnement (HSSE)/ Genre de l'entreprise et du Plan de Protection de Site (PPES).

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse électronique suivante vivabenoue237@gmail.com avec copie à ndeieanclaude@yahoo.fr et à dokarimovic@hotmail.com.

4. Période d'exécution

N/A

5. Participation et origine

Le Coordonnateur du Projet VIVA-Bénoué invite les Consultants Individuels intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils possèdent des qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter la mission.

6. Financement

IDA N°PN 6770 - CM

7. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent parvenir ou sous plis fermés en deux exemplaires dont un (01) original et une (01) copie marquée comme telles, **au plus tard le 19 Juillet 2023 à 12h00, heure locale (ou 11h00 GMT)**, et portant la mention suivante :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°000022/AMI/MINEPAT/MEADEN/ VIVA-BENOUE/UGP/SPM/2023 du 19 Juin 2023 Pour les Services de Consultant Individuel pour la surveillance et le contrôle des travaux de construction de deux (02) bâtiments du réseau de Centres de Gestion et d'Economie Rurale (CGER) à Lagdo et à Garoua »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Le cas échéant, les manifestations peuvent parvenir par courrier électronique à l'adresse ci-après : vivabenoue237@gmail.com

8. Composition du dossier

N/A

9. Critères d'évaluation

Le profil du Consultant Individuel recherché est :

1. **Qualification et compétence** : Ingénieur de Conception Génie Civil / Génie Rural ou équivalent (au moins Bac + 03), avec une expertise prouvée en calcul des structures ;
2. **Expérience professionnelle générale** : Disposer d'au moins 03 ans d'expérience générale dans la discipline exigée ;
3. **Expérience professionnelle spécifique** : Etre capable d'évaluer la consistance des travaux en bâtiments, d'établir les métrés d'ouvrage et corrélativement définir le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif et estimatif des travaux en bâtiments ou autres ouvrages d'infrastructure : présenter au moins deux (02) expériences pour les prestations similaires en bâtiments ou travaux similaires.

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16, et 3.17 des « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), disponible à l'adresse web suivante : www.worldbank.org/procurement » énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt.

10. Renseignements Complémentaires

L'adresse de dépôt des manifestations est Monsieur le Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE, Bureau Annexe de l'UGP, sis à la Mission d'Études pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse, Tél.: (+237) 696 872 370, Email : vivabenoue237@gmail.com avec copie à ndejeanclaud@yahoo.fr et à dokarim@gmail.com

11. Evaluation et publication des resultats

Un Consultant Individuel sera sélectionné selon la méthode de « **Sélection de Consultants Individuels (SCI)** », telle que décrite dans le **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)** applicable aux marchés de fournitures, travaux, services autres que les Services de Consultants et, Services de Consultants. Seul le Consultant classé premier sera invité à soumettre une proposition technique et financière et à négocier le contrat avec le Client.

GAROUA le 19 Juin 2023

Le COORDONNATEUR

MAHAMAT HABIBOU

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 025/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 20 JUIN 2023
SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE
NOM DU PAYS : CAMEROUN
NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)
INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RÉCRUTEMENT D'UN BUREAU POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES, GÉOTECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTALES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES COMPLÈTES SUR DES TERRAINS RÉDUITS DANS DEUX SITES DANS LES LOCALITÉS DE NKOLBISSONG À YAOUNDÉ
FINANCEMENTS : CRÉDIT IDA 61-40 CM
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P151155

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

En vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de la dépense publique et au renforcement du système statistique, le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un financement pour la réalisation des activités du projet D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS).

Le Projet comporte quatre principales composantes à savoir : (i) la consolidation de la réforme des finances publiques dans deux ministères pilotes clés notamment ceux en charge de la santé et l'éducation de base: il sera question dans cette composante d'appuyer la mise en œuvre de la circulaire du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de septembre 2016, de préparer le troisième triennat du budget programme ; (ii) l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public notamment à travers l'appui à la mise en place du fonds de maturation, l'appui au suivi du BIP (application de suivi du BIP, implémentation du suivi axé sur les résultats et suivi citoyen), l'identification et la mise en œuvre des actions à entreprendre pour réduire le niveau des Soldes Engagés non Décaissés en matière de financement extérieur ; (iii) l'appui à la réforme des marchés publics à travers l'introduction d'un système de rémunération axée sur les résultats pour les commissions de passation des marchés et le développement et le déploiement d'une application d'archivage et de suivi des marchés publics (le e-tracking), le renforcement des capacités acteurs du système des marchés publics et la professionnalisation (iv) le renforcement du système statistique à travers la mise en place des infrastructures informatiques et de diffusion dans le nouveau bâtiment de l'INS, l'appui à la collecte et à l'analyse des données sur la pauvreté (carte de pauvreté, ECAM V), la collecte des données sur le commerce transfrontalier, la mise en place d'un dispositif pérenne de collecte des données sur l'emploi et l'appui au financement du 4^{ème} RGPH.

L'agenda 2030 endossé par le Cameroun décline l'ODD4 ainsi qu'il suit : « **Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** ». Comme orientation stratégique dans le secteur de l'éducation et la formation, l'Etat s'est ainsi engagé à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire. Le cadre de référence de l'action gouvernementale, la Stratégie Nationale pour le Développement 2020-2030 (SND30) consacre la matérialisation de cette orientation à l'horizon 2030. Dans le but d'opérationnaliser ces outils de planification, le Ministère de l'Education de Base a élaboré des Cadres Stratégiques. Le programme « **L'Universalisation du cycle primaire** » vise entre autres l'amélioration de l'offre d'éducation à travers la construction des écoles.

Si l'on a observé une implication du secteur privé dans l'action éducative, il reste que les périphéries des grandes agglomérations urbaines demandeuses d'éducatifs ont assez mal couvertes par l'offre publique, pourtant accessible à un plus grand nombre d'apprenants.

Aussi, afin de contribuer à l'amélioration du secteur éducatif par la construction des écoles complètes dans les périphéries des grandes agglomérations urbaines afin de repositionner l'Etat dans son rôle. A l'effet de d'assurer une maturation de ces projets d'investissement, le MINEDUB entend élaborer des études environnementales, architecturales, techniques et géotechniques.

2. Objet

L'objectif des prestations est de réaliser des études environnementales, architecturales et techniques en vue de la construction d'un bâtiment R+2 devant abriter des écoles dans les localités de Minkoameyos et Akok-Ndue dans une première phase.

La finalité de la mission est de disposer de :

- Une étude d'Avant-Projet Sommaire (APS)
- Une étude d'Avant-Projet Détaillé (APD) ;
- Un dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

3. Consistance des prestations

Les prestations prévues sont réparties en **une phase** comprenant diverses missions. Les missions sont relatives aux études d'Avant-Projet Sommaire, aux études d'Avant-Projet Détaillé et d'élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises. Elles sont :

1. Etudes d'Avant-Projet Sommaire

Les études d'avant-projet sommaire (APS) ont pour objet :

Pour les opérations de construction neuve de bâtiment

- De préciser la composition générale en plan et en volume ;
- D'apprécier les volumes intérieurs et l'aspect extérieur de l'ouvrage ;
- De proposer les dispositions techniques pouvant être envisagées ;
- De préciser le calendrier de réalisation et, le cas échéant, le découpage en tranches fonctionnelles ;
- D'établir une estimation provisoire du coût prévisionnel des travaux.

Les différentes phases de la réalisation d'un projet de bâtiment

1.1 Faisabilité du projet architectural et autorisation

[La rencontre avec un architecte](#)[Etudes d'esquisse – ESQ](#)[Etudes d'avant-projet – AVP](#)

[Avant-projet sommaire – APS](#)[Avant-projet définitif – APD](#)[Dossier de demande de Permis de Construire – DPC](#)

1.2 Conception détaillée du bâtiment

[Etudes de projet – PRO](#)[1.3 Planification de la construction](#)

[Etudes et plans d'exécution – EXE](#)

[Dossier de consultation des entreprises – DCE](#)[Plans d'exécution](#)[1.4 Sélection des entreprises de la construction](#)

[Assistance aux contrats de travaux – ACT](#)[1.5 Le chantier](#)

[Direction de l'exécution des travaux – DET](#)

[La gestion du chantier](#)[Ordonnancement, coordination et pilotage du chantier – OPC](#)[1.6 Livraison du bâtiment au maître d'ouvrage](#)

[Assistance aux opérations de réception – AOR](#) L'architecte présente les résultats de sa première étude de faisabilité du bâtiment souhaité et réalise une première esquisse en fonctions des différents paramètres liés au terrain, aux options de la construction envisagée par le maître d'ouvrage et de ses contraintes financières. Cette esquisse initiale permet une première visualisation du projet inséré dans le site.

L'architecte précise aussi une première estimation du coût des différentes options qui répondent aux attentes du maître d'ouvrage, il peut éventuellement proposer plusieurs options qui mettent l'accent sur telle ou telle condition évoquée par le maître d'ouvrage : minimisation des coûts de construction, minimisation des coûts d'utilisation et d'entretien, maximisation de la longévité de la construction, insertion optimale dans l'environnement naturel ou urbain, qualité architecturale, etc...

2. Phase 1 : Etudes d'Avant-Projet Détaillée (APD) et confection des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE)

2.1. Mission n°0 : Etudes préliminaires de démarrage

Après la validation des études d'APS, la présente phase devra amener le Consultant à présenter au Client la manière dont il entend mener à bien l'étude qui lui est confiée. Cette phase devra également conduire à une appropriation par le Consultant de l'Avant-Projet Sommaire (APS) du projet à étudier, mis à sa disposition par le Client.

Le rapport d'études préliminaires de démarrage donnera des informations sur :

- La compréhension des objectifs de la mission ;
- L'organisation mise en place pour réaliser l'étude ;
- La méthodologie de mise en œuvre et le plan de travail (calendrier des activités et calendrier du personnel) ;
- L'analyse des résultats des études d'APS ;
- Les éventuelles difficultés identifiées et les mesures prises pour y palier ;
- Les informations à recueillir auprès du Maître d'Ouvrage.

2.2. Mission n° 1 : Avant-Projet Détaillé (APD)

Les études détaillées comprendront les activités ci-après :

Levés topographiques

Ils concernent, selon le cas :

Le levé du et/ou des sites du projet, ainsi que de leur environnement immédiat générateur de problème (poteaux, talweg, berges de cours d'eau, zones d'habitation, etc.) ;

Le levé détaillé des parties d'équipements devant faire l'objet d'intervention ;

Le récolement des réseaux existants.

Les points relatifs à la polygonale de base, ainsi qu'aux éventuelles polygonales secondaires seront matérialisés par des bornes, solidement implantées et parfaitement identifiées en planimétrie et en nivellement. Le levé réalisé sera rattaché au réseau géodésique national du Cameroun.

Réseaux divers

Le Consultant établira tous les plans, études et devis correspondants aux différents réseaux en relation avec les concessionnaires (s'il s'avère que leurs installations sont affectées par le projet).

Le rapport d'Avant-Projet Détaillé

Le rapport d'Avant-Projet Détaillé permettra d'arrêter toutes les options techniques, financières et d'exploitation des ouvrages, aménagements et constructions, objets du sous projet. L'étude d'Avant-Projet Détaillé comportera les parties suivantes :

(i) Un mémoire à caractère à la fois descriptif, explicatif et justificatif composé de plusieurs chapitres consacrés respectivement :

A l'indication de l'ensemble des données utilisées ;

Aux données d'ordres climatique, hydrologique, géologique, géotechnique, topographique, etc. ;

A l'indication de l'ensemble des dispositions réglementaires et des servitudes ainsi que l'application qui en a été faite ;

A la justification des types d'ouvrages, de structure de bâtiment, de chaussée et équipements de toutes natures préconisés en particulier par un exposé et une étude comparative des différents types ;

A la description des ouvrages de toutes natures, et de leurs principaux éléments dans la mesure où elle est nécessaire à la compréhension des plans (y compris la justification du dimensionnement dans les cas simples ne nécessitant pas de notes de calculs) et en tout état de cause, pour expliquer les modes de construction et d'exploitation ;

A l'indication des dates souhaitables et délais normaux d'exécution des travaux, compte tenu des procédures envisagées pour la passation des marchés des travaux ;

à l'évaluation des dépenses afférentes et la précision qui y est attachée.

(ii) Un rapport des études géotechniques.

(iii) Un rapport des études hydrologiques et hydrauliques.

(iv) Un rapport photographique par ouvrage, permettant de présenter la situation de référence.

(v) Une évaluation détaillée des dépenses afférentes à l'exécution des travaux, fondée sur des avants métrés et tenant compte des particularités des interventions programmées et de leurs divers éléments. Elle dégagera et justifiera les provisions pour déplacement des réseaux et pour prise en compte des mesures environnementales non prises en compte dans les travaux.

(vi) Une proposition d'allotissement des travaux, y compris des éléments de justification. Ce découpage tiendra compte de la nature des travaux.

(vii) Un planning général des travaux et le partage en tranches homogènes d'exécution.

(viii) Les éléments relatifs à l'entretien et à la gestion des ouvrages. Pour chaque ouvrage, le rapport d'Avant-Projet Détaillé définira toutes les tâches d'entretien et de gestion nécessaires pour garantir durablement le niveau de service prévu. Il proposera également le mode de réalisation des travaux et des prestations ainsi définis, ainsi que les modalités de leur prise en charge ou de leur financement.

(ix) Le rapport d'expropriation identification, localisation et évaluation des personnes affectées par le projet

(x) Le Dossier de plans relatif aux travaux projetés, qui sera du niveau projet d'exécution et comportera les documents cités ci-dessous :

Aménagement des espaces et bâtiments :

- Plans d'ensemble (plans, coupes, sections, élévations, profils aux échelles appropriées) représentant les ouvrages dans leur site avec le report des données recueillies et permettant d'apprécier leur connaissance et de définir leur adaptation au terrain ;
- Plans de niveaux aux échelles appropriées (1/50^e ou 1/100^e) avec l'indication des surfaces offertes demandées par le programme ;
- Plans et schémas de principe des principaux équipements ;
- Plans de structures ;
- Plans des différents réseaux (eau, électricité, telecom, etc.) avec les raccordements au réseau public ;
- Plans de détails (1/20^e)
- Voiries :
- Plan de situation (1/5000^e)
- Tracés en plan (1/2000^e, 1/1000^e ou 1/500^e selon le besoin) avec délimitation des emprises et matérialisation des riverains ;
- Géométrie des carrefours au croisement des principales voies (1/1000^e ou 1/500^e)
- Profils en long (1/2000^e – 1/200^e ou 1/1000^e – 1/100^e)
- Profils en travers types (1/200^e) et profils en travers courants selon une fréquence adaptée au tracé
- Plans relatifs à l'aménagement de voies pour piétons et transports non motorisés, des aires de stationnement (1/500^e, 1/200^e, 1/100^e ou 1/50^e selon le besoin)

3. Mission n°2 : Confection des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE)

Le Consultant établira, conformément aux directives du Maître d'Ouvrage, les pièces techniques des dossiers de consultation des entreprises de travaux. Le Maître d'Ouvrage exploitera les propositions d'allotissement faites par le Consultant dans la mission n°1, que celui-ci aura préalablement confirmées à l'issue des études d'APD.

Le Consultant aura à produire pour chaque DCE :

Un dossier n°01

- **Pièce 01** : les Cahiers des Spécifications Techniques (ST), ou CCTP
- **Pièce 02** : les cadres de devis quantitatif et estimatif (DQE)
- **Pièce 03** : le bordereau des prix unitaires (BPU), ainsi que
- **Pièce 04** : la liste du matériel et la liste du personnel clé nécessaires pour l'exécution des travaux.
- **Pièce 05** : la liste codifiée des plans

Les autres sections des DCE seront constituées de documents types fournis par l'équipe projet du MINEDUB.

Un dossier n°02

Un dossier complémentaire contiendra les pièces propres à faciliter aux candidats la compréhension du dossier. Ces pièces non mentionnées comme pièces constitutives du marché n'ont qu'un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Administration :

- **Pièce 06** : les plans de situation ;
- **Pièce 07** : les divers rapports ou notes de calculs inclus dans l'APD ;
- **Pièce 08** : l'avant métré détaillé

4. Période d'exécution

Un dossier n°03

La durée du contrat s'étalera sur une période de 03 mois et demi.

Un dossier confidentiel sera remis uniquement au Maître d'Ouvrage :

5. Participation et origine

- **Pièce 09** : le rapport de présentation du dossier ;

- **Pièce 10** : le planning prévisionnel avec l'indication de délai, du matériel et des moyens humains à fournir.

- **Pièce 11** : l'estimation confidentielle des dépenses.

Le Consultant (CER) mobilisera un personnel qualifié ayant une grande expérience dans le domaine spécifique du Bâtiment et des Travaux Publics. Il comprendra nécessairement :

- **01 chef de mission** : Architecte ou Tout diplôme d'enseignement supérieur (BAC+5) inscrit dans l'ordre dans le domaine des travaux publics bénéficiant d'une expérience minimale de 10 ans;
- **01 ingénieur de BTP** (BAC+5 minimum) bénéficiant d'une expérience minimale de 10 ans ayant entrepris dans les hypothèses et les bases détaillées de dimensionnement utilisées, étant entendu que celles-ci devront avoir été agréées par le Maître d'Ouvrage.
- **01 technicien Supérieur en électricité** (BAC+2 au Minimum).
- **01 technicien Supérieur en fluides et réseaux** (BAC+2 au Minimum).
- **01 environnementaliste**, une expérience minimale de 5 ans.

La liste ci-dessus sera éventuellement complétée pour faire face aux exigences imprévues du projet.

6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous soit en personne sous plis fermé, soit par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard **quatorze (14) jours** après la date de publication de la manifestation d'intérêt (l'heure limite pour le dernier jour du dépôt des manifestations d'intérêt étant fixée à **15 heures 30 minutes**, heure locale) avec la mention : Manifestation d'Intérêt pour le

« Recrutement d'un Bureau pour les Etudes architecturales, techniques, géotechniques et environnementales en vue de la construction des écoles primaires publiques complètes sur des terrains réduits dans deux sites dans les localités de NKOLBISSONG à Yaoundé ».

Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS) Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Email : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufofo_s@yahoo.fr.

7. Composition du dossier

Le Coordonnateur Technique du PEPS invite les cabinets de consultants ayant les qualifications requises à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations (références concernant l'exécution des contrats analogues et l'expérience dans des conditions semblables, copies des diplômes, copies de contrats analogues, etc.), Lettre de Motivation timbrée démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Chaque expérience devra être justifiée par : une copie de contrat (1ere page et page de signature) et attestation de service fait.

Le PEPS se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

8. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des firmes de Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale** », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020 (« **Règlement de Passation des Marchés** »), respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

Aussi, une firme de Consultants sera sélectionnée selon la méthode « **Sélection fondée sur les qualifications du consultant** » (SQC) telle que décrite dans ledit Règlement de Passation des Marchés.

Les firmes de Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

9. Renseignements Complémentaires

Les firmes de consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse au niveau de la section « **DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET** » du présent appel à manifestation d'intérêt les jours ouvrables, aux heures suivantes : de 09 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales.

YAOUNDE le 20 Juin 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°023/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/SPM/2023 DU
19 JUIN 2023 POUR LES SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA SURVEILLANCE ET LE
CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION CENTRE D'INNOVATION TECHNOLOGIQUE (CIT) À
LAGDO**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour effectuer des paiements des « **Services de Consultant Individuel pour la Surveillance et le contrôle des travaux de construction Centre d'Innovation Technologique (CIT) à Lagdo** ».

2. Objet

Services de Consultant Individuel pour la Surveillance et le contrôle des travaux de construction Centre d'Innovation Technologique (CIT) à Lagdo

3. Consistance des prestations

Les tâches de la mission de Surveillance et de Contrôle des travaux de construction du Centre d'Innovation Technologique de Lagdo concernent uniquement la phase de réalisation. L'exécution de cette mission comprendra d'une manière générale toutes les tâches incombant à la Maîtrise d'œuvre pour le respect des normes et des spécifications techniques des travaux. Cette mission doit également apporter son assistance au Maître d'ouvrage en ce qui concerne la coordination générale de chaque opération de chantier, en particulier l'implantation du bâtiment, le suivi de la réalisation des différents corps d'état des travaux, ainsi que leur délai contractuel.

Au regard de ce qui précède, cette mission remplira entre autres tâches essentielles suivantes :

- le suivi administratif et financier du chantier ;
- le contrôle technique et le suivi de l'état d'avancement des travaux. Les tâches devant être effectuées à ce titre sont entre autres :

a) contrôle technique des plans d'exécution du bâtiment et de recollement des travaux ;

b) contrôle technique de l'exécution des fondations et de la réalisation des différents corps d'état des bâtiments ;

c) contrôle de l'implantation du bâtiment ;

d) suivi de l'état d'avancement des travaux.

- le contrôle de la qualité et de la conformité des matériaux de construction (béton, agrégats, remblais, ...) ainsi que les conditions de leur mise en œuvre. Les tâches ici, sans être exhaustives, concerneront entre autres :

a) en matière de la qualité et de la conformité des bétons ;

b) en matière de la qualité et de la conformité des agrégats ;

c) en matière de la qualité et de la conformité des terrassements.

- le contrôle de la mise en place et du fonctionnement du système Hygiène-Santé-Sécurité-Environnement (HSSE)/ Genre de l'entreprise et du Plan de Protection de Site (PPES).

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse électronique suivante vivabenoue237@gmail.com avec copie à ndeieanclaude@yahoo.fr et à dokarimovic@hotmail.com.

4. Période d'exécution

N/A

5. Participation et origine

Le Coordonnateur du Projet VIVA-Bénoué invite les Consultants Individuels intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils possèdent des qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter la mission.

6. Financement

IDA N°PN 6770 - CM

7. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent parvenir ou sous plis fermés en deux exemplaires dont un (01) original et une (01) copie marquée comme telles, **au plus tard le 20 Juillet 2023 à 12h00, heure locale (ou 11h00 GMT)**, et portant la mention suivante :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°023/AMI/MINEPAT/MEADEN/ VIVA-BENOUE/UGP/SPM/2023 du 19 juin 2023 Pour les Services de Consultant Individuel pour la Surveillance et le contrôle des travaux de construction Centre d'Innovation Technologique (CIT) à Lagdo»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Le cas échéant, les manifestations peuvent parvenir par courrier électronique à l'adresse ci-après : vivabenou237@gmail.com

8. Composition du dossier

N/A

9. Critères d'évaluation

Le profil du Consultant Individuel recherché est :

1. **Qualification et compétence** : Ingénieur de Conception Génie Civil / Génie Rural ou équivalent (au moins Bac + 03), avec une expertise prouvée en calcul des structures ;
2. **Expérience professionnelle générale** : Disposer d'au moins 03 ans d'expérience générale dans la discipline exigée;
3. **Expérience professionnelle spécifique** : Etre capable d'évaluer la consistance des travaux en bâtiments, d'établir les métrés d'ouvrage et corrélativement définir le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif et estimatif des travaux en bâtiments ou autres ouvrages d'infrastructure : présenter au moins deux (02) expériences pour les prestations similaires en bâtiments.

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16, et 3.17 des « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), disponible à l'adresse web suivante : www.worldbank.org/procurement » énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt.

10. Renseignements Complémentaires

L'adresse de dépôt des manifestations est Monsieur le Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE, Bureau Annexe de l'UGP, sis à la Mission d'Études pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse, Tél.: (+237) 696 872 370, Email : vivabenou237@gmail.com avec copie à ndejeanclaude@yahoo.fr et à dokarim@gmail.com

11. Evaluation et publication des resultats

Un Consultant Individuel sera sélectionné selon la méthode de « **Sélection de Consultants Individuels (SCI)** », telle que décrite dans le **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)** applicable aux marchés de fournitures, travaux, services autres que les Services de Consultants et, Services de Consultants. Seul le Consultant classé premier sera invité à soumettre une proposition technique et financière et à négocier le contrat avec le Client.

GAROUA le 19 Juin 2023

Le COORDONNATEUR

MAHAMAT HABIBOU

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 023 RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION D'UNE CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE, DES SERVICES, DE LA DEMANDE, DES INFRASTRUCTURES ET INVESTISSEMENTS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AU CAMEROUN FINANCEMENT : IDA 69870-CM CETTE SOLlicitATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT FAIT SUITE À L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS DE CE PROJET PUBLIÉ DANS LE JOURNAL DES MARCHÉS (JDM) LE 14 MARS 2023, DANS LE CAMEROON TRIBUNE DU 17 MARS 2023 ET DANS LE SYSTÈME DE PASSATION DES MARCHÉS DE LA BANQUE MONDIALE (STEP) LE 20 MARS 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a bénéficié d'un prêt de la Banque mondiale d'un montant de 100 millions USD pour mettre en œuvre le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC). Le PATNUC est placé sous la tutelle du MINPOSTEL et a pour objectif d'accroître l'inclusion numérique et l'utilisation de solutions agricoles numériques par des petits exploitants agricoles acteurs des chaînes de valeur agricoles cibles. Ainsi, le PATNUC incarne l'approche de la transformation numérique, ciblant un secteur hautement stratégique pour le Cameroun tout en proposant de réformer le cadre réglementaire du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ce projet, avec son investissement dans la connectivité et les compétences numériques, soutient des interventions qui tirent parti des innovations numériques pour stimuler la croissance agricole, afin de contribuer en fin de compte à l'amélioration de la qualité des moyens de subsistance en milieu rural.

Le PATNUC est structuré autour de 4 composantes : (i) Stratégie, politique publique et réglementation numérique pour l'inclusion et la transformation numérique ; (ii) connectivité et inclusion numériques ; (iii) facilitation de l'implémentation des solutions numériques basées sur les données dans le secteur agricole ; et (iv) gestion du projet et l'engagement citoyen. Ainsi, le gouvernement à travers la SND30, ambitionne d'enclencher véritablement la transformation structurelle de l'économie camerounaise qui s'appuiera sur une modernisation du secteur agricole (agriculture, élevage, pêche et aquaculture) à travers l'amélioration de la productivité et la compétitivité des exploitations familiales agricoles et la promotion d'une dynamique d'industrialisation véritable. La modernisation du secteur agricole devra s'appuyer sur l'écosystème numérique en constante évolution dans le pays qui trace la voie de l'économie numérique.

Les actions de la composante 2 sont liées à l'extension de la connectivité au dernier kilomètre. Afin de permettre une meilleure utilisation de cette connectivité et de doter les utilisateurs finaux de ces zones, il est important de procéder à un état des lieux de la cartographie des infrastructures existantes, des infrastructures à venir et de déterminer les besoins de celle-ci afin de permettre à celle-ci une exploitation efficiente de la connectivité acquise. La présente étude permettra dans un premier temps de se rapprocher des opérateurs pour déterminer les infrastructures et services existants et à venir ; dans un second temps on devra se rapprocher des utilisateurs finaux sur toute l'étendue du territoire afin de questionner les besoins en équipements de communications électroniques et en solutions logicielles pour une meilleure appropriation de cette connectivité. En plus, il devra ressortir de l'étude, une proposition de devis et une ébauche de dossier d'appel d'offre afin de répondre rapidement à la demande. La zone de travail sera l'ensemble des zones rurales du Cameroun. L'appui sera mis sur les CTD, les structures sanitaires, les administrations publiques et locales, les établissements scolaires et bien évidemment sur toutes les institutions en relation avec le domaine agricole.

2. Objet

L'objectif général est de mettre sur pied une plateforme de présentation des infrastructures et des services de communications électroniques au Cameroun et de dresser un état sur la demande en connectivité, en équipement et en solutions logicielles dans tout le pays.

3. Consistance des prestations

Les objectifs spécifiques de la mission sont les suivants :

- De dresser un état des lieux de la cartographie et de la localisation des infrastructures et services de communication des infrastructures au Cameroun
- De créer une base de données géographique faisant ressortir l'état des infrastructures des opérateurs existants et à venir sur l'étendue du territoire national avec des options thématiques disponibles ainsi que la production de carte de synthèse
- De dresser la liste des besoins en connectivité, en équipements de communications électronique et en solutions logicielles assorties des coûts par site et de projet de DAO.

4. Période d'exécution

La durée de la mission est de **douze (12) mois**.

5. Participation et origine

Le consultant retenu sera un cabinet ou un groupement de cabinets ayant au moins **10 (dix) ans** d'expérience avérée dans la réalisation des cartographies et des enquêtes sur le terrain. Il devra également justifier d'au moins **dix (10) ans** de connaissance dans le domaine des infrastructures de communications électroniques. Le consultant retenu devra avoir au moins **dix (10) ans** d'expérience et de solides connaissances en matière de Système d'Information Géographique (SIG) et de Base des Données géo référencées et avoir au moins **cinq (5) ans** d'expérience dans la collecte, la gestion et le traitement des données relatives aux infrastructures de communications électroniques ;

Il devra justifier d'au moins **deux (02)** expériences comparables, dont au minimum **une (01)** en Afrique subsaharienne et **une (01)** à l'international. Il devra avoir une capacité à assurer l'appropriation de plusieurs questions et produire des résultats mesurables et cohérents sous pression et à respecter les délais. La connaissance des langues locales Camerounaise sera un atout.

6. Financement

IDA 69870-CM

7. Remises des offres

Les manifestations doivent parvenir au plus tard **le 12 juillet 2023, à 15 heures**

- soit par courriel à : procurement_carto@patnuc.cm. Le format du fichier est le format PDF. L'offre doit être incluse dans un fichier unique avec le nom qui respecte la nomenclature suivante : {MANDATAIRE}_{NumASMI}_{DATESOUMISSION}.pdf Ex (Ex : CANON_ASMI003_23052023.pdf). Toute offre non conforme sera rejetée.
- soit déposées sous pli fermé en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) à l'Unité de gestion du Projet, au 1er étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL, situé entre la Poste centrale et ENEO centrale. Tél. : 222 232 628 portant la mention :

« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 023 DU 19 JUIN 2023 RELATIF A LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES INFRASTRUCTURES ET INVESTISSEMENTS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AU CAMEROUN »

8. Composition du dossier

Le Coordonnateur National du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) invite, en vue d'élaborer la liste restreinte, les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets/groupement de cabinets intéressés doivent fournir les informations (dépliants, brochures, copies des marchés similaires, PV de réception ou attestation de services faits) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Cette manifestation devra contenir :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur National du PATNUC ;
- La justification du statut juridique du Consultant ;
- Les pièces justificatives permettant la vérification des critères de présélection tels que présentés ci-dessus. Toute information pertinente non justifiée sera sans importance.

9. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des Consultants que les Cabinets ou Groupement de Cabinets/Bureau d'études seront sélectionnés selon la **Méthode « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût » (SFQC)** telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale édition de Novembre 2020. La langue de travail est le français et l'anglais. Il est également porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes **7.3** dudit Règlement relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

10. Renseignements Complémentaires

Les termes de référence de cette prestation sont disponibles dans le UNDB online (<https://devbusiness.un.org>) et peuvent être obtenus en version PDF par courriel à : procurement_carto@patnuc.cm.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires par courriel à procurement_carto@patnuc.cm ou par téléphone aux numéros : 222 232 628

YAOUNDE le 19 Juin 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINFRED

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/ONCC/CIPM/2023 DU 20/06/2023 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES AUTOMOBILE ET MULTIRIQUES DES LOCAUX DE L'ONCC FINANCEMENT: BUDGET DE L'ONCC DES EXERCICES 2023 ET 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la couverture du parc automobile et des locaux de service de l'Office National du Cacao et du Café, le Directeur Général de l'ONCC, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Restreint pour la souscription des polices d'assurances automobile et multirisques des locaux de l'ONCC.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels à l'issue de l'étude préalable est de :

- Pour le **Lot 1 : 17.5 millions de FCFA** par an, soit **35 millions de FCFA**, imputable au Paragraphe 670 402 ;
- Pour le **Lot 2 : 17.5 millions de FCFA** par an, soit **35 millions de FCFA**, imputable au Paragraphe 670 402.
- Pour le **Lot 3 : 30 millions de FCFA** par an, soit **60 millions de FCFA**, imputable au Paragraphe 670 401;

4. Allotissement

Les prestations sont divisées en trois lots :

- Lot 1 : Assurances multirisques des locaux situés à Douala ;
- Lot 2 : Assurances multirisques des locaux situés hors de Douala ;
- Lot 3 : Assurance automobile.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint est réservée aux seuls Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et pré qualifiées suivant le communiqué n°04/ONCC/DG/Cellule des Marchés du 06 Mars 2023 annexé au Dossier d'Appel d'Offres. La gestion des polices d'assurances relatives au présent appel d'offres sera assurée par l'ONCC.

6. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget de l'ONCC des Exercices 2023 & 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au siège de l'ONCC sis à Bonanjo 9^{ème} étage, porte 9/4.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au siège de l'ONCC sis à Bonanjo 9^{ème} étage, porte 9/4 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres, au Compte d'Affectation Spéciale de l'ARMP ouvert à la BICEC. Une copie du reçu sera déposée au moment du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au siège de l'ONCC sis à Bonanjo 9^{ème} étage, porte 9/4, au plus tard **le 19 Juillet 2023 à 13 heures précises**, et revêtue de la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/ONCC/CIPM/2023
DU 20 JUIN 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES AUTOMOBILE ET MULTIRIQUES
DES LOCAUX DE L'ONCC
Financement: BUDGET DE L'ONCC DES EXERCICES 2023 et 2024
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".**

10. Délai de Livraison

La période de couverture est de 24 mois répartis comme suit:

- Tranche ferme : Douze (12) mois, du 1^{er}Août 2023 au 31 Juillet 2024 à minuit ;
- Tranche conditionnelle : Douze (12) mois du 1^{er}Août 2024 au 31 Juillet 2025 à minuit.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **700 000 FCFA pour le lot 1, 700 000 FCFA pour le lot 2 et 1 200 000 FCFA pour le lot 3**, d'une validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres, établie par un établissement financier de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à Bonanjo 8^{ème} étage de l'immeuble siège de l'ONCC **le 19 Juillet 2023 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des marchés de l'ONCC. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants, ayant une parfaite connaissance du dossier à raison d'un représentant par soumissionnaire et dûment mandaté sous peine de ne pas être admis en salle, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

En cas de soumission pour plusieurs lots, le soumissionnaire devra présenter son offre financière en des documents distincts pour chaque lot.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

Pièces Administratives :

- Absence de la caution de soumission ;

- Absence de Lettre de déclaration d'intention de soumissionner timbrée, signée du représentant légal ou du mandataire dûment désigné;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ci-après datant de moins de trois mois, 48h après l'ouverture des Offres:
 - L'original de l'Attestation d'Immatriculation (timbré) ;
 - La copie certifiée conforme du registre de commerce ;
 - L'original de l'attestation de non redevance timbré ;
 - L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Petite Instance (TPI) ;
 - L'original de l'attestation de Soumission de la CNPS ;
 - L'original de l'attestation de domiciliation bancaire ;
 - L'original du reçu de versement des frais d'Achat du DAO.
 - L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;

Offre Technique :

- Présence des informations financières dans l'offre Technique ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence d'agrément comme Compagnie d'Assurance ;
- Absence de l'Attestation de Bonne Fin d'Exécution des Marchés ou Lettres-commande exécutées antérieurement à l'ONCC. (Pièce indispensable dans la soumission) ;
- Note Technique inférieure à 9 oui /10 pour les lots 1&2 et 8 Oui /9 pour le lot 3;
- Non-conformité de l'Offre Technique aux Termes de Références du DAO ;
- Absence de traité de réassurance dans la branche concernée, en cours de validité ;
- CCAP non paraphé ;
- TDR non paraphés.

Offre Financière :

- Offre financière incomplète pour absence d'une des pièces ci- après :
- Lettre de soumission timbrée ;
- Bordereau des prix unitaires
- Devis quantitatif et Estimatif
- Sous détail des prix unitaires
- Ø Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire et/ou d'un prix forfaitaire quantifié.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées en mode binaire (O/N) selon les critères suivants :

Critères	Notation (Oui/Non)
Présentation générale de l'offre	O/N
Références générales du soumissionnaire dans le domaine de l'assurance, Ancienneté	O/N
Références du soumissionnaire dans les risques similaires de couverture multirisques des locaux pour les lots 1 & 2 et automobile pour le lot 3 , (joindre première et dernière pages du marché et procès-verbal de réception)	O/N
Modalités de mise en jeu de la garantie	O/N

Représentativité territoriale dans les 10 Régions du Cameroun pour les lots 1 & 2	O/N
Couverture des engagements réglementés	O/N
Couverture de la marge de solvabilité	O/N
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	O/N
Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité (Multirisques des locaux pour les lots 1&2 et automobile pour le lot 3)	O/N

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Attribution

L'attribution de la Lettre Commande se fera au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre sera évaluée la moins-disante.

Nombre maximum de lots

Une Compagnie d'Assurance peut soumissionner pour un ou plusieurs lots. Toutefois, elle ne peut assurer à la fois les véhicules et les locaux de l'ONCC. En effet, l'attribution par compagnie d'assurance se fera soit pour l'assurance automobile soit pour l'assurance multirisques.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de leurs offres.

16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au siège de l'ONCC sis à Bonanjo 9^{ème} étage, porte 9/4.

Dénonciation

La dénonciation de tout acte de corruption se fait à travers un appel aux numéros 699 37 07 48 /6 673 20 57 25.

DOUALA le 20 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**LETTRE DE DEMANDE DE COTATION N°002/LDC/MINEPAT/MEADEN/VIVA
BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/2023 DU 19 JUIN 2023 POUR L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET
DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES COMPLÉMENTAIRES DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET
(UGP)**

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE) dans la Région du Nord, et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre d'un **Marché d'Achat de fournitures de bureau et des Consommables informatiques complémentaires de l'Unité de Gestion du Projet (UGP)**.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit Projet de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « **l'Achat de fournitures de bureau et des Consommables informatiques complémentaires de l'Unité de Gestion du Projet (UGP)** ».

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

Elle est ouverte à égalité de conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine.**

6. Financement

Crédit IDA N° 6770 - CM

7. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations complémentaires ou retirer la Demande de Cotation (DC) auprès de l'**Unité de Gestion du Projet, bureau annexe de l'UGP, sis à la MEADEN, Garoua/Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire AMADOU BANISSE, B.P. : 1805 Garoua, Tél. : (+237) 696 000 694/696 872 370, Email : vivabenoue237@gmail.com** avec copie à [ndejeanclaude@yahoo.fr](mailto:ndejclaud@yahoo.fr) et à dokarimovic@hotmail.com, de lundi à vendredi entre 09 heures 00 mn et 15 heures 00 mn, heure locale.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait de la Demande de Cotation ne se fait pas en ligne. Il se fait essentiellement à l'adresse ci-dessus indiquée par décharge dans le registre des offres.

9. Remises des offres

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **24 Juillet 2023 à 10 heures (heure locale)**. A cet effet, vous trouverez ci-joint le Bordereau Descriptif et Quantitatif des fournitures que je vous demanderais de bien vouloir chiffrer et me retourner en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles à l'adresse ci-dessous et contenant la mention :

« Demande de Cotations N°000002/DC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/2023 du 19 Juin 2023 pour l'Achat de fournitures de bureau et des Consommables informatiques complémentaires de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) »

« A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »

10. Delai de Livraison

Les prestations se feront dans un délai de **trente (30) jours** dès Notification de l'Ordre de Service.

11. Cautionnement Provisoire

ü Le soumissionnaire doit produire une garantie de soumission d'un montant de **Cinq cent mille (500 000) F CFA**. Le délai de validité de la garantie est de **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la validité des offres. Cette garantie doit être délivrée par une institution prévue par la réglementation en vigueur et figurer dans l'enveloppe contenant les pièces administratives.

12. Recevabilité des Offres

Les exigences en matière de qualification sont :

Pièces Administratives :

Le dossier administratif comportera les pièces suivantes et datant de mois de trois (03) mois :

- a) L'Attestation d'Immatriculation fiscale à jour ;
- b) L'Attestation de Domiciliation Bancaire ;
- c) L'Attestation de Non Redevance timbrée ;
- d) L'Attestation de Non Faillite ;
- e) L'Attestation de Non Exclusion des marchés publics (ARMP) ;
- f) L'Attestation de soumission CNPS et spécifique à la présente soumission ;
- g) Le Plan de Localisation.

N.B.1 : La Garantie de soumission doit être contenue dans l'enveloppe des pièces administratives.

Toutes les pièces citées ci-dessus devront être certifiées conformes, signées par les autorités compétentes et datées de moins de trois (03) mois.

N.B.2 : En dehors de la caution de soumission, l'absence d'une pièce administrative n'est pas un critère éliminatoire au moment de l'évaluation. Mais, toutes ces pièces seront exigées au moment de la signature du Marché.

Exigences Techniques :

- La Lettre de Soumission doit être suivant le modèle ci-dessous ;
- Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- La Description Techniques des fournitures proposées ;
- Le Projet de Lettre de Marché, rempli, daté, signé et cacheté ;
- La présentation d'une liste de marchés similaires (au moins un (01) dans le domaine de la fourniture de bureau ou des Consommables informatiques ou tout autre domaine équivalent au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019, et 2018) ;
- Une Attestation de Capacité Financière d'au moins Dix millions (10 000 000) Francs CFA.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du Projet VIVA BENOUE, le **24 Juillet 2023 à 10 heures 30 mn précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la MEADEN.

14. Critères d'évaluation

La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) procèdera à l'ouverture et à l'évaluation des offres selon l'ordre ci-après :

a) L'examen de la recevabilité des pièces administratives. L'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces (datées de moins de trois (03) mois).

b) L'examen des exigences techniques.

c) Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

d) La vérification des opérations arithmétiques en multipliant le cas échéant, le prix unitaire par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché sur proposition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et **moins-disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valides pour une période de **soixante (60) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Le retrait de la Demande de Cotation ne se fait pas en ligne. Il se fait essentiellement à l'adresse ci-dessus indiquée par décharge dans le registre des offres.

Les prestations à fournir dans le cadre de la présente Demande de Cotations seront à livrer à Garoua, Bureau Annexe de l'UGP, sis à la Mission d'Études pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) –Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse, Tél.: (+237) 696 872 370, Email : vivabenoue237@gmail.com , avec copie à ndejeanclaude@yahoo.fr et dokarimo@gmail.com

GAROUA le 19 Juin 2023

Le COORDONNATEUR

MAHAMAT HABIBOU

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°049/ASMI/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/SPMS1/2023
DU 12 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DU RENFORCEMENT
DES CAPACITES DU PERSONNEL EN GESTION DES CONTRATS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement sous la forme d'un « prêt » en vue de financer le coût du Projet de Développement du Secteur des Transports. La Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint, l'agence d'exécution du Client se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés prévus au titre du recrutement d'un Consultant individuel en vue de renforcer les capacités du personnel en gestion des contrats.

2. Consistance des prestations

Les services attendus du consultant individuel recherché consistent à préparer les supports de formation à animer et à produire les rapports de formation.

Le contenu et les séquences de formation à développer par le Consultant, porteront sur la gestion des contrats et comprendront, sans être exhaustif, les modules ci-après :

§ Rappel des fondamentaux de la gestion des contrats ;

§ Elaboration d'un Plan de gestion de contrat ;

§ Suivi de la mise en œuvre du contrat.

3. Participation et origine

Le Ministre des Travaux Publics invite les consultants individuels admissibles à manifester leur intérêt pour la réalisation des prestations envisagées. Les candidats à ladite prestation devront produire des informations sur leur qualification et leur expérience démontrant qu'ils sont aptes pour la mission proposée (qualifications générales et aptitude pour la tâche à accomplir, expérience dans les tâches décrites plus haut, expérience dans la formation avec une compétence avérée et une expérience pertinente dans la gestion des contrats/marchés et expérience au Cameroun).

4. Remises des offres

Les dossiers complets de candidature comprenant (i) une lettre de motivation datée et signée avec adresse complète, (ii) un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience dans les missions similaires (iii) copies des diplômes, de certificats et de références des missions similaires, doivent parvenir, à l'adresse ci-dessous, sous plis fermés ou par courrier électronique au plus tard le 12 JUILLET 2023 à 12 heures précises et porter expressément la mention :

« Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel en vue de renforcer les capacités du personnel en gestion des contrats »

La Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC)

située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre

Derrière l'Hôtel des Députés - Rue : Lac Municipal

Tél : (+237) 666 003 934 Email : csepr_badbm@yahoo.fr

5. Composition du dossier

Les critères de sélection seront conformes aux « Règlement de Passation des Marchés pour des Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) » de la Banque mondiale, édition de juillet 2016 et révisée en novembre 2020, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : www.worldbank.org.

Pour faire acte de candidature, le Consultant individuel devra remplir les critères ci-dessous :

§ Être un formateur aguerri au niveau national et international,

§ Formation universitaire : titulaire au minimum d'un diplôme BAC+5 dans l'un des domaines suivants : Economie, Gestion de projet, Génie Civil ou disciplines corrélées,

§ Expérience professionnelle générale : au moins 15 ans d'expérience pratique de la gestion des contrats des projets.

§ Justifier de l'animation de séminaires mettant en œuvre la gestion des contrats.

§ Au moins deux expériences similaires (Gestion des contrats de projets d'infrastructures sur financement de la Banque Mondiale ou d'un PTF) serait un atout.

§ Une expérience en gestion pratique des contrats en qualité d'ingénieur de projet serait un atout.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures ouvrables. Les termes de référence de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) ou envoyés par e-mail aux consultants intéressés, à leur demande

YAOUNDE le 12 Juin 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/ASMI/AER/DG/DEPT/SDEP/2023 DU 14 JUIN 2023 POUR LA PRÉQUALIFICATION DES CONSULTANTS SPÉCIALISÉS EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ D'UN PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE DÉCENTRALISÉE INTERCOMMUNALE À PARTIR DES PETITES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUE ET LEURS RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ASSOCIÉS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Décret N°2022/110 du 04 mars 2022 portant réorganisation et fonctionnement de l'Agence de l'Électrification Rurale stipule en son article 5 Alinéa b que l'AER a notamment pour missions de « Mettre en place une banque de données de projets à la disposition des investisseurs concernés ».

C'est dans cette perspective que l'AER envisage de procéder dans le cadre de l'exécution de son budget de l'exercice 2023 à la réalisation des études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par extension des réseaux interconnectés et par petite centrale hydroélectrique et réseaux électriques associés.

Le présent ASMI pour la pré qualification des bureaux d'études spécialisés en vue de la réalisation de l'étude de faisabilité d'un projet de développement de l'électrification rurale par petite centrale hydroélectrique et leurs réseaux électriques associés dans les communes de Banyo, Mayo-Darlé et Bankim s'inscrit dans ce contexte.

2. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Projet de Performance pour l'exercice 2023, le Directeur Général de l'AER a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds propres pour la réalisation des études de faisabilité d'un projet de développement de l'électrification rurale par petite centrale hydroélectrique et leurs réseaux électriques associés dans les communes de Banyo, Mayo-Darlé et Bankim.

Le Directeur Général de l'AER sollicite des propositions en vue de la pré qualification des bureaux d'études spécialisés pour la réalisation des études de faisabilité d'un projet de développement de l'électrification rurale par petite centrale hydroélectrique et leurs réseaux électriques associés dans les communes de Banyo, Mayo-Darlé et Bankim.

3. Consistance des prestations

La mission confiée au Consultant consiste en la réalisation des études de faisabilité technique, économique et financière (APS, APD et DAO), en vue de la construction d'une (01) petite centrale hydroélectrique ainsi que des réseaux électriques associés.

Les prestations, objet du présent ASMI, sont réparties en un (01) lot ainsi qu'il suit :

Lot unique : Etude de faisabilité d'un projet de développement de l'électrification rurale par petite centrale hydroélectrique et réseaux électriques associés dans le Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

La prestation du Consultant sera déclinée ainsi qui suit :

- Tâche1 : Faire l'état des lieux de la situation du taux d'accès à l'électricité dans les communes concernées par le projet d'électrification rurale ;
- Tâche 2 : Réaliser une étude de la demande en électricité ;
- Tâche 3 : Réaliser des reconnaissances géologiques des sites de PCH ;
- Tâche 4 : Réaliser des études topographiques par drone (notamment), des sites de PCH, (et déterminer les hauteurs de chutes brutes et nettes) ;
- Tâche 5 : Réaliser les études hydrologiques : Apports et crue (puis, fixer le débit d'équipement) ;
- Tâche 6 : Réaliser les études des aménagements hydroélectriques (avec conception de tous les ouvrages d'accès au site, de production d'électricité) et (des) réseaux électriques associés ;
- Tâche 7 : Réaliser l'analyse économique et financière du projet.

I. RÉSULTATS ATTENDUS.

Les résultats attendus des prestations du consultant sont déclinés ainsi qu'(il) suit :

V.1. Tâche 1 : Faire l'état des lieux de la situation du taux d'accès à l'électricité dans les communes concernées par le projet d'électrification rurale.

- La carte de la commune incluant les routes, les localités, les cours d'eau, les lignes électriques Moyenne Tension (MT) existantes, les unités de production d'énergie électrique existantes ;
- Le nombre de localités électrifiées et non électrifiées ainsi que leurs populations correspondantes ;
- Le nombre d'infrastructures administratives, scolaires, sanitaires, etc. ;
- L'état des unités de production d'énergie électrique existantes ;
- L'état du réseau MT existant ;
- Les pôles de développement ;
- Le taux d'accès à l'électricité dans la Commune.

V.2. Tâche 2 : Réaliser une étude de la demande en électricité :

- La demande en électricité journalière (en tranche horaire) des localités pertinentes au début de la planification et aux horizons 10 et 20 ans ;
- La courbe de charge journalière (en tranche horaire) des localités pertinentes au début de la planification et aux horizons 10 et 20 ans.

V.3. Tâche 3 : Réaliser des reconnaissances géologiques du site de la minicentrale hydroélectrique :

- Géologie générale de la zone ;
- Zone de sismicité du projet et risque naturel ;
- Éléments de géologie physique au droit du barrage et de la prise d'eau ;
- Éléments de géologie dynamique et processus d'érosion des sols au droit du barrage et de la prise d'eau.

V.4. Tâche 4 : Réaliser des études topographiques par drone du site de la minicentrale hydroélectrique :

- Le Consultant réalisera une campagne topographique par drone sur toute la couverture de la zone des ouvrages de la centrale. Il précisera l'emprise et la surface de la zone incluse dans la levée.

- Les résultats des travaux topographiques devront permettre de dresser une cartographie générale de la zone pour pouvoir affiner la détermination de l'axe du barrage et la projection des ouvrages, en assurant la cohérence de toutes les levées. Les cartes topographiques seront établies à des échelles appropriées, notamment aux échelles 1/500 et 1/200 jugées nécessaires sur certaines parties d'ouvrages et sur la retenue.

V.5. Tâche 5 : Réaliser les études hydrologiques : Apports et crues.

Le Consultant réalisera l'étude hydrologique complète des aménagements. Cette étude comportera l'étude des apports ainsi que l'étude des crues.

Le Consultant travaillera sur la base des données mensuelles et annuelles de pluviométrie et évaporation et des débits journaliers observés aux stations les plus proches, ainsi que sur toutes les données complémentaires disponibles qu'il collectera au préalable.

Les objectifs associés aux études hydrologiques du projet sont principalement :

- La détermination au site du barrage de l'apport interannuel moyen (module) et des débits naturels mensuels ou journaliers reconstitués sur une période la plus longue possible nécessaire aux simulations de gestion de la retenue et aux calculs de productible ;

- La courbe des débits classés ;

- Le calcul des débits de crues au barrage pour les différentes fréquences d'occurrence de l'ouvrage (1/10, 1/20, 1/50 et 1/100, 1/1000 et 1/10 000) ainsi que la crue de projet et la crue de chantier ; les débits de crues seront déterminés au moyen de plusieurs méthodes recoupées, notamment ajustement statistiques et transformation pluie-débit ;

- La nature, la quantité et les caractéristiques des transports solides au niveau du barrage et de la centrale.

V.6. Tâche 6 : Réaliser les études des aménagements hydroélectriques et réseaux électriques associés.**a. Études de conception de l'aménagement.**

Le projet comprendra les éléments suivants :

- Productible électrique (maximum et garanti) ;
- Conception du barrage et des ouvrages de dérivations pour le chemin hydraulique ;
- Conception de l'usine ;
- Phasage des travaux.

Le dossier des plans et schémas comprendra notamment aux échelles appropriées les éléments ci-après :

- Plan Général de situation ;

- Plan général de l'aménagement ;

- Barrage (1/2000 et 1/200) ;

- Amenée d'eau (1/200) ;

- Usine (1/100) ;

- Dérivation provisoire et phasage ;

- Schémas unifilaires électriques ;

- Schéma de principe de production des groupes ;

- Schéma de raccordement des groupes au poste ;

- Schéma des matériels électro mécaniques dans les plans de GC.

b. Études des équipements hydromécaniques et électromécaniques.

Les études des équipements électromécaniques porteront sur la détermination des types, les caractéristiques techniques, les principes de fonctionnement et d'exploitation, à un degré de détail permettant l'établissement des coûts avec une précision suffisante.

Elles justifieront en particulier :

- La détermination des caractéristiques techniques des groupes avec la définition des paramètres comme le débit

nominal, la vitesse de rotation, le calage du groupe, les dimensions de la turbine, la puissance et la tension de l'alternateur, la masse et les dimensions de l'alternateur, les courbes de rendement typiques, la survitesse, la vitesse d'emballlement, le MD2 du Groupe ;

- La définition des équipements principaux nécessaires à l'exploitation normale de l'aménagement ;
- Les schémas unifilaires MT ;
- Le dimensionnement des vannes principales et des conduites forcées.

c. Connexion au réseau.

- Définition des options de tracé des lignes d'ossature et/ou de transport d'électricité et identification des sites d'implantation des postes associés ;
- Conception d'Ingénierie préliminaires des lignes d'ossature et/ou de transport d'électricité et des postes associés ;
- Étude préliminaire de stabilité du Réseau Interconnecté en vue de l'injection de la production d'électricité de la centrale hydroélectrique ;
- Élaboration du devis estimatif des équipements des lignes d'ossature et/ou de transport d'électricité et des postes associés ;
- Élaboration du planning indicatif de réalisation des ouvrages (Lignes et postes associés).

d. Budget détaillé.

Sur la base de la configuration retenue, le Consultant établira un budget du Projet. Le but visé est de parvenir à évaluer le plus précisément possible les coûts unitaires et le coût total d'investissement de l'aménagement en faisant ressortir les coûts locaux et les coûts extérieurs.

e. Étude d'impact environnemental et social.

Le Consultant réalisera une analyse préliminaire des impacts environnementaux et sociaux. Il analysera particulièrement les impacts en phase de reconnaissance, de construction et d'exploitation.

4. Participation et origine

V.7 Tâche 7. Réaliser l'analyse économiques et financière

Le présent ASMP est ouvert aux bureaux d'études techniques installés au Cameroun et spécialisés dans les études des projets de construction des centrales de production d'énergie électrique et les réseaux associés notamment par mini-centrales hydroélectriques. Les bureaux d'études intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus. Ces derniers devront justifier d'au moins cinq (05) références de prestations similaires durant les dix (10) dernières années, notamment :

Le Consultant remettra sur tableau les tableaux de flux de coûts et de calcul des tarifs de rachat, TRIE et VAN, accompagnés d'un tableau des hypothèses aisément paramétrable. Il fera des tests de sensibilité du tarif de rachat, TRIE et de la VAN (i) au coût et au délai de réalisation de l'investissement, (ii) au volume de l'activité, (iii) et aux coûts d'exploitation.

Le Consultant étudiera notamment la répartition des coûts financiers du projet (coûts d'investissement et d'exploitation) et des recettes générées par le projet, entre les acteurs du projet.

Les prestations, qui seront confiées au Consultant, seront financées par le Budget de l'Agence de l'Électrification Rurale (AER), exercice 2023.

Le montant prévisionnel toutes taxes comprises de la prestation est de **XAF 60 000 000 (Soixante Millions Francs CFA)**.

6. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original, devront être déposés sous pli scellé à la Direction Générale de l'AER, Service des Marchés, sise au quartier BASTOS, Rue 1816 (Rue du Rotary Club) au plus tard le **06 juillet 2023 à 13 heures** précises, contre récépissé et devront porter les mentions suivantes :

AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/ASMI/AER/DG/DEPT/SDEP/2023 du 14 juin 2023

Pour la préqualification des consultants spécialisés en vue de la réalisation des études de faisabilité d'un projet d'électrification rurale décentralisée intercommunale à partir des petites centrales hydroélectrique et leurs réseaux électriques associés.
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

7. Composition du dossier

Les bureaux d'études désireux de participer au présent ASMI sont appelés à soumettre un dossier comprenant :

1 Pièces administratives.

Une attestation d'immatriculation ;
Une attestation de non faillite ;
Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
Une attestation pour soumission CNPS portant la mention du présent ASMI ;
Une attestation de non redevance ;
Un plan de localisation signé sur l'honneur.

Les pièces administratives requises devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes, signées par les administrations émettrices et datant de moins de trois (03) mois. Tout dossier dont l'ensemble des pièces administratives n'est pas totalement conforme sera rejeté.

Il est précisé que dans le cas d'une soumission présentée par un groupement, chaque soumissionnaire produira :

- Les pièces justificatives énumérées ci-dessus ;
- L'accord du groupement passé entre les soumissionnaires, signé des parties et définissant le rôle de chacun des associés, le mandataire du groupement ainsi que les caractères du groupement (entreprises conjointes ou entreprises solidaires, etc).

NB : Toutes les pièces énumérées ci-dessus dateront de moins de trois (03) mois.

2 Pièces Techniques.

Les pièces techniques comprendront :
Un sommaire assorti d'une numérotation de toutes les pages. Celui-ci doit respecter l'ordre suivant :

2.1 une liste exhaustive des références de l'entreprise pour les dix (10) dernières années.

Il s'agit des références dans le domaine de l'électrification rurale au cours des dix (10) dernières années résumées dans un tableau suivant le modèle ci-après :

● N°
● 1

En plus de ce tableau de synthèse, l'entreprise devra apporter toutes les preuves pouvant permettre d'établir la traçabilité des déclarations fournies (PV de réception, copie des marchés, attestations de bonne exécution ou de main levée de la caution, décomptes divers, etc.) ;

2.2 une note de présentation relative à la compréhension, à l'organisation et à la méthodologie d'exécution et au plan de travail à réaliser ;

2.3 une liste nominative des experts proposés dans ce projet avec les CV datés et signés des titulaires accompagnés, le cas échéant, des Attestations d'inscription aux Ordres Nationaux compétents. Chaque CV doit se limiter à 3 pages maximum et indiquera le nombre d'années d'expérience, les références dans la réalisation des études

d'électrification rurale avec précision du rôle particulier de la personne concernée. Les qualifications et l'expérience de chaque expert doivent clairement correspondre au profil indiqué ;

2.4 une liste exhaustive des moyens logistiques du Bureau d'études, du matériel et outillage utilisés pour les études avec indication des propriétés (propriétaire ou locataire). Les copies des cartes grises ou contrat de location et toute autre preuve d'appartenance devront être fournies ;

2.5 Chiffres d'affaires (CA) cumulés basés sur les États Financiers ou la Déclaration Statistique et Fiscale des années 2020, 2021 et 2022.

Toute indication de capacité à mobiliser les fonds pour l'exécution des prestations serait un atout.

Les indications sur le statut du bureau d'études : ETS, SARL ou SA.

Le soumissionnaire tiendra compte des détails spécifiques au projet donnés dans la Grille d'évaluation.

8. Critères d'évaluation

1 Critères essentiels.

Les critères d'admission des dossiers administratifs se résument à vérifier la conformité des pièces administratives demandées. L'évaluation des pièces techniques sera faite sur la base des critères prédéfinis auxquels seront attribués les points de manière à atteindre une note globale maximale de 100.

2 Critères éliminatoires.

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Dossier administratif non-conforme 48h après l'ouverture des offres ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Absence de l'Attestation d'inscription à l'ordre professionnel d'un Ingénieur lorsque celui existe ;

Note technique inférieure à 75 sur 100.

3 Grille d'évaluation.

N°	Critères	Notes
1.	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DOSSIER	
	7 exemplaires (01 original et 06 copies)	
	Sommaire et pagination	
	Agencement des pièces dans l'ordre demandé	
	Intercalaires	
	Clarté et lisibilité	
2.	RÉFÉRENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LES PRESTATIONS SIMILAIRES	
	Au moins trois (03) références dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés durant les dix (10) dernières années (02 points par références justifiées)	
	Au moins deux (02) références dans le domaine des réseaux électriques au cours des dix (10) dernières années (02 points par références justifiées)	
3.	ORGANISATION, MÉTHODOLOGIE D'EXÉCUTION ET PLAN DE TRAVAIL	
	Compréhension de la mission	
	Contenu et qualité de la note méthodologique	
	Ordonnancement des tâches et plan de travail	

4	QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES DU PERSONNEL-CLÉ	
4.1	<i>Chef de mission</i>	
	Qualification et compétence : Il doit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur de génie électrique ou génie-industriel ou génie civil ou en génie infrastructure-hydraulique ou équivalent de niveau Bac+5 minimum, inscrit au tableau de l'Ordre National des Ingénieurs correspondant et justifiant de dix (10) ans d'expériences dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés.	
	Au moins trois (03) références dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés durant les dix (10) dernières années (02 points par référence justifiée)	
	Au moins deux (02) références dans le domaine des réseaux électriques au cours des dix (10) dernières années (02 points par référence justifiée)	
4.2	Un Ingénieur de Génie Civil	
	Qualification et compétence : Il doit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur de génie civil de niveau Bac+5 minimum, inscrit au tableau de l'Ordre National des Ingénieurs correspondant et justifiant de 08 (huit) ans d'expériences dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés.	
	Au moins trois (03) références dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés durant les huit (08) dernières années (01 point par référence justifiée)	
	Au moins deux (02) références dans le domaine des réseaux électriques au cours des huit (08) dernières années (01 point par référence justifiée)	
4.3	Un Ingénieur de Génie Électrique	
	Qualification et compétence : Il doit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur de génie électrique ou génie-industriel ou équivalent de niveau Bac+5 minimum, inscrit au tableau de l'Ordre National des Ingénieurs correspondant et justifiant de huit (08) ans d'expériences dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés.	
	Au moins trois (03) références dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés durant les huit (08) dernières années (01 point par référence justifiée)	
	Au moins deux (02) références dans le domaine des réseaux électriques au cours des huit (08) dernières années (01 point par référence justifiée)	
4.4	Un Ingénieur Géologue	
	Qualification et compétence : Il doit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en géologie ou équivalent de niveau Bac+5 minimum et justifiant de huit (08) ans d'expériences dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés.	
	Au moins trois (03) références dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés durant les huit (08) dernières années (01 point par référence justifiée)	
	Au moins deux (02) références dans le domaine des réseaux électriques au cours des huit (08) dernières années (01 point par référence justifiée)	
4.5	Un Ingénieur hydraulicien ou hydrologue	

	Qualification et compétence : Il doit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur en hydraulique ou hydrologie ou équivalent de niveau Bac+5 minimum et justifiant de huit (08) ans d'expériences dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés.	
	Au moins trois (03) références dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés durant les huit (08) dernières années (01 point par référence justifiée)	
	Au moins deux (02) références dans le domaine des réseaux électriques au cours des huit (08) dernières années (01 point par référence justifiée)	
4.6	Un Ingénieur topographe et géomaticien	
	Qualification et compétence : Il doit être titulaire d'au moins d'un diplôme de technicien supérieur en topographie et d'une qualification en géomatique, inscrit au tableau de l'Ordre National des Ingénieurs correspondant et justifiant de cinq (05) ans d'expériences dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés.	
	Au moins cinq (05) références dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés durant les cinq (05) dernières années (01 point par référence justifiée)	
4.7	Un Expert environnementaliste	
	Qualification et compétence : Il doit être titulaire d'un Master en sciences environnementales de niveau BAC+5 (Université ou grande école) possédant au moins cinq (05) ans d'expériences dans la conduite d'analyse environnementale et sociale des projets d'infrastructures	
	Au moins trois (03) références dans la conduite d'analyse environnementale et sociale des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés durant les cinq (05) dernières années (01 point par référence justifiée)	
	Au moins deux (02) références dans la conduite d'analyse environnementale et sociale des projets de réseaux électriques au cours des cinq (05) dernières années (01 point par référence justifiée)	
4.8	Un Expert en analyse économique et financière	
	Qualification et compétence : Il doit être titulaire d'au moins un Master en économie et/ou de finance (Université ou grande école) de niveau Bac +5 minimum ou équivalent d'un Bac+5 au moins en sciences sociales ou équivalent, et justifiant de dix (10) ans d'expériences dans les prestations d'études de faisabilité des projets de développement de l'électrification rurale par mini/petites centrales hydroélectriques et réseaux électriques associés.	
	Ayant effectué au minimum cinq (05) prestations dans le domaine d'évaluation technique, d'analyse économique et financière des projets et programmes du secteur énergétique incluant les projets d'énergie renouvelable notamment hydroélectricité au cours des huit (08) dernières années (01 point par référence justifiée)	
5	Moyens techniques et matériels	
5.1	Moyens techniques (Logiciels)	
	Moyens logiciels avec indication des Licences des logiciels-clé pour la mission	
5.2	Moyens matériels	
	Moyens logistiques avec indication des propriétés (propriétaire ou locataire), les copies des cartes grises ou contrat de location et toute autre preuve d'appartenance devront être fournies	

6	Capacité financière du soumissionnaire (CA basés sur la Déclaration Statistique et Fiscale des années 2020, 2021 et 2022)	
	CA cumulé	
	CA cumulé ? 50 000 000 FCFA	
	CA cumulé ? 100 000 000 FCFA	
TOTAL		

La note technique minimale requise pour la pré qualification est de 75 points sur 100.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au plus tard sept (07) jours avant la date limite de dépôt des offres, auprès du Service des Marchés de l'AER sise au quartier BASTOS, Rue 1816 (Rue du Rotary Club) au siège à l'Annexe de l'AER sis à BASTOS, Tél/Fax : (+237) 222 21 23 81.

YAOUNDE le 14 Juin 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOUSSA OUSMANOU

PREFET VALLEE DU NTEM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AAONO/PU/L12/CDPM/2023 DU 12/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA
ROUTE REGIONALE EN TERRE R1023 AKONANGUIEBENGON I-ONGOZOCK D'UNE LONGUEUR TOTALE
DE 27 KM DANS LA COMMUNE DE KYE OSSI, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU
SUD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget des Dépenses Communes de Fonctionnement, exercice 2023, le Préfet du Département de la Vallée du Ntem, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Travaux Publics, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les Travaux de Réhabilitation de la Route Régionale en Terre R 1023 AKONANGUI-EBENGON IONGOZOCK d'une Longueur de 27 Km dans la Commune de KYE OSSI ; le Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud. Les prestations à exécuter sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'offres.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

Les travaux préparatoires

Le débroussaillage mécanique;

Le remblai provenant d'emprunt en graveleux latéritique;

La mise en forme de la plateforme y compris curage/création fossés et divergent en terre;

La couche de roulement en graveleux latéritique

Le curage des buses métalliques;

La fourniture et pose de buses métalliques Ø 800mm:

Les têtes de buse en maçonnerie de moellons Ø 800mm ;

Les puisards en maçonnerie de moellons Ø 800 mm ;

Le béton armé dosé à 350kg/m³ pour tablier définitif ;

Panneaux de signalisation de type A;

Fourniture et pose de garde-corps métalliques ;

Balise en béton armé;

Réfection de barrières de pluies.

3. Cout Prévisionnel

LE cout previsionnel est 150.000.000fcfa

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux publics.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget des Dépenses Communes de Fonctionnement, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Préfecture d'Ambam, secrétariat particulier du Préfet, dès publication du présent Avis,

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat particulier du Préfet du Département de la Vallée du Ntem dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 150 000 F (cent cinquante milles francs CFAJ auprès de la Recette des Finances d'Ambam. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, email, etc.).

8. Remises des offres New(Additif)

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture d'Ambam, **au plus tard le 20/06/2023 à 15 Heures**, heure locale, et devra porter la mention

9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, est fixé à Cinq (05) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce I 1 du DAO, dont le montant est de 2% du montant TTC du projet. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative,

conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis New(Additif)

L'ouverture des offres a **ura lieu le 20/06/2023 à 14 Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de passation des Marchés sis à la salle de conférences de la Préfecture d'Ambam. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant connaissance de l'offre.

12. Critères d'évaluation**a] Pièces administratives****I. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres**

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres (Article 92(9J) du code des Marchés Publics ;
2. Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

4. Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'ENTREPRISE (conformément à la lettre circulaire N ° 004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017, relative à la prise en

compte des défaillances des Entreprises dans l'exécution des Marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés.

b) Offre technique

5. Fausse déclaration ou pièce falsifiée;

ô. Pfaovolr pas réuni au moins 7041 de critères de qualification.

c) Offre financière

7. Offre financière incomplète

B. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

Critères essentielles

Présentation générale de (offre ; Références de l'entreprise;

Exécution d'au moins d'un 10 l marché de réhabilitation de routes en terre ou autres travaux similaires ;

Moyens matériels

Personnel d'encadrement de l'entreprise

Propositions techniques ;

Capacité financière de l'entreprise;

Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70'-n des critères essentiels ou de « oui à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle en Incluant le cas échéant les réductions

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture du Département de la Vallée du Ntem à Ambam, secrétariat particulier du Préfet

AMBAM le 12 Mai 2023

Le PRÉFET

BOUBA HAMAN

INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN

**COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR
LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DES ÉTUDES POUR LA
TRANSFORMATION DU TERRAIN DE SPORT EN GYMNASE AVEC SALLE DES FÊTES AU-DESSUS À
L'IRIC.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'IRIC communique :

Les prestations objet de l'Appel d'Offres National Ouvert suscité ont été attribuées à l'entreprise **ETS NEW DESIGN BUILTSHINE** pour un montant de **9 540 000 (Neuf Millions Cinq Cent Quarante Mille) FCFA** toutes taxes comprises. Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la section des projets de l'IRIC pour la mise au point de son contrat.

YAOUNDE le 15 Juin 2023

Le DIRECTEUR

URBAIN NDONGO Daniel

COMMUNE DE BOURHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/SG/C.BHA/CIPM-TBEC/2023 DU 15/06/2023
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE A
GAMBOURA DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE
L'EXTRÊME-NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, Le Maire de la Commune de Bourha (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres pour les travaux de Construction d'un hangar de boucherie à Gamboura dans la Commune de Bourha ; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
100 ; IMPLANTATION ET TERRASSEMENT ;
200 ; FONDATIONS ;
300 ; DISTRIBUTION ;
400 ; CHARPENTE ET COUVERTURE ;
700 ; PEINTURE.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de réalisation à l'issue des études préalables est de dix millions (10 000 000) de FCFA soit

4. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en lots:

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont Invitées à fournir dans leurs offres, les Informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPIA de l'exercice 2023. sur le compte budgétaire No: 57 31 057 01 641306.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des offres dans les services de ladite Commune.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sise dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha. dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de vingt-cinq mille francs CFA (25 000 FCFA) à la Recette Municipale de BOURHA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Bourha. Cellule d'Appui au lancement des appel offres dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha, au plus tard le 11/07/2023 à 10 HeUfeS, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/SG/C.BHA/CIP/VI-TBEC/2023 DU 15/06/2023 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE BOUCHERIE A GAMBOURA DANS LA COMMUNE DE BOURHA,
DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

**Les offres parvenues après ta date et heure timites de dépôt des offres ne seront pas
reçues.**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de. Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux cent mille (200 000FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps **te 11/07/2023 à 11 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de Bourha, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**14.1* Critères éliminatoires****14.1.1 : Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique
- g) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier.

14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Dix Millions (10 CGC 000) de Francs CFA ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

: Offre financière

Offre financière incomplète ;

Pièces non conformes ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un sous-détail de prix :

- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 10 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bourha, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous (es) jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres, dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha; téléphone 697 260205 672 02 63 63 ; email : combourha@yahoo.com ; BP : 227 Mokolo.

BOURRHA le 15 Juin 2023

Le MAIRE

TCHIKOUA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP) N°002/DP/CUD/PDVIR/UTL/CIPM/CCCM-SPI/2023 DU 11 MAI 2023
ETUDE SUR LA GESTION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES BOUES DE VIDANGE (STBV) DE
NGOMBE A DOUALA, A CONSTRUIRE DANS LE CADRE DU PDVIRAGENCE D'EXÉCUTION UNITÉ
TECHNIQUE DE LIAISON (UTL) DE DOUALAMAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE : LE
MAIRE DE LA VILLE DE DOUALAMINISTÈRE DE TUTELLE DU PROJET : LE MINISTÈRE DE L'HABITAT ET
DU DÉVELOPPEMENT URBAINPAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE
DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR)NUMÉRO DU PROJET
P156210FINANCEMENT : PART HORS TAXES : BANQUE MONDIALE (BM) CRÉDIT IDA NO 6132-CMPART
TVA : FONDS DE CONTREPARTIE (EXERCICES 2023 ET SUIVANTS)ÉMIS LE : 24 MAI 2023

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM) , PDVIR
IMPUTATION
CRÉDIT IDA N°6132 CM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La République du Cameroun (ci-après dénommé l' « Emprunteur ») a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (AID) (la « Banque ») sous la forme d'un « **crédit IDA N°6132CM** » (ci-après dénommé « fonds ») en vue de financer le coût du **Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR)** (ci-après dénommé le « Client/Bénéficiaire ») et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Propositions est émise. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de *[nom de l'Emprunteur, du Client ou du Bénéficiaire]*, après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de « crédit ». Ledit accord de « crédit » interdit tout retrait du compte de *crédit* destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que *[l'Emprunteur ou le Client, ou le Bénéficiaire]* ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de *[insérer le terme approprié : « crédit »]* ni prétendre détenir une créance sur les fonds.

2. Participation et origine

Le Maire de la ville de Douala (Maître d'Ouvrage) sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : **Etude sur la gestion de la Station de Traitement des Boues de Vidange (STBV) de Ngombè à Douala, à construire dans le cadre du PDVIR.**

Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence (Section 7).

La présente Demande de propositions (DP) a été adressée aux consultants inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

Consultant	Adresse	Nationalité
Groupeement Cabinet EDE / MBT INTERNATIONAL	Cabinet EDE BP 5941 Dakar-Fann, Sénégal Tél : +221 33 820 87 06 Fax : +221 33 820 04 77 Email : ede@cabinetede.com Site web : www.cabinetede.com	Sénégal
GROUPEMENT CIRA SAS / C5P	BP : 5716 Bamako MALI TEL : (223) 20 24 32 34 / 44 90 00 64 Email : cira@cira-sas.com Web : www.cira-sas-com	Mali
Groupeement INGÉNIEURS CONSEIL ET ECONOMISTES ASSOCIÉS (ICEA) / ESPELIA SAS / SEURECA	ICEA 80 rue Taitbout 75009 Paris – France Tél. : +33 (0)1 44 51 65 31 Email : contact@icea-consulting.com	France
Groupeement NODALIS / BRL INGENIERIE	NODALIS (Chef de file) 6, rue Neuve Saint-Pierre, 75004 Paris France Tél : (+33) 1 53 64 20 60 Fax : +33 1 53 64 20 68 Email : contact@nodalis.fr	France
Human Technology Resources (HTR)	BP : 4013 Yaoundé, 675 633 818 / 699 488 851 htrgn@yahoo.fr	Cameroun
Hydroplan	Prinz-Carl-Anlage 25, 67547 Worms/Germany Tél : +49 6241 9103 0 Email : info@hydroplan.de	Allemagne

Il n'est pas permis de transférer cette DP à une autre firme.

3. Remises des offres

Un Consultant sera choisi par la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité** et une Proposition Technique Complète (PTC) est demandée selon le format prescrit dans la présente DP, conformément aux principes décrits dans les Règles de Passation de Marchés pour les Directives sur l'Emploi et la Sélection des Consultants applicables aux Emprunteurs accessibles à l'adresse www.worldbank.org/procure.

La présente DP comprend les sections suivantes :

Section 1 - La Demande de Proposition

Section 2 - Instructions aux Candidats et Données particulières

Section 3 - Proposition technique - Formulaire types

Section 4 - Proposition financière - Formulaire types

Section 5 – Pays éligibles

Section 6 – Fraude et Corruption

Section 7 - Termes de référence

Section 8 - Contrat type (Rémunération Forfaitaire).

6. Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, au plus tard le **1^{er} Juin 2023**, par écrit à l'adresse

A monsieur le Maire de la Ville de Douala, BP : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09

A l'attention de Chef de l'Unité Technique de Liaison du PDVIR à la CUD, rez-de-chaussée du Cercle Municipal et Multimédia de Bonanjo, situé non loin du GICAM,

Email : utl_pdvir_dla2020@yahoo.com ; avec copie adressée à : s_mbountcha@yahoo.fr , cousin_robi@yaoo.fr , maka_eboko@yahoo.fr et à la Cellule de Coordination du Projet CCP/PDVIR minduh_pdvir@gmail.com.

a) Que vous avez reçu cette Demande de Propositions ; et

b) Si vous soumettez une proposition seul ou avez l'intention de renforcer votre expérience en sollicitant l'autorisation de vous associer à une autre/s firme/s (si permis en vertu de la Section 2, Instructions aux Consultants (IC), Données Particulières 14.1.1).

7. Les détails sur la date, l'adresse et l'heure de remise de la Proposition sont indiqués dans les Clauses IC 17.7 et 17.9 sont :

Les Propositions devront être remises au plus tard le **22 Juin 2023 à 12 heures, heure locale (GMT+1)** et porter la mention suivante :

« DP N° 002/DP/CUD/PDVIR/UTL/CIPM/CCCM-SPI/2023 DU 11 MAI 2023

ETUDE SUR LA GESTION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES BOUES DE VIDANGE (STBV) DE NGOMBE A

DOUALA, A CONSTRUIRE DANS LE CADRE DU PDVIR ».

« A NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS, EN PRESENCE DE LA COMMISSION COMPETENTE »

Veuillez agréer, **Madame/Monsieur**, l'assurance de ma considération distinguée.

DOUALA le 11 Mai 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE BAFANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 07/AONO/C-BFG/SG/CIP/II-TBEC/2023 DU 09/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE PISCICULTURE HORS SOL À BAFANG DANS LA COMMUNE DE BAFANG

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) 2023, le Maire de la Commune de BAFANG (Ame Contractante) lance, pour le compte de la commune, un Appel d'Offres National Ouvert relatif TRAVAUX DE PISCICULTURE HORS SOL À BAFANG dans la commune de BAFANG.

2. Consistance des prestations

VOIR PIECE JOINTE

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :10 000 000 (Dix millions) Francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée.

5. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public 2023. -MINEPIA

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de BAFANG, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de BAFANG, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme n'importe laquelle remboursable de 20 000 (VINGT MILLE | francs CFA, payable à la Recette Municipale de BAFANG.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire au plus tard le 18 / 07 /2023 à heures précises, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 07 /AONO/C-BFG/SG/C1PM.TBEC/2023 DU 09/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE PISCICULTURE HORS SOL À BAFANG DANS LA COMMUNE DE BAFANG
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 03 mois compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

VOIR PIECE JOINTE

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet :

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de TA'/is d'Appel d'Offres.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des FtnarccS.

La participation à la séance d'ouverture des plis est restreinte aux représentants des soumissionnaires, et le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un seul, même en cas de groupement d'entreprises.

Pour les marchés de travaux, de fourniture et de services quantifiables, l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières s'effectue en un seul temps au cours d'une même session.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 18 / 07 /2023 à 11h heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunion sise à la Mairie de BAFANG.

La séance d'ouverture n'est pas publique.

Les soumissionnaires peuvent y assister ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires.**

Ils s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Note technique inférieure à 70% ^
- Entreprise figurant dans la liste suspendue de la commande publique publiée par le MINMAP.

2. Critères essentiels.

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur

- Situation financière ;
- Visite du site
- Préparation de l'offre

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante remplissant, conformément au dossier d'appel d'offres, les capacités techniques et financières requises, les soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au service du secrétariat du Maire de Commune de BAFANG pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres,

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service du secrétaire du Maire de Commune de BAFANG,

BAFANG le 13 Juin 2023

Le MAIRE

NJONKAM ANNE

COMMUNE DE SOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR MISSION CATHOLIQUE DE SOA-SOUS-PREFECTURE-CARREFOUR ANDON AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE MBENDE (4 KM) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL pour l'exercice 2023, le Maire de la Commune de Soa lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation de la route Carrefour Mission Catholique de Soa-Sous-Préfecture-Carrefour Andon avec construction d'un dalot sur la rivière Mbende (4 km) dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux portent sur :
Installation ;
Nettoyage et terrassements ;
Assainissement et drainage ;
Ouvrage d'art.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de soixante-cinq millions (65 000 000).

4. Allotissement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP).

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire : N° 57 27 100 02 641184

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au bureau des marchés publics de la Commune de SOA dès publication du présent avis.

B.P : 25 SOA, Tél. : 222 19 30 47/222 32 20 54 ; Email : communasoa@yahoo.fr

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut s'obtenir au bureau des marchés publics de la Commune de SOA dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de SOA des frais d'achat du DAO d'un montant de **quatre-vingt-douze mille (92 000) francs CFA** non remboursable.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra parvenir au bureau des marchés publics de la Commune de Soa, au plus tard le 14 Juillet 2023 à **12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-SOA/BMP/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR MISSION CATHOLIQUE DE SOA-SOUS-PREFECTURE-CARREFOUR ANDON AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE MBENDE (4 KM) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE » (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, d'un montant de **un million trois cent mille (1 300 000) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des documents administratifs, des offres techniques et financières aura lieu le **14 Juillet 2023 à 13 heures**, heure locale, dans la salle des Actes de la Commune de Soa par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Soa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et dûment Mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires**Offre administrative :**

1. L'absence ou la non conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
2. L'absence ou la non-conformité de toute autre pièce administrative fera l'objet d'un rejet de l'offre passé le délai de 48 heures accordé au soumissionnaire (cf. art 92 al. 9 du Code des Marchés Publics) ;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Offre technique :

a) La note technique inférieure au seuil minimal requis de 80% d'éléments positifs ((soit au moins 15 éléments Oui sur 18) selon la Grille de Notation en annexe;

b) Attestation de solvabilité financière inférieure à cinquante millions (50 000 000) Francs ;

c) N'avoir jamais exécuté un marché similaire de réhabilitation de route dans les trois dernières années.



Offre financière :

- a) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- b) Absence du sous détail des prix ;
- c) Modification d'une quantité dans l'offre financière.

NB : Toute offre incomplète et ne respectant pas un seul des critères éliminatoires sera disqualifiée.

Critères essentiels

I	PRESENTATION GENERALE	(01 critère)
II	EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	(01 critère)
III	MOYENS HUMAINS	(06 critères)
IV	MOYENS MATERIELS	(05 critères)
V	METHODOLOGIE D'EXECUTION	(04 critères)
	VI SITUATION FINANCIERE	(01 critère)

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Soa attribuera le marché au soumissionnaire qui présentera une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre sera évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau des marchés publics de la Commune de Soa.

B.P : 25 SOA, Tél. : 222 19 30 47/222 32 20 54 ; Email : communasoa@yahoo.fr

YAOUNDE le 15 Juin 2023

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 030/D13-140/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 13/06/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES SPECTROPHOTOMETRES DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRE DE 4ÈME ET 5ÈME CATEGORIE EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINSANTE, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un appel d'offres national Restreint Pour La Fourniture et l'Installation Des Spectrophotomètres Dans certaines formations sanitaires De 4ieme Et 5ieme Catégorie.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent la fourniture et l'installation des équipements suivants:
- 24 spectrophotomètres

3. Cout Prévisionnel

L'enveloppe prévisionnelle est de **deux cent quarante-huit millions trois cent cinquante-sept mille sept cent soixante (248 357 760) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est à lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises ci-après sélectionnées par la décision **N° 746/D/MINSANTE/SG/DPML** du 22 mars 2023 après Appel à Manifestation d'Intérêt **N° D13-39/AAMI/MINSANTE/CIPM/2023** du 28 février 2023 pour la pré-qualification en vue de la mise en place d'un fichier de fournisseurs des dispositifs médicaux au Ministère de la Santé Publique dans le cadre de l'exécution du budget de fonctionnement Exercice 2023.

ENTREPRISES	CONTACTS
FUNDING GROUP SA	Tel. 242 09 00 10
PROOF CONSULTING GROUP SARL	Tel. 693 431 175
ETOILE SARL	Tel.: 696 93 19 33
ETS SOLEIL SERVICES	Tel: 699 07 08 45
YACO'O SARL	Tel: 693 34 22 79
NEO MEDI SARL	Tel: 693 67 82 68
FARICH MED SARL	TEL: 655 23 61 20
ZARIF SARL	Tel.: 694 30 50 94
ETS FUNDING TRANSFERT AND SERVICES	

Tel. (+237) 693 43 11 95

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le **Budget de Fonctionnement MINSANTE ; Exercice 2023**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics au rez de chaussée de l'immeuble de la Santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics au rez de chaussée de l'immeuble de la Santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cent vingt mille (120 000) FCFA** non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du service des marchés publics du MINSANTE au plus tard le **18/07/2023 à 13 heures** et devra porter la mention suivante :

*« Appel d'Offres National Restreint N° 030/D13-14/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 du 13/06/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES SPECTROPHOTOMETRES DANS LES FORMATIONS SANITAIRE DE 4^{ÈME} ET 5^{ÈME} CATEGORIE EN PROCEDURE D'URGENCE.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des dites fournitures est de **quarante-cinq (45) jours**.

LIEU DE LIVRAISON : Délégation Régionale de la Santé Publique de l'Est.

Les noms des formations sanitaires bénéficiaires pour chacune des régions seront fixés par décision du Ministre de la Santé Publique.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution de soumission est de : quatre millions cinq cent quatre-vingt mille (4 580 000) FCFA TTC.

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financières aura lieu le **18/07/2023** à partir de **14 heures** par la **Commission Interne de Passation des Marchés** dans la salle de réunion de ladite Commission sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- i) Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- ii) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai supplémentaire de 48 heures ;
- iii) Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- iv) N'avoir pas satisfait à au moins quatre (04) des cinq (05) critères essentiels ;
- v) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- vi) Absence de prospectus et/ou fiches techniques en français ou en anglais du fabricant ;
- vii) Absence de l'autorisation signée du fabricant ou de son représentant agréé des équipements médicaux proposés par le soumissionnaire dans le descriptif de la fourniture ;
- viii) Non-conformité à au moins 75% des spécifications techniques mineures des équipements proposés tel que défini dans le Descriptif de la Fourniture (voir grille d'évaluation) ;
- ix) Non satisfaction à 100% des spécifications techniques dites majeures des équipements proposés (Voir Descriptifs des Fournitures suivis d'un astérisque (*) ;
- x) Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois dernières années.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Capacité financière d'au moins 50% du montant prévisionnel
- Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- Disponibilité dans l'entreprise des équipements et matériels spécifiques pour l'installation et la maintenance des équipements : fournir la liste des outillages d'installation ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et DF paraphés, cachetés et signés) avec la mention lu et approuvé ;
- Planning et délai de livraison.

Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant satisfait aux critères de qualifications et dont l'offre aurait été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **QUARANTE CINQ (45) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **au Service des marchés publique du Ministère de la Santé Publique** sis, Tél/Fax : 222 23 44 17 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

Tout acte de corruption ou de manœuvres frauduleuses doit être reporté au MINMAP par SMS ou par téléphone aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 13 Juin 2023

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 032/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 12/06/2023
POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS D'IMAGERIE DANS CERTAINES
FORMATIONS SANITAIRES DE LA REGION L'EXTRÊME-NORD EN PROCEDURE D'URGENCE.
FINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINSANTE, EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un appel d'offres national restreint pour la Fourniture et l'installation des Équipements d'Imagerie dans certaines Formations Sanitaires des régions de l'extrême-nord en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent la fourniture et l'installation des équipements suivants:

- 02 Appareil de radiographie mobile ;
- 04 Tabliers plombé ;
- 09 Échographes portable.

3. Cout Prévisionnel

L'enveloppe prévisionnelle est de **Deux cent quarante-trois millions trois cent mille (243 300 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est à lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises ci-après sélectionnées par la décision **N° 746/D/MINSANTE/SG/DPML** du 22 mars 2023 après Appel à Manifestation d'Intérêt **N° D13-39/AAMI/MINSANTE/CIPM/2023** du 28 février 2023 pour la pré-qualification en vue de la mise en place d'un fichier de fournisseurs des dispositifs médicaux au Ministère de la Santé Publique dans le cadre de l'exécution du budget de fonctionnement Exercice 2023.

ENTREPRISES	ADDRESS
FUNDING GROUP SA	Tel. 242 09 00 10
PROOF CONSULTING GROUP SARL	Tel. 693 431 175
ETOILE SARL	Tel.: 696 93 19 33
ETS SOLEIL SERVICES	Tel: 699 07 08 45
YACO'O SARL	Tel: 693 34 22 79
NEO MEDI SARL	Tel: 693 67 82 68
FARICH MED SARL	TEL: 655 23 61 20
ZARIF SARL	Tel.: 694 30 50 94

ENTREPRISES	ADDRESS
ETS FUNDING TRANSFERT AND SERVICES	Tel. (+237) 693 43 11 95

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le **Budget de Fonctionnement MINSANTE ; Exercice 2023.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics au rez de chaussée de l'immeuble de la Santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis.).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics au rez de chaussée de l'immeuble de la Santé abritant Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cent vingt mille (120 000) FCFA** non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du service des marchés publics du MINSANTE au plus tard le **20/07/2023 à 13 heures** et devra porter la mention suivante :

*« Appel d'Offres National Restreint N°032/D13-149/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 du 12/06/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS D'IMAGERIE CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DE LA REGION L'EXTRÊME-NORD EN PROCEDEURE D'URGENCE.
À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des dites fournitures est de **quarante-cinq (45) jours**.

LIEU DE LIVRAISON : Délégation régionale de la sante publique de l'extrême nord.

Les noms des formations sanitaires bénéficiaires pour chacune des régions seront fixés par décision du Ministre de la Santé Publique.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution de soumission est de : **quatre millions cinq cent-quatre-vingt mille (4 580 000) FCFA TTC.**

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financières aura lieu le **20/07/2023** à partir de **14 heures** par la **Commission Interne de Passation des Marchés** dans la salle de réunion de ladite Commission sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- i) Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- ii) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai supplémentaire de 48 heures ;
- iii) Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- iv) N'avoir pas satisfait à au moins trois (04) des cinq (05) critères essentiels ;
- v) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- vi) Absence de prospectus et/ou fiches techniques en français ou en anglais du fabricant ; vii) Absence de l'autorisation signée du fabricant ou de son représentant agréé des équipements médicaux proposés par le soumissionnaire dans le descriptif de la fourniture ;
- viii) Non-conformité à au moins 75% des spécifications techniques mineures des équipements proposés tel que défini dans le Descriptif de la Fourniture (voir grille d'évaluation) ;
- ix) Non satisfaction à 100% des spécifications techniques dites majeures des équipements proposés (Voir Descriptifs des Fournitures suivis d'un astérisque (*) ;
- x) Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois dernières années.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- i) Capacité financière d'au moins 50% du montant prévisionnelle
- ii) Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- iii) Disponibilité dans l'entreprise des équipements et matériels spécifiques pour l'installation et la maintenance des équipements : fournir la liste des outillages d'installation ;
- iv) Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et DF paraphés, cachetés et signés) avec la mention lu et approuvé ;
- v) Planning et délai de livraison.

Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant satisfait aux critères de qualifications et dont l'offre aurait été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **Cent Vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **au Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique** sis au rez de chaussé de l'immeuble de la Santé du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge. Tél/Fax: 222 23 44 17 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

Tout acte de ou par corruption ou de manœuvres frauduleuses doit être reporté au MINMAP par SMS téléphone aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 13 Juin 2023

Le MINISTRE

MANAOUNDA Malachie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 096/E/2/AMI/MINH DU/06-2023 DU 14 06 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA CELLULE CENTRALE DE SUIVI DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le but de souscrire une police d'assurance maladie pour le personnel en service à la Cellule Centrale de Suivi du programme C2D Urbain« CAPITALES REGIONALES », le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maitre d'Ouvrage, lance un appel à manifestation d'intérêt, en vue de recruter une compagnie d'assurance.

2. Objet

Le présent appel à Manifestation d'intérêt vise la préqualification des compagnies d'assurance devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la souscription d'une police d'assurance maladie.

3. Consistance des prestations

Les prestations d'assurance maladie que devront couvrir l'assureur à 80% doivent comprendre notamment :

- Les consultations et visites médicales ;
- Les frais d'analyses de laboratoires ou travaux exécutés dans les laboratoires autorisés ;
- Les frais médicaux y compris les maladies chroniques et autres ;
- Les frais pharmaceutiques ;
- Les frais d'analyse médicale ;
- Les frais d'hospitalisation ;
- Les frais des actes de spécialité, radiologie, chirurgie, vaccination, électrothérapie ;
- Le cancer ;
- Le diabète ;
- Les frais de trithérapie ;
- Les frais de sanatorium et de préventorium ;
- Les infections liées au VIH ;
- Le paludisme ;
- Les frais de sanatorium et de préventorium ;
- Les frais de lunetterie ;
- Les frais de dentisterie ;
- Les frais et la prime de maternité ;
- Les frais chirurgicaux ;
- Ect....

N.B :

ü *Le régime souhaité est le remboursement à 80%.*

ü *L'assureur devra garantir un délai optimal inférieur ou égal à 15 jours calendaires pour le remboursement des frais engagé par le personnel à rembourser.*

4. Participation et origine

Le présent appel à manifestation d'intérêt est réservé aux compagnies d'assurance de droits camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les états membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel à manifestation d'intérêt sont financées pour l'année 2023 par les fonds de contreparties du programme, pour un budget d'environ 15 000 000 FCFA.

6. Composition du dossier

Les compagnies d'assurance intéressées par cet appel à manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après en deux volumes :

Volume 1 : dossier administratif

Ce volume comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conforme) datés de moins de trois (03) mois :

- Une lettre de motivation datée et timbrée au tarif en vigueur ;
- Une copie certifiée conforme de l'agrément d'exercice de la profession d'assurance ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une attestation de non exclusion des Marchés Publics.

Volume 2 : composition du dossier technique

Le dossier technique comprendra :

- Les références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première page du contrat, deuxième page de signature et PV de réception ou l'attestation de bonne fin) ;
- Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années ;
- Description détaillée des garanties offertes ;
- Modalités de mise en jeu de la garantie ;
- Représentativité territoriale ;
- Couverture des engagements réglementés ;
- Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité ;
- Facilités accordées ;
- Couverture de la marche de solvabilité ;
- Liste des établissements sanitaires (hôpital, pharmacie, laboratoires ect...) en partenariat avec l'assureur (pour vérification).

7. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures à compter de la date d'ouverture des offres ;
- Absence de l'agrément d'exercice de la profession d'assurance ;
- Absence d'une présence permanente dans les régions du Centre, de l'Ouest, du Nord-ouest, du Nord, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Littoral ;
- Note technique (critères essentiels) inférieure à 80 points sur 100.

Critères d'évaluation

L'évaluation du dossier sera faite suivant les critères de notation indicatifs ci-dessous :

N°	Critères	Note
1	Présentation générale de l'offre (sommaire, pagination, intercalaire...)	03
2	Les références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les dix dernières années (joindre première page du contrat, page de signature et PV de réception ou l'attestation de bonne fin) (02points par référence pour un maximum de 10 points)	10
3	Description détaillée des garanties offertes	05
4	Modalités de mise en jeu de la garantie	05
5	Représentativité territoriale	12
6	Couverture des engagements réglementés	10
7	Couverture de la marge de solvabilité	05

8	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années (listing des sinistres réglés)	25
9	Liste des établissements sanitaires (hôpital, pharmacie, laboratoires ect...) en partenariat avec l'assureur. (Convention), 01 point par établissement pour un maximum de 15 points.	15
10	Ancienneté dans le marché (01 point par an pour un max de 10 points)	10
	Total	100

8. Renseignements Complémentaires

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français ou en Anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tel et déposés sous-plis fermé et scellé, à l'adresse suivante : Cellule Centrale de Suivi du Programme C2D « Capitales Régionales », sis Derrière DGSN, Nlongkak – Yaoundé, Email : c2dcapitalesregionales@gmail.com; Tél : 222 219 101, au plus tard le **14 07 2023 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 00096/AMI/MINH DU/2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA CELLULE CENTRALE DE SUIVI DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES »

YAOUNDE le 14 Juin 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !